

PLAN

HÉRITAGE

ET DURABILITÉ

**DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES
DE PARIS 2024**

**20
IMPACT
24**

PLAN HERITAGE ET DURABILITE

**ACCÉLÉRER
LA TRANSFORMATION
ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE**

—
2018

**LIVRER DES JEUX
EXEMPLAIRES**

—
2024

**CONSOLIDER L'HERITAGE
SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL
DES JEUX**

—
2028

TABLE DES MATIÈRES

00 — INTRODUCTION

- 1. Un cadre nouveau : l'Agenda Olympique 2020+5
- 2. Des ambitions conçues dès la phase de candidature
- 3. La stratégie Héritage et Durabilité

02 — UNE AMBITION : BÂTIR UN HÉRITAGE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

- 1. Le sport pour la santé, l'éducation et l'engagement citoyen
- 2. Le sport pour l'inclusion et la solidarité
- 3. Le sport au service de la transformation écologique

04 — ANNEXES

- 1. Liste des membres des différents comités d'experts
- 2. Les principaux plans Héritage des parties prenantes
- 3. Charte sociale Paris 2024
- 4. Supervision de la SOLIDEO
- 5. Charte des 15 engagements éco-responsables des organisateurs d'événements
- 6. Sports for Climate Action
- 7. Convention avec le Yunus Center et les Canaux

05

06

07

07

63

65

91

98

120

121

125

129

129

129

129

129

01 — UNE RESPONSABILITÉ : L'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL, SOCIAL ET ÉCONOMIQUE AU CŒUR DU MODÈLE DES JEUX

- 1. Des Jeux éco-responsables, vecteurs de solutions durables
- 2. Des Jeux moteurs d'attractivité, de développement des territoires et d'amélioration de la qualité de vie
- 3. Des Jeux responsables et porteurs d'opportunités pour tous

13

15

25

48

03 — UNE MÉTHODE : UN BUDGET SÉCURISÉ, UN HÉRITAGE CO-CONSTRUIT ET UN IMPACT MESURÉ

- 1. L'innovation sociale par le sport en France : le Fonds de dotation Paris 2024
- 2. Un budget Excellence Environnementale consacré au déploiement de la stratégie
- 3. Une stratégie co-construite pour livrer des Jeux exemplaires et bâtir l'héritage des Jeux
- 4. La mesure de l'impact social

105

106

110

111

118

05 — GLOSSAIRE

130

LE MOT

DE **TONY ESTANQUET**



© Rudy Waks

« Avec l'ensemble des parties prenantes de Paris 2024, nous avons décidé de faire de ces Jeux Olympiques et Paralympiques à la fois une impulsion pour mettre plus de sport dans la vie des gens et un nouveau modèle d'organisation des grands événements. C'est le sens de toute notre stratégie Héritage & Durabilité, co-construite et mise en œuvre collectivement.

Mettre plus de sport dans la vie des gens, c'est mieux utiliser toutes les solutions qu'il peut offrir en matière de santé, d'éducation, de cohésion sociale, d'inclusion, en particulier des personnes en situation de handicap, et d'égalité entre les femmes et les hommes. De nombreux acteurs, notamment les éducateurs, les professeurs d'EPS, les bénévoles et salariés des clubs sportifs, le font déjà au quotidien, partout en France. Le rayonnement et l'élan unique des Jeux vont nous permettre

de mettre en lumière leur engagement et de fédérer tous les acteurs concernés - mouvement sportif, collectivités territoriales, Etat, associations et entreprises - pour renforcer la place et l'impact social du sport dans la société.

Le nouveau modèle que nous construisons ensemble, ce sont des Jeux qui maîtrisent leurs impacts sur le territoire et sur la planète, des Jeux inclusifs et fédérateurs, des Jeux sobres et durables.

Ce sont des Jeux qui contribuent à accélérer la transformation écologique du sport et des territoires, en léguant une méthode, en imaginant des outils innovants et en sensibilisant largement. Ça commence dès maintenant ! »



INTRODUCTION

UN CADRE NOUVEAU : L'AGENDA OLYMPIQUE 2020+5

Alors que le monde continue de lutter contre la crise sanitaire mondiale et ses conséquences pour la société dans son ensemble, le CIO et le Mouvement olympique a souhaité s'appuyer sur les succès de l'Agenda olympique 2020 pour construire **L'Agenda olympique 2020+5**¹, adopté en décembre 2020. À travers 15 recommandations pour 2025,

élaborées en collaboration avec toutes les composantes et parties prenantes du Mouvement olympique, le but du CIO est de « garantir une plus grande solidarité, un plus vaste recours au numérique, une durabilité accrue, une crédibilité renforcée, ainsi qu'une plus grande attention prêtée au rôle du sport dans la société.

L'HÉRITAGE DÉFINI PAR LE CIO

Comme le souligne l'approche stratégique du CIO en matière d'héritage de décembre 2017 :

« L'héritage olympique est le fruit de la mise en œuvre d'une vision commune, issue de la rencontre de deux visions : celle du Mouvement olympique, qui aspire à édifier un monde meilleur par le sport, et celle d'un territoire, qui cherche à concrétiser cet objectif dans un contexte spatiotemporel donné. »

1. <https://www.olympic.org/fr/news/la-commission-executive-du-cio-propose-l-agenda-olympique-2020-5-comme-feuille-de-route-strategique-jusqu-en-2025>

DES AMBITIONS CONÇUES DÈS LA PHASE DE CANDIDATURE

Dès la phase de candidature, Paris 2024 a placé l'héritage et la durabilité au cœur de son projet et a posé des premières actions concrètes qui continuent de structurer sa stratégie. C'est le cas notamment de :

- La Charte sociale Paris 2024 signée avec les partenaires sociaux dès 2017 pour fixer des engagements en matière d'exemplarité sociale et suivre leur réalisation ;
- L'alignement de Paris 2024 avec l'Accord de Paris qui se matérialise par une réduction de moitié des émissions de gaz à effet de serre et une compensation des émissions résiduelles pour atteindre la neutralité ;
- La Semaine Olympique et Paralympique (SOP), lancée dès 2017 avec le ministère de l'Éducation nationale et de nombreux acteurs du mouvement sportif, notamment les fédérations sportives scolaires, pour donner

un coup de projecteur annuel sur l'importance de l'éducation physique et sportive (EPS) et de la pratique d'activités physiques et sportives pour les jeunes de la maternelle à l'université.

De nombreuses autres actions engagées lors de la candidature ont posé les fondations de la stratégie Héritage et Durabilité, notamment avec :

- Le Pr Muhammad Yunus et ses équipes pour promouvoir la place de l'Économie Sociale et Solidaire dans l'organisation des Jeux ;
- L'ONG Play International pour promouvoir les valeurs olympiques et paralympiques et l'activité sportive des jeunes en France et à l'étranger ;
- Le WWF France qui a accompagné le Comité de Candidature dans la définition de la stratégie d'excellence environnementale des Jeux.

LA STRATÉGIE, HÉRITAGE ET DURABILITÉ

La stratégie Héritage et Durabilité, que ce soit dans sa conception ou sa mise en œuvre est une aventure véritablement collective, qui veut à la fois favoriser et tirer parti de ce que les Jeux ont d'unique : une force de mobilisation pour atteindre un objectif commun, une capacité à fédérer les énergies et la mise

en lumière d'initiatives remarquables. Sa conception est le fruit de deux années de co-construction avec nos parties prenantes internes et externes. Elle constitue le cadre dans lequel s'inscrivent tous les acteurs engagés pour bâtir l'héritage des Jeux de Paris 2024.

PRÉSENTATION DES PILIERS DE LA STRATÉGIE HÉRITAGE ET DURABILITÉ

La stratégie Héritage et Durabilité se fonde sur les six grands piliers présentés ci-dessous. Ces piliers ont été conçus pour permettre

à la fois de livrer des Jeux exemplaires (axe n°1) et de laisser un héritage durable sur les territoires après les Jeux (axe n°2).

LIVRER DES JEUX EXEMPLAIRES

Des jeux éco-responsables vecteurs de solutions durables

Des jeux moteurs d'attractivité et de développement des territoires

Des jeux partagés porteurs d'opportunités pour tous

BÂTIR UN HÉRITAGE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Le sport pour la santé, l'éducation et l'engagement citoyen

Le sport pour plus d'inclusion, d'égalité et de solidarité

Le sport au service de la transformation écologique

LA STRATÉGIE HÉRITAGE ET DURABILITÉ CONSTITUE LE CADRE COMMUN D'UNE AMBITION COLLECTIVE PORTÉE PAR PARIS 2024 ET LES PARTIES PRENANTES

La stratégie Héritage et Durabilité est le fruit d'un travail collectif engagé dès 2016 pour définir une ambition partagée, à laquelle tous les acteurs engagés dans la préparation des Jeux de Paris 2024 contribuent activement : Ville hôte, Etat et collectivités territoriales ; Comité national olympique et sportif français (CNOSF), Comité paralympique et sportif français (CPSF) et tous les acteurs du mouvement sportif ;

partenaires marketing, partenaires sociaux et acteurs de la vie économique de notre pays, habitants et acteurs de la société civile partout en France. Des centaines de réunions, de concertations, d'ateliers de participation citoyenne, d'échanges et de contributions ont ainsi permis d'élaborer un cadre partagé, structuré autour de deux ambitions :

O1

Livrer des Jeux exemplaires sur le plan social et environnemental dans tous les actes associés à l'organisation des Jeux de Paris 2024, avec une exigence permanente :

mettre l'organisation du plus grand évènement sportif au monde au service de l'environnement, du développement économique et social et de l'amélioration de la qualité de vie dans les collectivités hôtes .

O2

Bâtir un héritage social et environnemental fort et durable qui mette le sport au service de l'individu, de la société et de la planète :

créer une prise de conscience sur l'importance de l'activité physique et sportive, donner envie de bouger plus et renforcer l'accès à la pratique, utiliser le sport à des fins pédagogiques et éducatives, s'appuyer sur le sport pour inclure des publics en difficulté et faire du sport un levier au service de la transformation écologique.

Au service de ces deux ambitions, Paris 2024 conçoit et met en œuvre une approche méthodologique innovante, avec la volonté de la partager largement et de la laisser en héritage, par exemple à travers :

- **Les plateformes Entreprises 2024, ESS 2024 et Emplois 2024**, conçues pour pouvoir bénéficier aux futurs grands événements sportifs internationaux (GESI) accueillis en France ;
- **La Charte sociale Paris 2024**, qui fait l'objet d'un projet de réplique à l'échelle européenne initiée par l'Association Européenne des Employeurs du Sport (EASE) avec le soutien de la Commission européenne dans le cadre de l'appel à projet 2020 Erasmus+ Sport ;
- **Le projet pilote Playdagogie – Valeurs de l'olympisme** mené en candidature avec l'UNICEF et l'ONG Play International, qui fait vivre les valeurs olympiques de respect, d'amitié et d'excellence pour favoriser l'éducation des enfants sur plusieurs territoires ;
- **Une stratégie responsable des achats**, conforme à la commande publique, qui permet l'intégration des enjeux environnementaux et sociaux pour toutes

les catégories d'achats applicable à Paris 2024, ses prestataires et partenaires marketing et que les acteurs du sport et des entités publiques pourront s'approprier ;

- **Les travaux engagés pour la certification ISO 20121**, s'appuyant sur un système de management durable qui garantit que les enjeux sociaux et environnementaux sont pris en compte dans l'ensemble du comité d'organisation grâce à des procédures rigoureuses ;
- **Les travaux d'évaluation et de mesure de l'impact** engagés dès leur origine en collaboration avec l'OCDE² et le CIO, afin qu'ils puissent être utilisés pour évaluer l'impact des futures éditions des Jeux et qu'ils puissent être utiles aux travaux d'évaluation des autres futurs GESI.
- **Une méthode carbone**, pour maîtriser l'impact climat des Jeux en anticipant, évitant, réduisant et compensant les émissions tout en mobilisant sur ces enjeux; méthode qui est partagée avec le mouvement sportif français pour qu'il puisse l'intégrer dans ses activités.

Le mot de MARIE BARSACQ

DIRECTRICE EXÉCUTIVE
IMPACT & HÉRITAGE



© Rudy Waks

« Cette présentation de la stratégie Héritage et Durabilité est une occasion pour notre équipe d'examiner le chemin parcouru depuis 2016 d'abord, car c'est en candidature que les premières fondations furent posées, puis depuis 2018, lorsque le comité d'organisation Paris 2024 a été créé. De ce bref regard en arrière, je retiens d'abord l'importance que Tony Estanguet et tous les acteurs de Paris 2024 ont souhaité accorder, dès la genèse du projet, à la question de l'héritage des Jeux. Cet engagement guide nos efforts et nos choix au quotidien, au sein de Paris 2024 mais aussi de la SOLIDEO et de tous les acteurs engagés avec nous dans la préparation de cet événement unique. Cela nous permet, à trois ans des Jeux de Paris 2024, de savoir quels sont nos objectifs, quels sont les moyens que nous nous donnons pour les atteindre, quelles sont les méthodes pour évaluer l'avancement de nos travaux et de nos résultats. Cela crée un contexte qui nous engage car tout est réuni pour que nous puissions agir efficacement durant les quatre prochaines années, et au-delà, pour bâtir l'héritage de Paris 2024.

Je retiens également que ces objectifs, ces moyens d'agir et ces méthodes d'évaluation ne sont pas uniquement ceux du comité d'organisation Paris 2024. Notre approche, et j'ai la conviction que c'est sa force, est partagée par tous les acteurs engagés avec nous :

le mouvement sportif d'abord, au cœur de notre projet, les pouvoirs publics, les partenaires marketing, les collectivités Terre de Jeux 2024, les établissements Génération 2024, les clubs, les citoyens, etc. Cela crée une communauté qui nous procure une motivation hors du commun, car toutes celles et ceux qui aiment le sport savent à quel point la force d'un collectif permet de soulever des montagnes.

Mais cette présentation est surtout l'occasion de regarder le chemin qu'il nous reste à accomplir. L'heure n'est pas à l'autocongratulation : les conditions sont réunies, les objectifs sont définis, nous avons la responsabilité collective d'agir et agir encore, avec humilité et énergie, pour que les Jeux profitent à tous et pour qu'ils laissent une empreinte durable dans notre société.

L'ambition est claire : démontrer que l'exemplarité **environnementale et sociale** est non seulement une exigence, mais aussi une force

et renforcer la place de l'activité physique et du sport dans notre pays, tout particulièrement pour la Génération 2024. On a commencé à fond, on accélère ! »



Le mot de GEORGINA GRENON

DIRECTRICE DE L'EXCELLENCE
ENVIRONNEMENTALE



© Rudy Waks

« Dans la lutte et l'adaptation au changement climatique et face à l'urgence à préserver et régénérer la biodiversité, nous avons décidé de faire des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 une opportunité. Depuis la candidature, ce parti pris nous guide et rassemble l'ensemble des acteurs des Jeux et du mouvement sportif, avec sincérité et conviction.

Le sport rassemble 5 millions de bénévoles en France, fait vivre des émotions uniques grâce à 2,5 millions d'événements chaque année, et prouve tous les jours, dans les 180 associations sportives qui maillent le territoire, son utilité sociale en faveur de l'éducation, l'inclusion, l'égalité femmes-hommes et la cohésion. Mais comme chaque activité humaine, comme toutes les composantes de la société, le sport aussi doit faire sa transformation écologique. Plus encore, nous en sommes convaincus, il peut être un levier pour construire une société plus durable, plus solidaire, plus respectueuse de la nature et de la biodiversité. Le sport nous permet de nous émerveiller face à la beauté de nos paysages et de comprendre l'urgence à les préserver, le sport est un excellent moyen pour nous déplacer sans polluer, le sport nous

reconnecte à l'énergie indispensable que nous puisons dans nos assiettes, le sport nous fait prendre conscience de la nécessité de respirer un air pur, le sport est un moyen de nous divertir, de vivre des expériences et de se fabriquer des souvenirs collectifs plutôt que de consommer sans limite.

Nous avons toutes les clés
en main pour faire
de Paris 2024 **une étape
dans la transformation
écologique du sport.**

En nous donnant les moyens de garantir notre propre exemplarité. En accélérant le déploiement des solutions innovantes pour des événements spectaculaires et durables, en travaillant avec l'ensemble des acteurs de la famille Paris 2024 pour que nos méthodes et accomplissements laissent un héritage matériel et immatériel. Ce plan est le fruit du travail entrepris par l'ensemble des acteurs de l'écosystème Paris 2024 depuis la candidature. Il trace aussi le chemin qu'il nous reste à accomplir, ensemble.



LES CONSTATS AU FONDEMENT DES OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE

Au sein de chaque pilier de la stratégie Héritage et Durabilité, nous nous sommes appuyés sur des constats pour définir nos objectifs. Pour suivre l'avancement de nos travaux et l'atteinte de nos objectifs, des indicateurs sont en cours d'élaboration, en nous appuyant sur une nomenclature d'indicateurs reconnus en France et à l'échelle internationale.

Au regard de ces constats et pour poursuivre ces objectifs, des initiatives ont été conçues et, pour certaines, d'ores et déjà mises en place pour optimiser l'impact des Jeux sur la société et l'environnement. On distingue deux types d'initiatives : les initiatives lancées grâce aux Jeux, qui n'auraient pas vu le jour sans la perspective d'accueillir cet événement en 2024 et les initiatives accélérées grâce aux Jeux, qui prennent une forme, une ambition

ou un périmètre nouveau à la faveur des Jeux, qu'elles soient propres aux parties prenantes, portées avec le comité d'organisation ou soutenues par le Fonds de dotation Paris 2024.

Cette démarche fédératrice est illustrée, de façon non-exhaustive et uniquement à titre d'exemples, par des initiatives qui relèvent des programmes héritage de chaque partie prenante. Ce plan ne constitue toutefois pas un rapport : il ne dresse pas la liste de l'ensemble des initiatives lancées ou en cours de lancement, qui feront l'objet d'un rapport ultérieur, mais se concentre sur les objectifs partagés de la stratégie Héritage et Durabilité. La mise en œuvre des actions décrites dans ce document sera complétée d'un bilan fréquent selon des indicateurs définis dans les prochains rapports à venir sur le sujet de l'héritage.

01

UNE RESPONSABILITÉ:

L'ENGAGEMENT
ENVIRONNEMENTAL, SOCIAL
ET ÉCONOMIQUE
AU CŒUR DU MODÈLE DES JEUX

Le tableau ci-dessous présente les principaux constats et objectifs des piliers mentionnés dans cette partie.

PILIER	CONSTATS PRINCIPAUX	OBJECTIFS PRINCIPAUX
<p>Des Jeux éco-responsables, vecteurs de solutions durables</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les crises climatiques et environnementales actuelles (érosion de la biodiversité, pollution de l'air, épuisement des ressources...) menacent l'avenir du sport au même titre que toutes les activités humaines. • Le sport et le secteur de l'évènementiel doivent prendre conscience de leur impact sur le climat et l'environnement et proposer un modèle plus vertueux pour maximiser son impact positif. • Le modèle traditionnel d'organisation des Jeux n'était pas adapté aux trajectoires de réduction des gaz à effet de serre pour tenir les engagements de la France sur le climat. • L'organisation des Jeux est un levier pour aligner les acteurs sur des solutions en faveur de la transformation écologique de la société et des territoires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Garantir la neutralité carbone des Jeux. • Valoriser, préserver et régénérer la biodiversité sur les sites olympiques et paralympiques. • Déployer une économie circulaire pour les Jeux. • Renforcer la résilience des Jeux et des territoires (anticipation et gestion des risques climatiques). • Favoriser l'émergence de solutions innovantes, tant technologiques que méthodologiques ou sociales, afin de contribuer à l'atteinte des objectifs. • Assurer une contribution positive pour le Climat
<p>Des Jeux moteurs d'attractivité, de développement des territoires et de l'amélioration de la qualité de vie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La Seine-Saint-Denis, département au nord de Paris, et le Nord-Est de Paris (18ème, 19ème, 20ème arrondissements) seront au cœur des Jeux. La Seine-Saint-Denis figure parmi les dix départements dont le taux de chômage et le taux de pauvreté sont les plus élevés en France métropolitaine. Le Nord-Est de Paris est également touché par de nombreuses fractures sociales et territoriales. • La Seine-Saint-Denis compte seulement 35 piscines et 61 bassins pour une population de 1,6 million d'habitants, soit 0,53 bassin pour 100 000 habitants contre 0,94 au niveau national. La Ville de Paris compte 0,36 bassin pour 100 000 habitants. • Un enfant sur deux entrant en 6ème en Seine-Saint-Denis ne sait pas nager alors que le taux de savoir nager à Paris oscille entre 58% et 93% selon les arrondissements. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser tous les acteurs pour renforcer le savoir-nager dans le Nord-Est de Paris et particulièrement en Seine-Saint-Denis. • Améliorer l'offre sportive et l'accès à la pratique sportive dans les collectivités hôtes et en particulier en Seine-Saint-Denis et dans le Nord-Est de Paris. • Offrir des opportunités d'engagement citoyen et d'insertion professionnelle à la jeunesse de Seine-Saint-Denis. • Améliorer les conditions de vie et contribuer au développement des collectivités hôtes.
<p>Des Jeux responsables et porteurs d'opportunités pour tous</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les grands événements mobilisent fréquemment des emplois et des filières métiers mais il n'existe pas à ce jour de blocs de compétences transférables pour valoriser l'expérience des travailleurs. • Les TPE-PME ont parfois du mal à capter les marchés des GESI par manque de temps pour réaliser une veille active, de personnel pour répondre aux marchés ou de réseau pour se grouper et répondre à certains marchés. • Le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire est porteur d'innovation importante dont le secteur des grands événements s'est peu emparé jusqu'alors. • L'organisation des Jeux crée des défis et des opportunités en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. • La livraison des Jeux est un levier pour développer l'accessibilité, l'inclusion, et les droits fondamentaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Recenser les emplois mobilisés par secteurs et par année pour anticiper les besoins, engager les parcours de formation nécessaires et donner de la visibilité aux branches concernées. • Structurer et développer des filières et métiers mobilisés pendant les Jeux. • Développer les compétences professionnelles des habitants, en particulier ceux éloignés de l'emploi. • Favoriser l'accompagnement spécifique des demandeurs d'emplois avant les Jeux. • Informer et accompagner les TPE-PME et les acteurs de l'ESS pour les encourager à répondre aux marchés des Jeux. • Concevoir une stratégie responsable des achats qui optimise les retombées économiques et sociales des marchés des Jeux pour les territoires. • Assurer l'exemplarité des Jeux et des autres grands événements sportifs en matière d'égalité femme/homme. • Améliorer la prise en compte de l'accessibilité universelle. • Contribuer à une meilleure inclusion des PSH.

DES JEUX ÉCO-RESPONSABLES, VECTEURS DE SOLUTIONS DURABLES

UNE STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE
AMBITIEUSE COUVRANT
TOUT LE PÉRIMÈTRE DES JEUX

—
2018

DES JEUX
ÉCO-RESPONSABLES,
VECTEURS DE SOLUTIONS
DURABLES

—
2024

UN NOUVEAU STANDARD POUR
LES GRANDS ÉVÈNEMENTS

—
2028

DES JEUX ÉCO-RESPONSABLES, VECTEURS DE SOLUTIONS DURABLES

LE MODÈLE TRADITIONNEL DES JEUX N'ÉTAIT PLUS ADAPTÉ

Nous savons désormais que le changement climatique, les crises environnementales et leurs conséquences ne concernent pas demain mais aujourd'hui. Alors que les émissions de carbone atteignent des niveaux records, chacun peut d'ores-et-déjà constater les effets des activités humaines sur le climat. Pressions sur la biodiversité, pollution des sols, de l'air et de l'eau, surconsommation des ressources menacent l'équilibre de la planète et de l'Humanité. Le monde du sport est interpellé par ces constats : la nature étant souvent leur terrain de jeu, les sportifs observent au quotidien la dégradation des rivières, des montagnes, des océans. Certaines organisations sportives, maillon clé des territoires, sont exposées à ces bouleversements. Mais surtout,

grâce à leur incroyable pouvoir de mobilisation, les Jeux doivent être en première ligne pour agir et être exemplaires.

Dans ce contexte, le modèle traditionnel de l'organisation des Jeux n'était pas adapté aux trajectoires de réduction pour tenir les engagements de la France sur le climat. C'est pourquoi, en alignement avec l'Agenda 2020 du CIO, Paris 2024, dès la phase de candidature a pris non seulement l'engagement d'organiser les premiers Jeux alignés sur l'Accord de Paris, réduisant de moitié ses émissions de gaz à effet de serre et garantissant dès 2021 la neutralité carbone mais aussi de livrer des Jeux exemplaires en matière de préservation de la biodiversité et d'économie circulaire.

DES ENGAGEMENTS AMBITIEUX POUR LIVRER DES JEUX EXEMPLAIRES

Paris 2024 - en collaboration étroite avec la SOLIDEO et les parties prenantes - porte la responsabilité de livrer des Jeux responsables sur le plan social et environnemental. Le cap fixé est ambitieux, et sera atteint en équipe. C'est pourquoi Paris 2024 s'associe aux démarches des collectivités hôtes, du CNOSF, du CPSF et du Ministère chargé des Sports et dans ce cadre a notamment été un des premiers signataires de la Charte des 15 engagements écoresponsables des organisateurs d'événements du Ministère chargé des Sports et du WWF France.

Dès la candidature, Paris 2024 a donc posé les bases d'une stratégie exemplaire et ambitieuse avec des engagements forts, construits avec le concours de nombreux acteurs, et traduits dans la Stratégie d'Excellence Environnementale, collectivement approuvée par le Conseil d'Administration en 2019. Cette stratégie adresse 4 grands enjeux environnementaux identifiés pour une livraison exemplaire des Jeux de Paris 2024 : le climat, la biodiversité, l'économie

circulaire et la résilience environnementale.

Les réponses stratégiques et opérationnelles à ces 4 enjeux se traduisent dans des engagements pris pour les différentes activités des Jeux : approvisionnement en électricité renouvelable pendant les Jeux ; restauration durable ; objectif zéro déchets pendant l'événement ; flotte de véhicules propres pour le transport de la famille olympique et paralympique ; accessibilité des sites transports en commun et en mobilité douce pour les spectateurs ; intégration des principes de l'économie circulaire pour les constructions permanentes et temporaires ; déploiement d'une technologie durable.

Quelques leviers d'action sont présentés dans ce plan et l'équipe Excellence Environnementale agit à 360 degrés avec l'ensemble des équipes Paris 2024 et ses parties prenantes pour livrer des Jeux exemplaires via, par exemple, la stratégie responsable des achats, l'innovation, la formation, la création de valeur commerciale ou encore la définition d'expériences clients durables.

PILERS	OBJECTIFS	SOUS-OBJECTIFS	INITIATIVES LANCÉES OU ACCÉLÉRÉES
Des Jeux éco-responsables, vecteurs de solutions durables	GARANTIR LA NEUTRALITÉ CARBONE ET ÊTRE LES PREMIERS JEUX À CONTRIBUTION POSITIVE POUR LE CLIMAT	Anticiper et éviter les émissions carbone	1. Développement d'une méthode d'analyse systémique de l'impact environnemental 2. Première analyse des enjeux et impacts environnementaux réalisés pour chaque site (sauf Tahiti)
		Réduire de moitié les émissions carbone par rapport aux éditions des Jeux des années 2010	
		Delivrer un programme additionnel permettant une contribution positive pour le climat	
	VALORISER, PRÉSERVER ET RÉGÉNÉRER LA BIODIVERSITÉ	Révéler les espèces végétales et animales présentes sur chacun des sites	3. Changement du modèle : d'une empreinte carbone prévisionnelle à un budget carbone fixé bien avant les Jeux 4. Intégration de l'approche aux opérations
		Préserver les habitats avec des actions sur les sites	
		Régénérer les écosystèmes avec une qualité environnementale dégradée et au fort potentiel de renaturation	
	DÉPLOYER UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE	Anticiper et réduire les matières nécessaires aux Jeux en misant sur l'existant	5. Définition de l'économie circulaire comme le premier engagement de la stratégie responsable des achats 6. Réalisation du plan de management des ressources 7. Elaboration de la Stratégie Zéro Déchet
		Gérer efficacement la consommation de matières et les déchets pendant les Jeux	
		Renforcer les filières sur les territoires	
		Eco-concevoir ce qui doit être produit et assurer une seconde vie aux produits et aux équipements	
RENFORCER LA RÉSILIENCE	S'adapter au dérèglement climatique	Programmes à définir à horizon 2021	
	Lutter contre les pollutions air, eau, sol et tout type de nuisance		
	Favoriser l'émergence de solutions innovantes, tant technologiques que méthodologiques ou sociétales, afin de contribuer à l'atteinte des objectifs		8. Concours Inov-4 du Programme Investissements d'Avenir (PIA) avec la catégorie exceptionnelle des Jeux Olympiques et Paralympiques.

ASSURER UNE CONTRIBUTION POSITIVE POUR LE CLIMAT : UNE MÉTHODE ET UNE AMBITION INÉDITES

Le changement climatique remet en cause la possibilité même de faire du sport. Les canicules de plus en plus intenses et fréquentes en milieu urbain obligent les autorités à conseiller aux habitants des villes d'éviter toute activité extérieure et parfois à reporter des compétitions sportives. Face aux prévisions des scientifiques, l'organisation des Jeux d'été est remise en cause : des études indiquent qu'à terme, seule une trentaine de villes de l'hémisphère Nord seront assez fraîches pour accueillir les Jeux après 2085 et certains pays ne pourront plus participer à des disciplines faute de possibilité d'entraînement sur leur territoire – remettant en cause l'universalité des Jeux. Face au plus grand défi de l'Humanité, le plus grand événement sportif du monde

prend ses responsabilités : le premier héritage environnemental des Jeux est d'assurer un impact neutre pour le climat et l'environnement en réduisant de moitié l'impact carbone des Jeux, en compensant 100% des impacts résiduels sur le périmètre de responsabilité le plus large (scope 3) et en garantissant le respect des plus hauts standards environnementaux.

Avec comme lignes directrices la sobriété, l'innovation et l'audace, Paris 2024 met en place un nouveau standard dans l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques. Le nouveau défi est d'apporter une contribution positive pour le climat en soutenant des projets qui permettront d'éviter ou de séquestrer plus de CO₂ que les Jeux en auront émis !

LE CHANGEMENT DE MODÈLE : D'UNE EMPREINTE CARBONE PRÉVISIONNELLE À UN BUDGET CARBONE FIXÉ BIEN AVANT LES JEUX

La méthode de Paris 2024 consiste à changer le modèle concernant la prise en compte du carbone dans l'organisation d'un événement : au lieu d'être dans une logique d'empreinte prévisionnelle ou de reporting et compensation post-événement, Paris 2024 prend comme donnée d'entrée son « empreinte carbone cible » et met en œuvre des actions ambitieuses pour l'atteindre. A l'image des budgets financiers à ne pas dépasser, l'empreinte carbone cible correspond à un « budget carbone » à respecter pour livrer des Jeux. Cette méthode, qui se fixe pour but de transformer notre rapport aux émissions de gaz à effet de serre, permet de piloter et de maîtriser l'impact de l'événement dès le début de son organisation. Alors que les précédentes éditions des Jeux

d'été ont en moyenne émis 3,6 millions de tonnes de CO₂, le budget carbone de Paris 2024 est estimé à 1,5 millions de tonnes de CO₂, qui sont réparties entre les principaux postes d'émission (constructions, transports et opérations des Jeux). L'atteinte de cet objectif de réduction ambitieux est notamment rendue possible par la sobriété du concept reposant sur 95% d'infrastructures déjà existantes ou temporaires, et par un plan de réduction des émissions de CO₂ pour toutes les opérations liées aux Jeux. Pour la première fois, un Comité se fixe un budget carbone à respecter, pensé bien en amont des Jeux et intégré avec une nouvelle méthode à la stratégie et aux opérations globales.

UNE APPROCHE INTÉGRÉE À LA CONCEPTION, À LA STRATÉGIE, À L'ORGANISATION ET AUX OPÉRATIONS GLOBALES.

L'approche ERC est déjà connue : éviter, réduire puis compenser. Pour maîtriser son impact, Paris 2024 ajoute deux étapes : anticiper les émissions et mobiliser grâce à la force d'attraction des Jeux.

- **Anticiper** : Paris 2024 s'est doté d'un outil d'estimation de l'impact carbone, créé par et pour le Comité, pour piloter ses choix dès à présent et tout au long du cycle de préparation de l'organisation des Jeux.
- **Éviter** grâce à un concept en rupture. Paris 2024 s'appuie sur 95% d'infrastructures existantes ou temporaires, a défini un concept compact et efficace pour limiter les distances et les déplacements, et garantit l'accessibilité des sites par les transports en commun et les mobilités douces.

- **Réduire** : en identifiant précisément les postes d'émissions et en poussant des solutions bas-carbone pour chaque activité.
- **Compenser** : en retenant le périmètre le plus large - le scope 3 - qui comptabilise aussi les impacts indirects et au-delà pour laisser une contribution positive pour le climat. Tout ce qui ne peut être évité, par exemple les déplacements des spectateurs, sera compensé à travers des projets à double bénéfice, environnemental et social.
- **Mobiliser** les citoyens et le mouvement sportif, en se saisissant du sport comme d'un formidable levier pour accélérer la transition écologique (création et partage d'outils pour évaluer, réduire et compenser les impacts, incitations pour transformer les comportements etc.)

VALORISER, PRÉSERVER ET RÉGÉNÉRER LA BIODIVERSITÉ

La biodiversité, essentielle à l'existence humaine car source de nourriture, d'énergie ou de matériaux, décline à une vitesse sans précédent. Ces 40 dernières années, 60% des populations d'animaux sauvages ont disparu ; aujourd'hui 1 million d'espèces animales et végétales sont menacées

d'extinction. Il ne s'agit plus seulement de limiter les impacts de l'activité humaine mais d'agir pour la régénération des écosystèmes.

C'est la direction vers laquelle tend Paris 2024, à son échelle et en lien avec tout son écosystème.

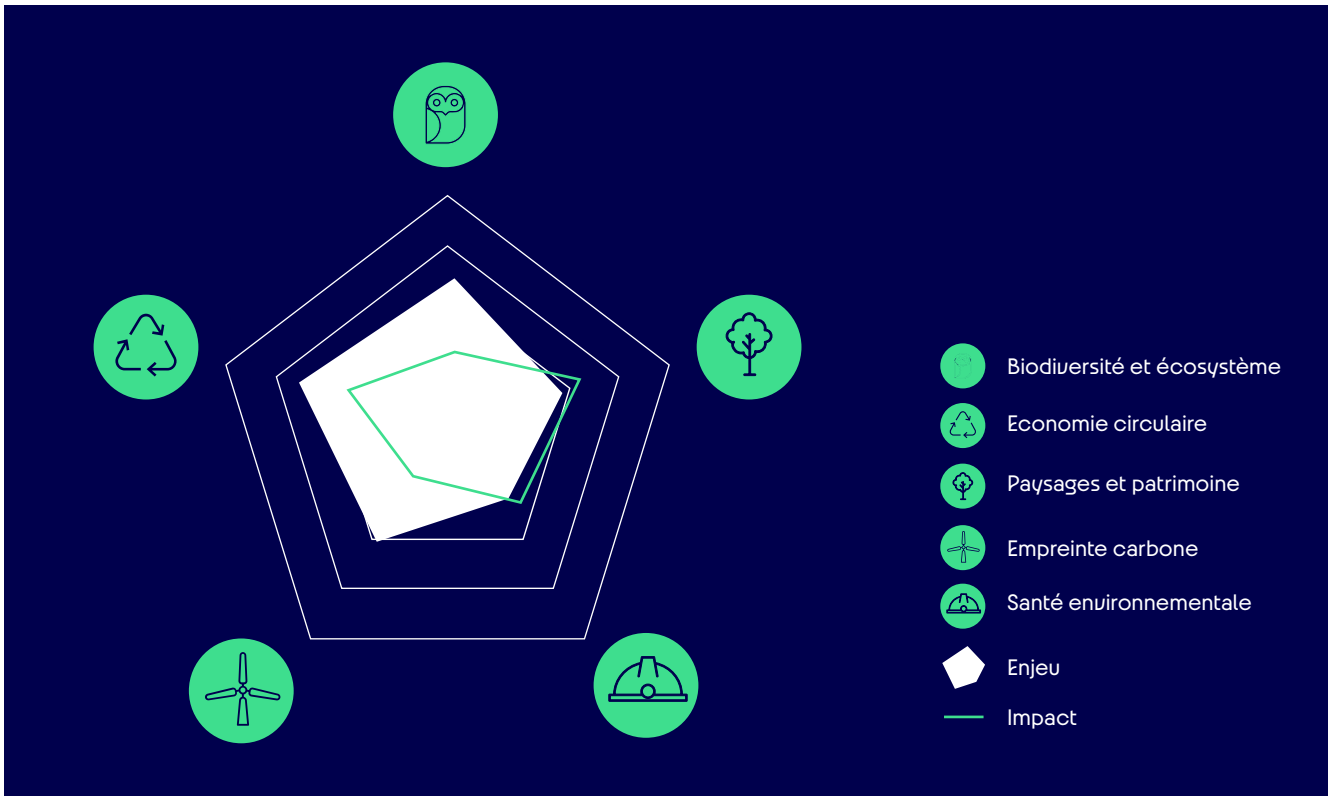
DÉVELOPPEMENT D'UNE MÉTHODE INNOVANTE D'ANALYSE SYSTÉMIQUE DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Pour répondre aux différents défis, il fallait concevoir une méthode valable pour tous les sites, qui permette d'évaluer les impacts écologiques dès aujourd'hui et jusqu'à la période post-Jeux, dans un processus itératif d'amélioration. Cette méthode a été construite en cohérence avec les ambitions et méthodes du CIO et de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) en France

développées dans les différents guides « Sport et biodiversité »³.

Un outil d'évaluation itératif a été construit, permettant d'évaluer dans le temps, depuis la conception et jusqu'à fin 2024, les enjeux propres à chaque site ainsi que les impacts environnementaux des aménagements et des manifestations liés aux Jeux. Il est illustré ci-dessous et distingue cinq axes d'analyse :

3. « Mitigating biodiversity impacts of sports events » - <https://www.iucn.org/fr/node/33050>
« Sports and urban biodiversity » - <https://portals.iucn.org/library/node/49127>



La phase d'expertise initiale de cette méthode-action, déployée sur « l'ancien concept » des Jeux courant 2020 (à l'exception de Tahiti), a mis en évidence des impacts relativement faibles, et a identifié plusieurs opportunités d'empreinte positive à approfondir.

Dans la quasi-totalité des cas, la biodiversité concernée par ces sites – et qui pourrait être améliorée par les Jeux est une biodiversité « quotidienne ». Exceptionnellement, lorsqu'elle est moins commune, elle a fait l'objet d'une expertise spécifique très rigoureuse et de dossiers réglementaires adaptés.

Il est possible d'affirmer à ce stade que :

- la grande majorité des sites sont situés dans des écosystèmes transformés issus d'artificialisation ancienne ou récente ;
- l'organisation des Jeux implique peu de nouvelles constructions et globalement

pas de consommation nette d'espaces naturels, forestiers ou agricoles ;

- les aménagements au niveau des villages vont permettre une amélioration des milieux ;
- au niveau des sites temporaires, les impacts sont relativement faibles et compensés.

À la suite de la phase d'expertise initiale de cette méthode-action (sauf pour les sites football et Tahiti), les impacts mis en évidence sont relativement faibles et plusieurs opportunités d'empreinte positive apparaissent. Grâce au concept sobre des Jeux, il y a peu de nouvelles constructions pour des sites permanents au global et pas de consommation nette d'espaces naturels, forestiers ou agricoles. En allant plus loin, les aménagements dans les deux Villages vont permettre une amélioration des milieux dégradés. Tous les sites temporaires sont situés dans des écosystèmes transformés issus d'artificialisation plus ou moins récente.

3 AMBITIONS PRINCIPALES POUR LA BIODIVERSITÉ ET L'ENVIRONNEMENT

1. Révéler les espèces animales et végétales sur chacun des sites. Le plus souvent, quand on pense « biodiversité », on invoque l'extraordinaire, assorti à l'urgence de protéger les espèces en voie de disparition. Or la biodiversité concerne l'ensemble des espèces communes non protégées mais tout autant en régression, telles que les mésanges, le crapaud commun, le renard, qui elles aussi doivent faire l'objet d'attentions particulières. C'est la biodiversité que l'on pourrait qualifier « d'ordinaire » et que Paris 2024 souhaite mettre en valeur, exposer et révéler à l'occasion des Jeux.
2. Préserver les habitats avec des actions sur les sites de réduction de l'impact ; de sobriété et de réutilisation maximale ; de protection des usagers et des qualités paysagères

et du patrimoine.

3. Régénérer les écosystèmes sur lesquels la qualité écologique est dégradée et où les potentiels de renaturation sont importants. Ce corpus d'actions sera axé sur l'enjeu de biodiversité, complémentaire à la stratégie carbone développée par ailleurs.

Il s'agit donc d'aller plus loin que la réduction ou la compensation des impacts environnementaux sur les sites de compétitions. Paris 2024 veut être le levier d'une prise de conscience de ce que revêt la biodiversité dans sa globalité. Au-delà de la réduction des impacts environnementaux, l'organisation de ces Jeux doit être le fer de lance d'une part, d'une information citoyenne claire et complète et, d'autre part, d'une régénération écologique.

DÉPLOYER UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Selon le Circularity Gap Report 2020⁴, les économies mondiales consomment 100 milliards de tonnes de matières chaque année. Cette consommation a été multipliée par 10 en l'espace d'un siècle, et s'appuie majoritairement sur l'extraction de ressources non-renouvelables. Seuls 8,6% de ces minerais, énergies fossiles, métaux et biomasse

consommés recirculent dans l'économie. Ce modèle de consommation des ressources n'est pas soutenable à long terme : flambée des prix des matières premières, risque d'approvisionnement, disponibilité de matériaux critiques pour les économies, crises sociales, écologiques et climatiques, sont autant de risques globaux à prendre en compte.

UNE GESTION SOBRE ET EFFICACE DES RESSOURCES EST UNE PRIORITÉ

A l'échelle de Paris 2024, et dans un contexte de tension croissante sur la gestion des ressources, la sobriété relève d'une dynamique d'exemplarité et d'acceptabilité. Adopter une gestion sobre et efficace des ressources est, en ce sens, une priorité. Par ailleurs, l'effet d'entraînement des Jeux Olympiques et Paralympiques doit servir à la structuration et la consolidation de filières circulaires vertueuses, créatrices de valeur

sur les territoires.

C'est pourquoi Paris 2024 travaillera à : Anticiper et réduire les matières nécessaires aux Jeux en misant sur l'existant ; Eco-concevoir ce qui doit être produit et assurer une seconde vie aux produits et aux équipements ; Gérer efficacement la consommation de matières et les déchets pendant les Jeux ; renforcer les filières sur les territoires.

4. <https://www.circularity-gap.world/2020>

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EST LE PREMIER ENGAGEMENT DE LA STRATÉGIE RESPONSABLE DES ACHATS

La production et consommation de ressources pour les Jeux, se faisant en grande partie via les achats, le Comité a choisi de faire de l'économie circulaire le premier des 5 engagements prioritaires de sa stratégie responsable des achats. L'ensemble des prestataires et fournisseurs

des Jeux est donc encouragé à recourir à l'éco-conception, à limiter l'utilisation des ressources premières/non-renouvelables, la production de déchets, le gaspillage et à prendre en compte la fin de vie ou la transmission post-Jeux de leurs produits.

UN DIAGNOSTIC PRÉVU POUR 2021 POUR PRÉPARER LE PLAN D'ACTION

A travers la réalisation d'un Plan de management des ressources prévu en 2021, Paris 2024 souhaite évaluer son « empreinte matière ». Dans ce cadre, il s'agit d'identifier l'ensemble des ressources nécessaires aux événements intermédiaires et à la phase opérationnelle des Jeux.

Par ressources, est entendu l'ensemble des produits, matériaux et déchets qui seront achetés, loués, utilisés ou produits par Paris 2024. L'objectif de cette démarche est de se doter d'une vision claire de la consommation de ressources par Paris 2024, de manière à minimiser les flux entrants, et ainsi, à réduire le volume de déchets associés. Le diagnostic sera assorti d'un plan d'action, pour limiter le volume de déchets, structurer les filières locales de réemploi et de réutilisation en conséquence, et anticiper le traitement et la valorisation des déchets résiduels.

LA RÉDACTION D'UNE « POLITIQUE ZÉRO DÉCHET » POUR GUIDER ET ACCOMPAGNER L'ÉCOSYSTÈME

En 2021 également, en s'adossant au Plan de management des ressources, Paris 2024 va définir son ambition en matière d'économie circulaire au travers d'une stratégie « Zéro déchet ». Cette stratégie viendra compiler les enjeux en termes de ressources et de déchets sur les territoires et y associera un plan d'action co-élaboré avec ses parties prenantes. Parmi les enjeux identifiés, Paris 2024 s'engage à travailler pour limiter l'usage du plastique à usage unique et ainsi à mettre en place les solutions alternatives. Ce plan d'action élargi sera assorti d'indicateurs permettant d'en assurer le suivi et la mise en œuvre. Un manifeste accompagnera la stratégie, pour en assurer une large communication.

Par le biais de sa « Politique Zéro Déchet », Paris 2024 entend aller au-delà de l'exemplarité pour transformer durablement les filières au profit d'une économie circulaire et inclusive.

RENFORCER LA RÉSILIENCE ENVIRONNEMENTALE

LA RÉSILIENCE DES JEUX : GARANTIR LE CONFORT ET LA SANTÉ DES PARTICIPANTS

La résilience désigne la capacité d'un système à faire face, rebondir et retrouver un fonctionnement normal après une perturbation par l'anticipation, la prévention et la gestion des risques notamment de catastrophes (ex : épisode de pollution de l'air, de l'eau, canicules, inondations, attentats, cyberattaque, pannes électrique ou informatique).

Des chocs peuvent être liés au changement climatique. Périodes caniculaires, hausse des précipitations entraînant des inondations, catastrophes naturelles plus fréquentes et plus intenses sont autant de risques pesant sur le territoire français et donc sur les sites hôtes des Jeux Paris 2024. L'enjeu de l'adaptation au changement climatique est tel qu'il fait également partie de l'Accord de Paris au même titre que la réduction des émissions et l'atteinte de la neutralité carbone.

Un autre risque est la pollution de l'air, pas directement liée au dérèglement climatique mais qui en partage souvent certaines causes comme la combustion d'hydrocarbures. Et ils peuvent être liés : les vagues de chaleur et l'ensoleillement favorisent l'occurrence de pics de pollution à l'ozone, et amplifient les

risques sanitaires pesant sur les populations et en particulier sur les sportifs. Selon l'INSERM, la pratique d'un exercice léger par un sportif amateur peut multiplier par 6 le volume d'air et donc de particules polluantes inhalées⁵, et, pour un athlète de haut niveau pratiquant un exercice intense, ce volume d'air inhalé peut être multiplié par 12. La pollution de l'eau, notamment de la Seine, est également un enjeu majeur des Jeux en raison de la tenue d'épreuves en eau vive. Le risque d'une contamination de la Seine par ruissellement en cas d'épisode pluvieux doit également être géré.

Ainsi pour Paris 2024, la résilience se présente comme un thème à la fois critique pour la livraison de l'événement et potentiellement créateur de valeur, de progrès et d'innovation pour les partenaires marketing et les territoires. Il s'agit d'un thème montant aux niveaux internationaux (CIO, GIEC, UNDRR), nationaux (Etat à travers son Plan National d'Adaptation au Changement Climatique et sa politique de prévention des risques majeurs et de sécurité civile, ADEME) et locaux (Région Ile-de-France, Ville de Paris, Seine-Saint-Denis) ; et sur lequel Paris 2024 s'aligne avec la SOLIDEO sur l'importance de cette thématique.

UNE STRATÉGIE DE RÉSILIENCE SPÉCIFIQUE À PARIS 2024

L'objectif de résilience de Paris 2024 est défini sur deux périmètres : celui des risques considérés et celui des cibles concernées par le domaine de responsabilité de Paris 2024.

- Le périmètre par risques retenu pour Paris 2024 comprend : les conséquences des dérèglements climatiques, les pollutions

air/eau/sol et les nuisances sonores et olfactives ;

- Le périmètre des cibles concernées est celui des athlètes, des spectateurs et des personnels d'organisation dont la santé doit être garantie ainsi que de l'opérationnalité des équipements permanents comme temporaires.

La direction de l'Excellence Environnementale a donc pour rôle d'apporter les clés de compréhension et d'accompagner les directions en charge de la livraison, par exemple celle des Sports pour l'impact météo sur les athlètes ou celle des Sites et Infrastructures (VNI) pour les solutions à déployer sur les sites.

La résilience s'inscrit progressivement dans la stratégie environnementale de Paris 2024,

à travers différents projets. Des premiers travaux sont engagés avec des interlocuteurs internes et externes, par exemple, avec la direction Sites et Infrastructures (VNI). La résilience constitue un axe d'analyse des impacts environnementaux des sites et est un des principes généraux d'éco-conception des infrastructures temporaires qui formeront le « Sustainable Design Guide ». La formalisation d'une stratégie résilience est prévue en 2022.

FAVORISER L'ÉMERGENCE DE SOLUTIONS INNOVANTES

Si certaines solutions existent aujourd'hui pour répondre aux ambitions environnementales de Paris 2024, d'autres manquent à l'échelle des Jeux. C'est pourquoi le comité d'organisation de Paris 2024 fait

le pari de l'innovation pour réduire l'impact environnemental des Jeux et faire émerger des solutions qui serviront au-delà de 2024 pour d'autres marchés ou besoins.

LES LAURÉATS DU CONCOURS INOU-4 DU PROGRAMME INVESTISSEMENTS D'AVENIR (PIA) POUR LA CATÉGORIE EXCEPTIONNELLE DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Le 3 juillet 2019, l'Etat lançait, en collaboration avec Paris 2024, un appel à tous les talents porteurs de projets innovants pour contribuer à l'ambition environnementale de l'organisation des Jeux.

Plusieurs dispositifs du PIA sont mobilisés :

- L'appel à projets « Démonstrateurs de solutions propres pour la production d'énergie hors réseau » ;
- La quatrième vague du Concours d'innovation i-Nov.

Le 9 novembre 2020, le Secrétariat Général pour l'Investissement annonçait les 8 lauréats retenus :

- 5 lauréats pour la sous-catégorie Transition écologique
 - 3 lauréats pour la sous-catégorie Numérique
- Soutenues par l'Etat français à hauteur d'environ 3,5 millions d'euros au total, ces entreprises ont toutes le potentiel d'apporter des solutions innovantes pour Paris 2024, nos partenaires, parties prenantes et/ou le monde du sport français et international.

DES JEUX MOTEURS D'ATTRACTIVITÉ, DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES ET D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE

DES ENGAGEMENTS FORTS POUR
ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT
DE L'OFFRE SPORTIVE ET AMÉLIORER
LA QUALITÉ DE VIE DANS LES TERRITOIRES

—
2018

DES INFRASTRUCTURES
SPORTIVES ET URBAINES MISES
À DISPOSITION POUR LES JEUX

—
2024

UN DÉVELOPPEMENT
DE L'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES
ET DE L'OFFRE SPORTIVE

—
2028

DES JEUX MOTEURS D'ATTRACTIVITÉ, DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES ET D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE

FAIRE DES JEUX UN ACCÉLÉRATEUR D'ATTRACTIVITÉ URBAINE ET ÉCONOMIQUE, ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE SPORTIVE POUR LES TERRITOIRES DANS UNE LOGIQUE DE SOBRIÉTÉ ENVIRONNEMENTALE

La sobriété environnementale, élément important de l'agenda 2020 du CIO, est au cœur du concept des Jeux de Paris 2024. A l'occasion des Jeux, peu d'équipements seront construits, la majorité des infrastructures étant soit rénovées, soit prévues de longue date. L'obtention des Jeux permet d'accélérer ces réalisations, qui seront ensuite léguées aux territoires, participant ainsi à leur développement et à l'amélioration de la qualité de vie des habitants.

Les Jeux de Paris 2024 font le choix de mettre la Seine-Saint-Denis, situé en périphérie nord de Paris, et le Nord-Est de Paris (18ème, 19ème, 20ème arrondissements) au cœur du projet, pour accompagner la transformation de ces territoires, mettre en lumière leur énergie, leur diversité, les talents, et être utile aux habitants. Avec deux Villages, plusieurs sites de compétition et d'entraînement, un site de célébration et des aménagements conséquents, les territoires de la Seine-Saint-Denis et du Nord-Est de Paris seront au centre des Jeux de Paris 2024 (voir en partie les cartes des sites).

Le territoire de la Seine-Saint-Denis⁶, le Nord-Est de Paris et présentent des atouts exceptionnels, notamment par leur jeunesse, leur dynamisme économique et leur diversité, mais souffrent également de nombreuses fractures urbaines, sociales, et économiques. Les Jeux, l'installation du siège du comité d'organisation, les épreuves olympiques et paralympiques mais aussi toutes les initiatives mises en œuvre avant et après, seront une occasion unique de mettre en lumière tous ces atouts de ce territoire et de faire évoluer positivement son image et son attractivité

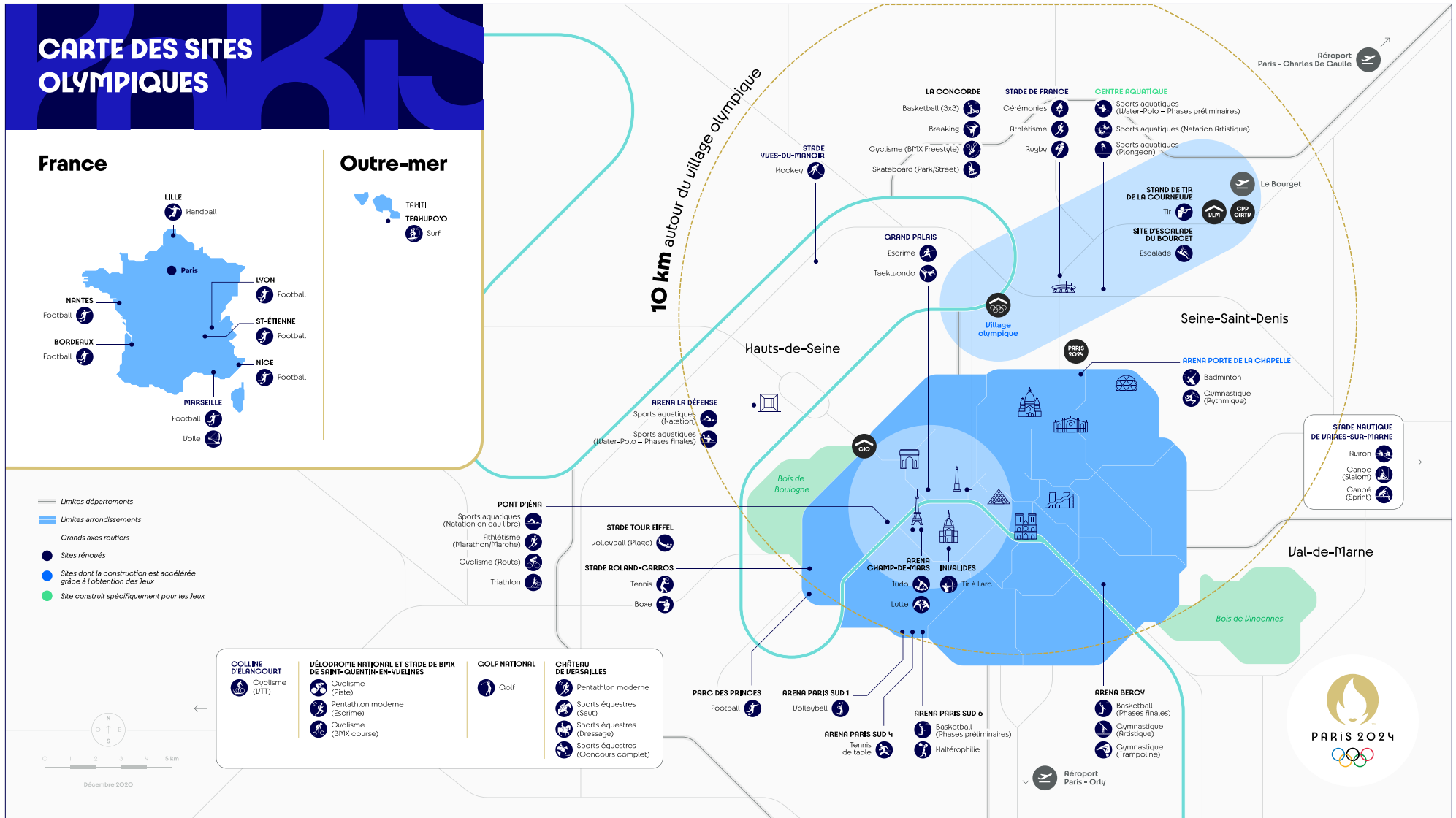
sur le long terme.

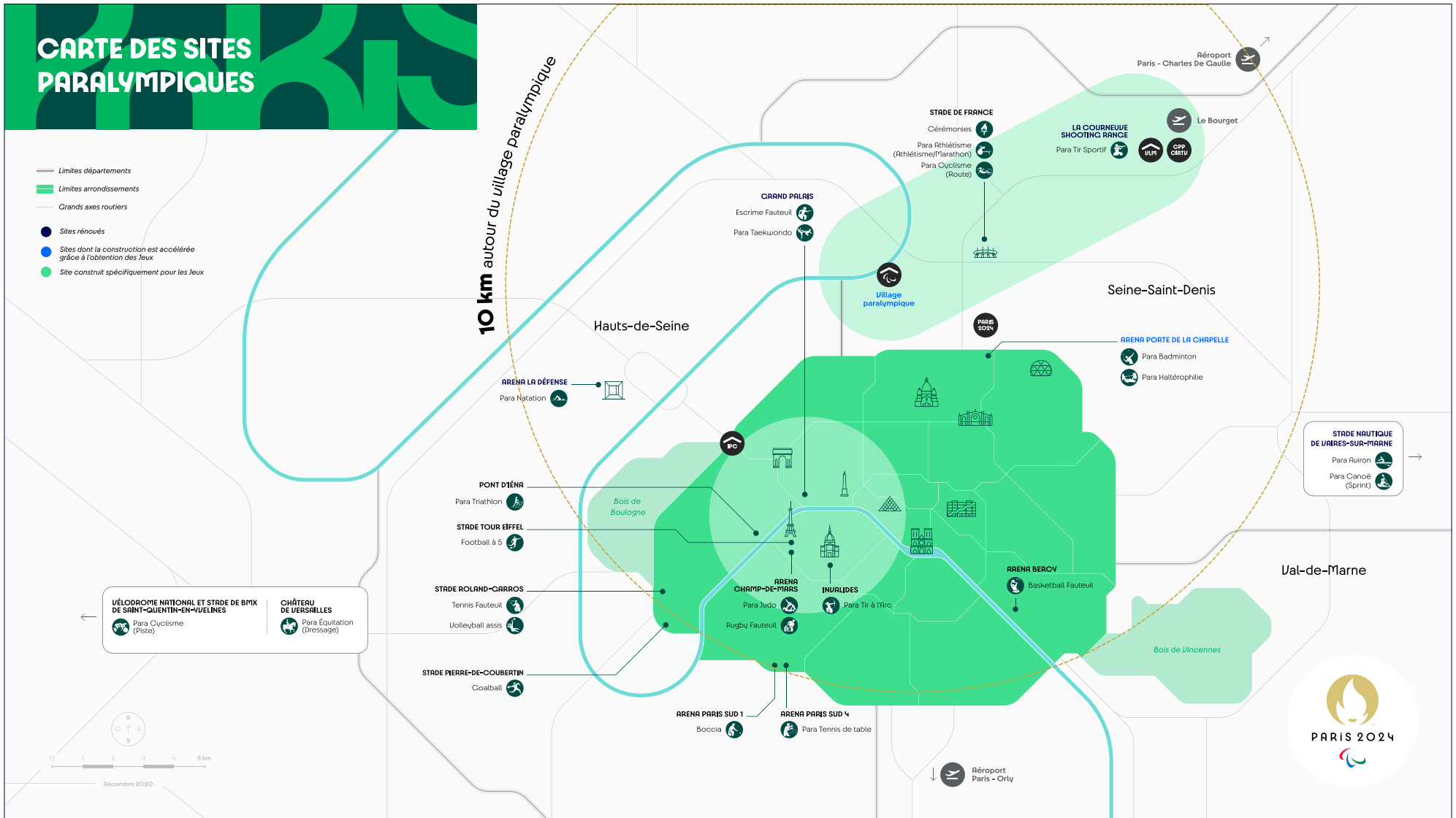
Sur le plan sportif, la construction du Centre Aquatique Olympique (CAO) et la rénovation d'une vingtaine de bassins en Seine-Saint-Denis, ainsi que la rénovation de la piscine Georges Vallerey (piscine olympique des Jeux de 1924) qui accompagne le plan « Nager à Paris » de la ville hôte répondent à un besoin spécifique des habitants de ces deux territoires qui sont, aujourd'hui, largement carencés en matière d'infrastructures sportives, et notamment en équipements aquatiques :

- La Seine-Saint-Denis et Paris souffrent d'un manque d'équipements sportifs et particulièrement de bassins de natation ;
- La Seine-Saint-Denis compte seulement 35 piscines et 61 bassins pour une population de 1,6 million d'habitants, soit 0,53 bassin pour 100 000 habitants contre 0,94 au niveau national. La Ville de Paris compte 0,36 bassin pour 100 000 habitants ;
- Un enfant sur deux entrant en 6ème en Seine Saint-Denis ne sait pas nager alors que le taux de taux de savoir nager à Paris oscille entre 58% et 93% selon les arrondissements ;
- Seulement 2 piscines construites en Seine Saint-Denis, sur les dix dernières années.

Les Jeux, notamment à travers le rôle de la SOLIDEO décrit ci-après, peuvent accélérer le développement des collectivités hôtes et participer à une amélioration de l'offre sportive à travers, par exemple, la rénovation ou la construction d'équipements sportifs.

6. Département situé au nord-est de la ville de Paris. Pour plus de précisions, se référer aux cartes des sites présentées ci-après.





S'APPUYER SUR LES JEUX POUR PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET SPORTIF DES COLLECTIVITÉS HÔTES

Paris 2024 s'engage, avec la SOLIDEO, à organiser des Jeux au service du développement des territoires et à contribuer au renforcement de l'accès au sport de proximité dans les collectivités hôtes.

Au-delà des principaux sites de compétition et d'entraînement construits ou rénovés pour accueillir les athlètes, les Jeux de 2024 accélèrent la réalisation d'infrastructures et d'opérations d'aménagement qui bénéficieront aux populations locales. Les villages athlètes et médias seront un des principaux héritages urbains au service de la qualité de vie des habitants. Paris 2024 s'engage avec ses parties

prenantes pour contribuer à rendre les territoires des Jeux, en particulier la Seine-Saint-Denis, plus attractifs, accessibles et innovants grâce aux nombreux investissements réalisés et aussi plus sportifs, avec une vingtaine d'équipements sportifs de proximité rénovés grâce aux Jeux. Ces rénovations, conçues en concertation avec les collectivités et les acteurs locaux, s'inscrivent au service du développement des territoires. Sur le long terme, Paris 2024 souhaite participer à bâtir un impact fort sur le territoire de la Seine-Saint-Denis, notamment en contribuant à combler l'écart concernant le taux d'élèves sachant nager en 6ème entre la Seine-Saint-Denis et la moyenne nationale.

PILERS	OBJECTIFS	SOUS-OBJECTIFS	INITIATIVES LANCÉES OU ACCÉLÉRÉES
Des Jeux moteurs d'attractivité et de développement des territoires et d'amélioration de la qualité de vie	DES JEUX AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE SPORTIVE DANS LES TERRITOIRES	Développer l'offre sportive dans les collectivités hôtes	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'Arena Porte de la Chapelle* 2. Les Centres de Préparation aux Jeux (CPJ)* 3. Rénovation de sites* d'entraînement en Seine-Saint-Denis 4. Le Centre Aquatique Olympique (CAO)** 5. La rénovation de bassins en Seine-Saint-Denis*
		Assurer une mobilisation et un héritage au niveau territorial	
	DES JEUX AU SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE DANS LES COLLECTIVITÉS HÔTES	Développer l'offre sportive dans les collectivités hôtes	<ol style="list-style-type: none"> 6. Les trois engagements de la SOLIDEO pour le territoire 7. Le Village des athlètes* 8. Le Cluster des médias* 9. Les sites qui contribueront à transformer le territoire*
		Assurer une mobilisation et un héritage au niveau territorial	

* : site rénové ou dont la construction est accélérée grâce à l'obtention des Jeux
** : site construit spécifiquement pour les Jeux

DES JEUX AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DANS LES TERRITOIRES

LE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE SPORTIVE DANS LES COLLECTIVITÉS HÔTES

Alors que certaines collectivités hôtes connaissent un déficit d'équipements sportifs et notamment de salles à taille intermédiaire, l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques doit constituer un élan au service du développement de la pratique sportive de proximité pour les habitants des territoires des Jeux. L'enjeu pour Paris 2024 et la SOLIDEO est de

participer à la construction et surtout la rénovation d'équipements d'envergure susceptibles d'accueillir des grandes compétitions nationales et internationales et de permettre, dans le même temps, un accès aux acteurs associatifs et sportifs locaux et un renforcement de l'offre de sport de proximité.

INITIATIVE ACCÉLÉRÉE GRÂCE AUX JEUX

L'ARENA PORTE DE LA CHAPELLE : UN EXEMPLE D'ÉQUIPEMENT QUI IMPULSE UNE DYNAMIQUE D'HÉRITAGE POUR LA VILLE DE PARIS

Prévue avant l'obtention des Jeux de 2024 (et donc hors budget investissement des Jeux), l'Arena sera en outre la première réalisation et le déclencheur d'une opération globale de transformation urbaine du quartier qui visera à favoriser les mobilités actives, à implanter de l'activité économique et à créer des

aménagements sportifs et des aires végétales.

Porté par la ville de Paris, ce projet de salle a vocation à accueillir plus de 120 événements par an comprenant des compétitions sportives de niveau national ou international, les matchs du Paris Basketball en résidence,



ainsi que des événements culturels et artistiques (concerts et spectacles grand public).

Pour renforcer son ancrage et son utilité sociale à la Porte de la Chapelle (Paris 18^{ème}), dans un des quartiers les plus populaires de la Capitale, frontalier avec la Seine-Saint-Denis, cet équipement sera également ouvert au sport de proximité et aux habitants du quartier en intégrant en son sein, deux gymnases destinés à répondre aux besoins locaux. Outre ces équipements sportifs, un programme complémentaire de 2 600 m² sera destiné à une offre de loisirs et de commerces résolument tournée vers le quartier.

L'Arena sera exemplaire en matière d'accessibilité : la volonté de la Ville de Paris est de mettre en œuvre des méthodes

de conception universelle permettant de dépasser les attentes réglementaires en créant des espaces inclusifs, avec des aménagements non stigmatisants permettant à des personnes en situation de handicap de circuler, d'accéder aux locaux et équipements, d'utiliser les équipements, de se repérer ou de communiquer.

Le projet retenu sera également de haute qualité sur le plan environnemental via notamment le recours massif aux matériaux biosourcés et aux matériaux de construction recyclés ou recyclables, au béton bas-carbone, 100% d'énergie renouvelable et de récupération pour les besoins de chaud et de froid et la présence d'une toiture végétalisée de près de 7 000m² pour lutter contre l'effet d'îlot de chaleur.

Différentes consultations montrent que les Français aspirent à de nouvelles façons de faire du sport : près de chez eux, de manière souple, en s'ouvrant à de nouvelles activités, urbaines et de plein air. 58% d'entre eux attendent de leurs communes qu'elles mettent à disposition des équipements en libre accès. C'est dans ce contexte que Paris 2024 et l'Agence nationale du Sport ont signé une convention jusqu'en 2024 afin de soutenir le développement d'équipements sportifs locaux et de susciter de nouvelles collaborations entre collectivités « Terre de Jeux 2024 », clubs et fédérations sportives.

Terre de Jeux 2024 est un label destiné à tous les territoires : communes, intercommunalités, départements, régions, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer. Il valorise les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants

et s'engager dans l'aventure des Jeux, quels que soient leur taille ou leurs moyens.

La convention entre Paris 2024 et l'Agence nationale du Sport va permettre de concrétiser ces aspirations, en soutenant les collectivités territoriales, premières facilitatrices du sport au quotidien. Elle financera chaque année près de 150 projets de développement, de rénovation ou de mise en accessibilité d'installations sportives de proximité, mises à disposition gratuitement, prioritairement dans les collectivités hôtes des Jeux mais également sur l'ensemble des territoires labellisés « Terre de Jeux 2024 ». La convention entre Paris 2024 et l'Agence nationale du Sport contribuera également à renforcer les liens entre le mouvement sportif (fédérations, clubs) et les collectivités « Terre de Jeux 2024 », afin de donner un nouvel élan à leur ambition commune : développer la place du sport dans les territoires.

LES CENTRES DE PRÉPARATION AUX JEUX (CPJ) : ASSURER UNE MOBILISATION ET UN HÉRITAGE AU NIVEAU TERRITORIAL

Dès la fin des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo, les athlètes du monde entier vont prendre leurs marques sur le territoire français, au sein des 619 équipements labellisés CPJ accueillis par les 415 collectivités territoriales « Terre de Jeux ». Des équipements sportifs et des services d'accueil répondant aux meilleurs standards de qualité ont été sélectionnés afin de les accueillir et de leur permettre de s'entraîner dans des conditions optimales.

Véritable base arrière, permettant aux athlètes de s'imprégner de l'ambiance du pays hôte et de se projeter dans l'aventure des Jeux jusqu'à trois ans à l'avance, les CPJ jouent un rôle déterminant dans la préparation des performances sportives mais également dans la mobilisation

des territoires et des acteurs sportifs locaux.

Pour une collectivité territoriale, accueillir un CPJ peut être un atout pour renforcer l'attractivité du territoire. Pour les acteurs sportifs, c'est l'opportunité de bénéficier de l'aménagement, la rénovation ou la construction d'équipements sportifs. Pour les habitants, c'est l'opportunité de découvrir une discipline sportive, un pays, une culture. Les CPJ peuvent permettre de garantir un héritage territorial des Jeux, à la fois à destination des collectivités, des habitants ou du mouvement sportif. L'État, par l'intermédiaire de l'Agence nationale du Sport, consacrera un budget de 20 millions d'euros à la rénovation de ces CPJ.



TONY ESTANGUET

« Les CPJ sont une occasion supplémentaire de rappeler la dimension nationale des Jeux de Paris 2024. Aux quatre coins de la France, pas moins de 415 collectivités territoriales pourraient accueillir et accompagner des délégations internationales dans leur préparation aux Jeux. Nous avons pris l'engagement de faire de Paris 2024 les Jeux de toute la France et de tous les citoyens. Notre projet fait une place à tous les territoires, de la plus grande région à la plus petite commune, et permet à chacun de vivre dès aujourd'hui l'expérience des Jeux et de la prolonger durablement. »

LES PRINCIPAUX SITES D'ENTRAÎNEMENT RÉNOUÉS GRÂCE AUX JEUX

Parmi l'ensemble des équipements sportifs dédiés à l'accueil des Jeux, un certain nombre de sites d'entraînement sont situés en Seine-Saint-Denis et dans les quartiers populaires de Paris. Dans une logique de sobriété environnementale,

les infrastructures existantes vont être rénovées par les collectivités pour permettre à la fois aux athlètes de se préparer et à la population locale de profiter d'un équipement de qualité pour leurs activités sportives, avant et après les Jeux.

INITIATIVE ACCÉLÉRÉE GRÂCE AUX JEUX

- **Le gymnase Guy Moquet**, situé à Aubervilliers. Des travaux de rénovation, de mise aux normes et d'extension laisseront un équipement multisports de qualité aux habitants d'Aubervilliers.
- **Le Complexe sportif Auguste Delaune** va être réaménagé dans le cadre des Jeux. Il servira de site d'entraînement pour l'athlétisme et le para-athlétisme pendant les Jeux. Le projet laissera en héritage un complexe aux normes, notamment en terme d'accessibilité.
- **Le Palais des Sports de Saint-Denis** va être réaménagé dans le cadre des Jeux. Il servira de site d'entraînement pour le volleyball lors des Jeux. Un local de médecine sportive et une mise aux normes de sécurité et d'accessibilité constitueront l'héritage de ce site.
- **Le complexe sportif de L'Île des Vannes**, situé à l'extrême sud de l'Île-Saint-Denis, est actuellement fermé et doit faire l'objet d'une réhabilitation. Ce complexe et plus particulièrement la Grande Nef et la piste d'athlétisme seront des sites d'entraînement pour les Jeux.
- **Le gymnase Pablo Neruda** est un équipement sportif de la ville de Saint-Ouen-sur-Seine. En phase de livraison, le gymnase Pablo-Neruda sera un site réservé aux entraînements des athlètes. Après les Jeux, plus grand et plus accessible, le gymnase sera restitué au territoire pour les pratiques sportives, en particulier la gymnastique, des clubs et associations, et pour les scolaires.
- **Le centre sportif Max Rousié**, situé dans le 17^{ème} arrondissement, va être rénové dans le cadre des Jeux. Il servira de site d'entraînement pour le Judo pendant l'événement. Après les Jeux, ce bâtiment, totalement accessible et optimisé, sera rendu au territoire et à ses habitants pour des pratiques multisports.
- **Le centre sportif Davuin**, situé dans le 18^{ème} arrondissement, va être rénové dans le cadre des Jeux et servira de site d'entraînement pour le pentathlon moderne pendant l'événement. En héritage sera laissé au territoire un complexe piscine modernisé et une piste d'athlétisme rénovée.
- **Le centre sportif des Poissonniers**, situé dans le 18^{ème} arrondissement sera rénové et servira de site d'entraînement pour le volleyball lors des Jeux. Après les Jeux les habitants pourront profiter d'un centre sportif rénové, totalement accessible, avec de meilleures performances énergétiques.
- **La piscine Vallerey**, située dans le 20^{ème} arrondissement sera rénovée dans le cadre des Jeux. Elle servira de site d'entraînement pour la para-natation lors des Jeux. Les habitants pourront profiter, post-Jeux d'une piscine avec une verrière renouvée, et aux normes de sécurité et d'accessibilité.

LA CONTRIBUTION AU SAVOIR-NAGER EN SEINE-SAINT-DENIS

Fruit d'une ambition collective et d'une action partagée avec Paris 2024 et le mouvement sportif, le plan « Savoir-nager héritage Seine-Saint-Denis 2024 » souhaite, en lien avec les parties prenantes locales, aller plus loin sur l'ensemble des sujets concernant :

- La formation des maîtres-nageurs ;
- La promotion de toutes les pratiques, pour toutes les populations et notamment pour les personnes en situation de handicap ;
- L'optimisation de l'utilisation des bassins existants et la mise en place de nouveaux équipements

pour contribuer à ce que la Seine-Saint-Denis rattrape la moyenne nationale d'environ 63% d'élèves nageurs en 6ème d'ici 2024.

Au-delà du Centre Aquatique Olympique, dont la construction était également attendue de longue date par toute la natation française (structure d'entraînement efficiente et équipement capable d'accueillir de grandes compétitions internationales), les Jeux vont constituer un formidable accélérateur pour la Seine-Saint-Denis en matière d'équipements aquatiques.

INITIATIVE ACCÉLÉRÉE GRÂCE AUX JEUX

LE CENTRE AQUATIQUE OLYMPIQUE (CAO) : UN ÉQUIPEMENT POUR LES HABITANTS DE LA SEINE-SAINT-DENIS



Le CAO sera le seul équipement sportif construit spécifiquement pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Implanté sur le site de la Plaine Saulnier à Saint-Denis, face au Stade de France, sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole du Grand Paris (MGP), le CAO sera le site de compétition des épreuves de water-polo (phases préliminaires), plongeon et natation artistique des Jeux de Paris 2024.

Après les Jeux, le Centre Aquatique sera transformé en une vaste zone d'activités

multisports, ouverte à tous, avec également un espace fitness, un mur d'escalade, un skate-park ou encore des terrains de sport individuels et collectifs. Grâce à son fond mobile permettant de varier les profondeurs, le Centre Aquatique pourra s'adapter à la diversité des usages (cours de natation, bébés nageurs etc.).

Équipement bas carbone, le CAO sera entièrement conçu en matériaux bio sourcés. Sa charpente et son ossature, composées de bois, s'intégreront aux futurs espaces verts du quartier. Il sera doté d'un toit de 5 000 m² couvert de panneaux photovoltaïques, ce qui en fera l'une des plus grandes fermes solaires urbaines de France et assurera son auto-suffisance en énergie. Avec un aménagement intérieur issu de produits recyclés, le CAO sera « Made in France », pour valoriser le savoir-faire français en matière de performance environnementale.

INITIATIVE ACCÉLÉRÉE GRÂCE AUX JEUX

UNE VINGTAINÉ DE BASSINS AU SERVICE DU SAVOIR NAGER

L'organisation des Jeux de Paris 2024 offre l'opportunité de laisser en héritage au département de Seine-Saint-Denis de multiples piscines et bassins, qui seront utilisés comme sites de compétition, d'entraînement ou d'échauffement en amont et pendant les Jeux. Il s'agit à la fois de constructions pérennes de nouvelles piscines, de rénovations ou extensions que l'obtention des Jeux permet d'accélérer, mais aussi de constructions de bassins temporaires, qui pourront être réutilisés par la suite.

La construction et la rénovation de ces bassins s'inscrit pleinement dans le cadre du « Plan piscines 2016-2021 » adopté par le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis.

S'il est encore prématuré de chiffrer précisément le nombre de nouveaux bassins créés en Seine-Saint-Denis – directement ou indirectement – grâce aux Jeux (en attente

de confirmation des programmes finaux de travaux), les différents projets en cours permettent de les estimer déjà à une vingtaine :

- **Le Centre Aquatique Olympique (CAO) de Saint-Denis (93)** : nouvel équipement (3 bassins)
- **Les bassins temporaires des Jeux** (2 à l'Arena Paris la Défense et 1 au Centre Aquatique)
- **La piscine du Pont de Bondy à Noisy-le-Sec (93)** : nouvel équipement (3 bassins)
- **Le Centre Aquatique du Fort d'Auberwilliers (93)** : nouvel équipement (4 bassins)
- **Le Centre Aquatique d'Aulnay-sous-Bois (93)** : nouvel équipement (7 bassins)
- **La piscine de Marville à La Courneuve (93)** : rénovation et extension de la piscine existante (6 bassins)

DES JEUX AU SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE DANS LES COLLECTIVITÉS HÔTES

LES ENGAGEMENTS DE LA SOLIDEO POUR LE TERRITOIRE

PRÉSENTATION DE LA SOLIDEO

La SOLIDEO est un Etablissement public industriel et commercial (EPIC) qui a pour mission de veiller à la livraison des ouvrages et à la réalisation des opérations d'aménagements urbains et sportifs en lien notamment avec l'organisation des Jeux de Paris 2024. Elle est maître d'ouvrage de plusieurs aménagements phares - la ZAC du Village Olympique et Paralympique, la ZAC du Cluster des médias, différentes infrastructures et équipements publics - et supervise les maîtres d'ouvrage d'une multitude de projets. Les ouvrages de la SOLIDEO sont imaginés et conçus pour être reconvertis dès 2025 en équipements, logements et bureaux. La SOLIDEO supervise également les 29 maîtres d'ouvrage (Ville de Paris, Ville de Marseille, Métropole du Grand

Paris, Département de la Seine-Saint-Denis, Région Île-de-France, etc.) qui ont pour mission de livrer les ouvrages⁷ olympiques et paralympiques sous leur responsabilité selon les délais, l'ambition environnementale, les coûts et le programme convenus avec la SOLIDEO en s'inscrivant dans le cadre défini par cette dernière⁸.

La SOLIDEO est donc responsable de la livraison des ouvrages pérennes (infrastructures sportives et urbaines, opérations d'aménagement etc.), à la différence de Paris 2024 dont les prérogatives, en ce qui concerne les infrastructures, se limitent à la livraison des équipements temporaires et à leur héritage post Jeux.

LES 3 MISSIONS DE LA SOLIDEO SONT DE :

- **Financer** : la SOLIDEO collecte l'ensemble des fonds publics pour financer l'investissement des ouvrages pérennes olympiques et paralympiques ;
- **Superviser** : la SOLIDEO accompagne les maîtres d'ouvrage afin de garantir la livraison des projets dans le respect du programme, des coûts et des délais, mais aussi de ses ambitions environnementales ;
- **Aménager** : la SOLIDEO est maître d'ouvrage de la ZAC du Village Olympique et Paralympique ; de la ZAC du Cluster des médias ; de différentes infrastructures et équipements.

7. Les « ouvrages » font ici référence à l'ensemble des travaux de construction ou de rénovation concernant les sites de compétition, les sites d'entraînement, les infrastructures et les opérations d'aménagement.

8. Les 62 projets olympiques et paralympiques et les 29 maîtres d'ouvrage : <https://www.ouvrages-olympiques.fr/fr/missions/supervision>

UNE VILLE DURABLE ET ACCESSIBLE

SOLIDEO a souhaité se doter d'une stratégie d'excellence environnementale aux ambitions fortes. Elle s'applique autant aux projets sous sa maîtrise d'ouvrage qu'aux projets qu'elle supervise. Les orientations de la stratégie d'excellence environnementale de la SOLIDEO sont les suivantes :

1. Objectif neutralité carbone à horizon 2050,

sur tout le cycle de vie des bâtiments du quartier : utilisation de matériaux biosourcés et de matériaux faiblement carbonés, réemploi et recyclage des déchets de chantier ou encore, recours aux énergies renouvelables;

2. Garantie de confort urbain sous le climat de 2050,

prenant en compte la pression climatique et la recrudescence d'épisodes météorologiques extrêmes grâce à une atténuation des effets d'îlots de chaleur urbaine, au développement d'ouvrages résilients et réversibles, et à l'attention portée sur la qualité de l'air intérieur ;

3. Contribution positive du projet urbain

à la biodiversité : création d'un écosystème, de biotopes nouveaux, végétalisation adaptée aux enjeux climatiques de 2050 et pour accroître la trame verte, prise en compte des enjeux liés au cycle de l'eau.

L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE DU VILLAGE DES ATHLÈTES ET DU CLUSTER DES MÉDIAS

100 % des logements du Village des athlètes seront accessibles universellement en phase héritage, ce qui implique des prescriptions précises pour les espaces de vie (salles de bain, ascenseurs, largeur des circulations intérieures) et une exigence en termes de qualité architecturale afin que ces prescriptions soient parfaitement intégrées.

Le Cluster des médias offrira également un haut confort d'usage, que ce soit pour les espaces publics ou le cadre bâti. Les immeubles de logement construits à cette occasion seront l'occasion de mener une vraie réflexion sur la qualité de vie de toutes les populations, notamment les personnes avançant en âge.

La SOLIDEO anime également un vaste réseau d'acteurs travaillant autour de l'innovation rassemblant : opérateurs, promoteurs, PME, TPE, ETI, startups et acteurs de l'innovation.

La SOLIDEO a notamment mis en place :

1. Un comité d'innovation ;
2. Un fonds d'innovation ;
3. Des actions de communication vers les entreprises susceptibles de produire des solutions innovantes pour les maîtres d'ouvrage.

INNOVATION ET TECHNOLOGIE DE LA SOLIDEO

La SOLIDEO souhaite placer l'innovation au cœur de son fonctionnement et des opérations de construction et d'aménagement. La SOLIDEO a ainsi engagé une mobilisation des entreprises et de l'écosystème de l'innovation pour faire des Jeux un démonstrateur des valeurs portées par l'accord de Paris sur le climat. Elle projette ainsi de mettre en œuvre des expérimentations et des démonstrateurs de solutions innovantes à petite échelle, en marge des opérations de construction et d'aménagement. La SOLIDEO s'intéresse particulièrement aux innovations matures susceptibles de constituer des innovations de long terme et aux solutions susceptibles de faire l'objet d'expérimentations en matière d'usages.

Pour réaliser cette nouvelle interaction entre la ville et ses usagers, la SOLIDEO souhaite mettre en place un environnement connecté, qui permettra aux citoyens d'exprimer leurs besoins, et aux services de la ville et entreprises innovantes d'y répondre.

UNE TRANSFORMATION URBAINE ACCÉLÉRÉE GRÂCE AUX JEUX

A travers des investissements publics utiles aux territoires et en particulier aux habitants de Seine-Saint-Denis (équipements, logements, transports, développement économique et emploi) les Jeux de Paris 2024 laisseront un héritage durable au territoire et à ses habitants. Cette transformation urbaine se caractérise par la réalisation du Village des athlètes ou du Cluster des médias mais aussi par la réalisation d'infrastructures telles que : la mise en souterrain de 4 lignes électriques 225 000 volts surplombant les communes de Saint-Denis, l'Île Saint-Denis et Villeneuve la Garenne (92) ; la réalisation d'un mur anti-bruit en rive Sud de l'autoroute A86 ; l'aménagement du canal Saint-Denis.

Des Jeux déployés en cœur de ville, des Jeux ancrés en Seine-Saint-Denis, des Jeux mêlant spectaculaire et durabilité. La promesse faite par Paris 2024 au moment de sa candidature devient réalité⁹. Validé lors du Conseil d'administration du 17 décembre 2020, le projet du concept s'est mené en collaboration avec les collectivités, les fédérations sportives internationales des sports olympiques et paralympiques, le CIO et l'IPC. La mutualisation des sites de compétition entre les Jeux Olympiques et les Jeux Paralympiques fut l'une des priorités, tout comme la réduction au maximum des sites temporaires au profit de l'utilisation de nombreux sites déjà existants.

• Des concepts olympiques et paralympiques alignés :

les deux événements qui se déroulent à deux semaines d'écart respecteront strictement les mêmes principes. Dès lors que cela a été possible, il a été décidé que les épreuves paralympiques se dérouleraient sur les mêmes sites que les épreuves olympiques. Cela est vrai pour 15 sports sur 24 tels que, le tennis de table et le para tennis de table, la natation et la para natation, le judo et le para judo et le para taekwondo et le taekwondo.

La sobriété au service du spectacle :

la maximisation de chaque site a été pensée afin de resserrer les coûts et exploiter au maximum les sites tout au long des journées de compétition. En associant une sobriété responsable à une mise en scène des lieux les plus iconiques de la capitale pour un spectacle sportif et culturel total, Paris 2024 signe un concept olympique et paralympique unique en son genre. En s'appuyant sur des sites existants, Paris 2024 minimise son budget d'investissement et son impact carbone, pour un concept résolument responsable.

Au service d'un héritage durable, le concept des Jeux et les sites retenus par Paris 2024 contribueront à transformer le territoire et le quotidien de ses habitants. Des travaux

de construction ou de rénovation sont prévus en ce sens, à l'image de la création d'un site pérenne pour l'escalade en Seine-Saint-Denis.

9. <https://www.paris2024.org/fr/concept-compact/>

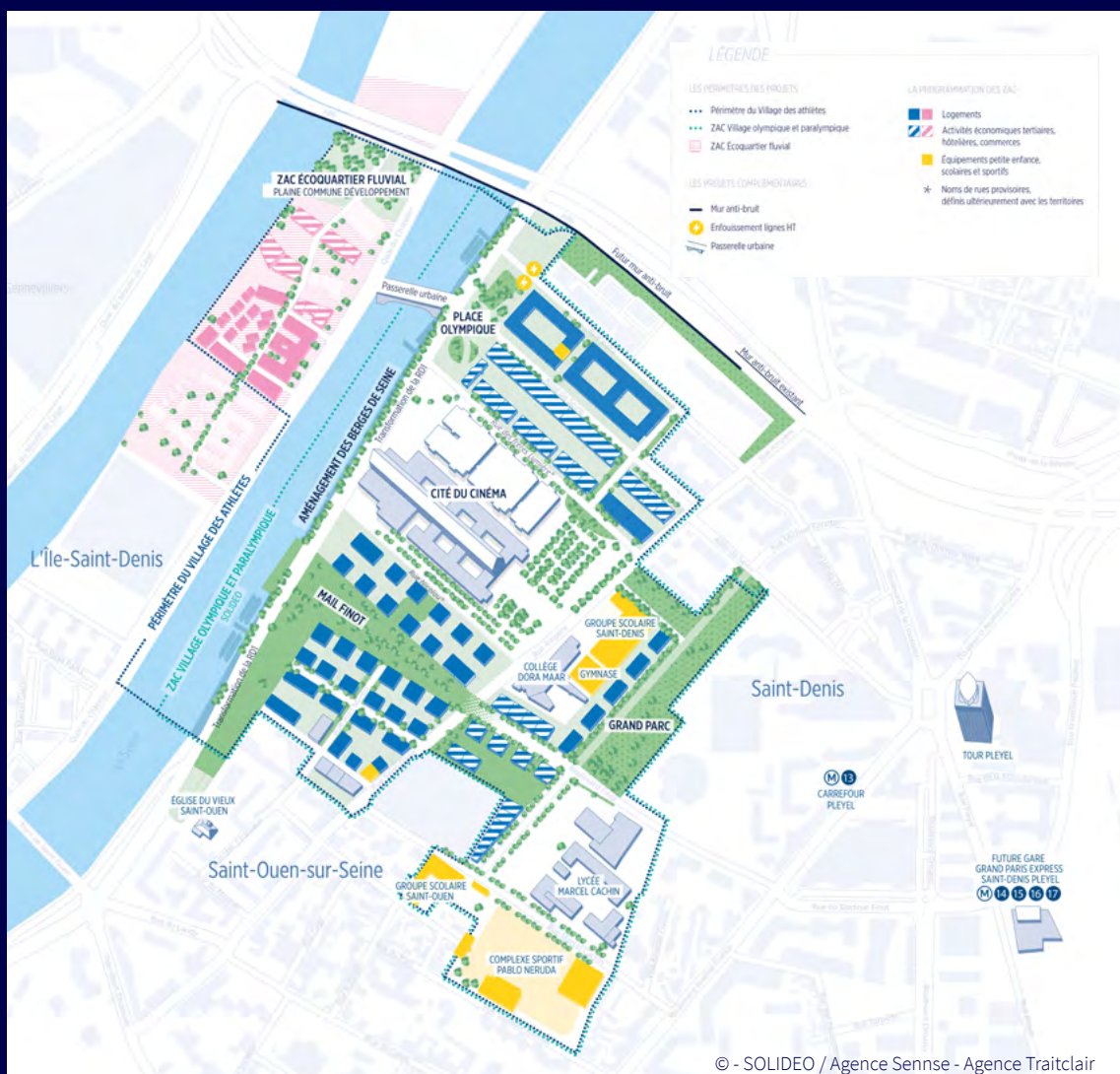
INITIATIVES ACCÉLÉRÉES GRÂCE AUX JEUX

LE VILLAGE DES ATHLÈTES : UN PROJET UNIQUE AU CŒUR DES MUTATIONS DU TERRITOIRE

Le Village des athlètes s’inscrit pleinement dans l’histoire et dans le projet de développement du territoire de Plaine Commune, établissement public territorial (EPT) qui regroupe 9 villes du département de la Seine-Saint-Denis, situées au nord de Paris (Aubervilliers, Épinay-sur-Seine, L’Île-Saint-Denis, La Courneuve, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Saint-Ouen-sur-Seine, Stains et Villetaneuse). Pensé pour répondre aux attentes de la population et pour développer le territoire sur le long terme,

ce projet urbain a été accéléré par l’obtention des Jeux de Paris 2024. Situé sur les communes de Saint-Denis, Saint-Ouen-sur-Seine et L’Île-Saint-Denis, le Village des athlètes accueillera les sportifs durant toute la période des Jeux.

Il laissera ensuite place à un quartier de ville durable avec des logements, des commerces, des équipements et des espaces verts. Ancré au sud sur le Vieux Saint-Ouen et connecté au quartier Pleyel côté Saint-Denis, le projet



se développe à deux pas de ce qui sera l'une des plus grandes gares du réseau Grand Paris Express. S'ouvrant en son cœur sur la Seine, il sera relié à L'Île-Saint-Denis par une nouvelle passerelle, réaffirmant ainsi la connexion du territoire de part et d'autre du fleuve.

Une fois les Jeux terminés, les logements d'athlètes seront transformés afin de créer un quartier vivant ouvert à tous offrant une mixité d'usages. Le Village accueillera ainsi des logements familiaux et étudiants (dont 25 à 40% de logements sociaux selon les communes), des activités économiques ainsi qu'une nouvelle offre de commerces et de services en rez-de-chaussée des immeubles. Le quartier bénéficiera aussi

de nouveaux équipements publics : 2 groupes scolaires (écoles maternelles et élémentaires), 2 crèches, un lycée rénové et de nouveaux équipements sportifs et 7 hectares d'espaces verts.

Le Village des athlètes incarnera l'urbanisme du XXIème siècle grâce à sa performance énergétique, sa neutralité carbone et une forte valorisation de la biodiversité. Son aménagement, fruit d'un travail collectif avec les parties prenantes locales, est également imaginé pour favoriser le « vivre-ensemble » et le développement d'une société inclusive, prenant en compte la diversité des besoins de chaque citoyen et notamment des personnes en situation de handicap.

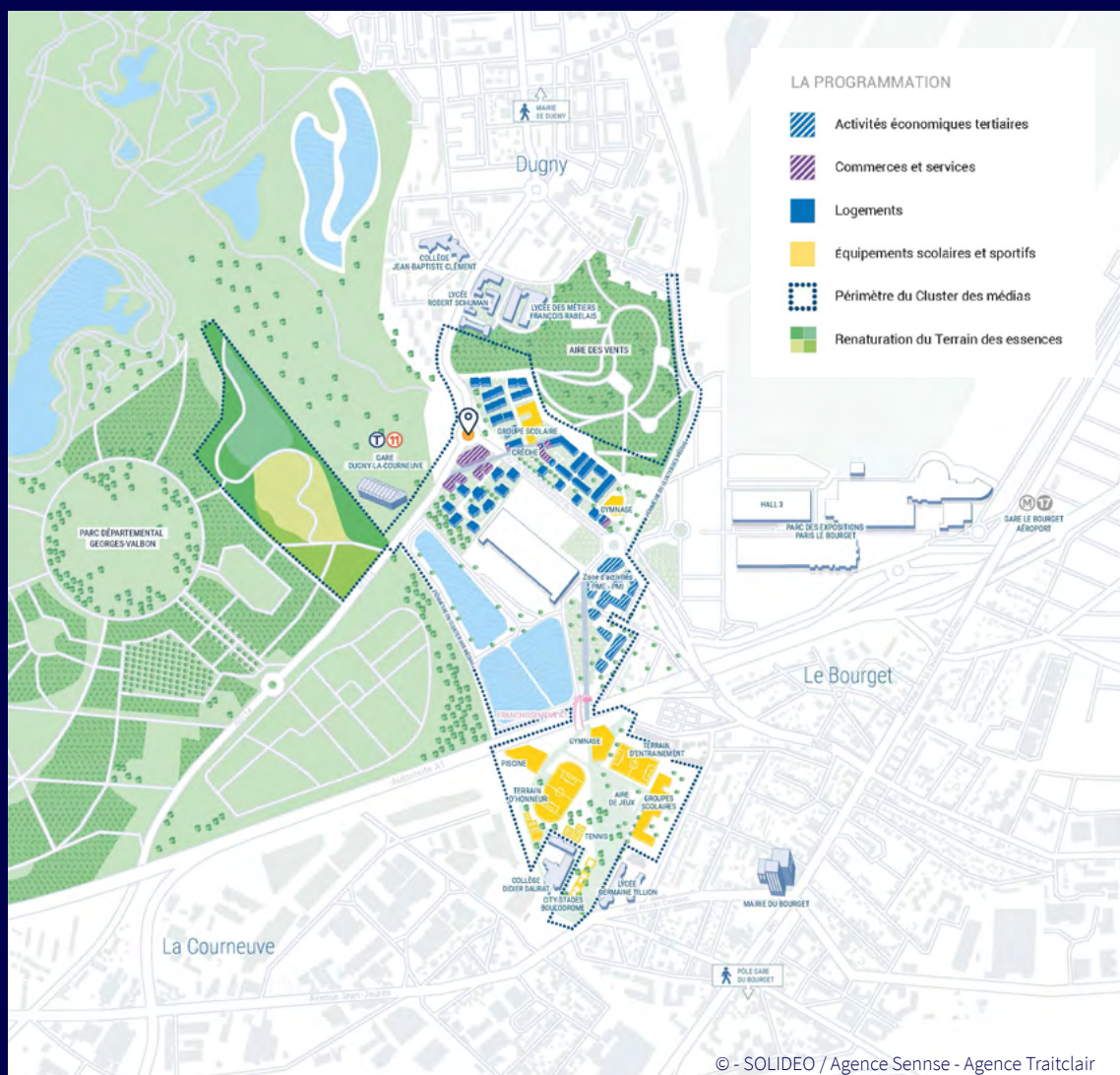


© - SOLIDEO / Nexity_Eiffage Immobilier_CDC Habitat_EDF_Groupama - Tous droits réservés

LE CLUSTER DES MÉDIAS : UNE CITÉ-JARDIN¹⁰ DU 21^{ÈME} SIÈCLE

La mise en œuvre de la ZAC du Cluster des Médias s'inscrit dans un projet urbain de développement du territoire de la Seine-Saint-Denis qui a été accéléré par l'obtention des Jeux et qui sera notamment utilisé pendant l'événement. Situé sur les communes de Dugny, du Bourget et de La Courneuve, le Cluster des médias accueillera les journalistes du monde entier pendant les Jeux, les épreuves de tir et d'escalade, ainsi que des sites d'entraînement.

Le Cluster des médias s'inscrit dans une optique d'héritage. Il laissera ensuite place à un nouveau quartier sur la ville de Dugny, une nouvelle annexe végétalisée au parc Georges Valbon sur la ville de La Courneuve et un nouveau pôle sportif et scolaire sur la ville du Bourget, l'ensemble s'intégrant subtilement dans un environnement exceptionnel, recréant ainsi du lien entre les territoires.



10. La Cité-jardin est un « lotissement concerté, où les habitations et la voirie s'intègrent aux espaces verts publics ou privés, et destiné généralement en France à un usage social. » (Service de l'Inventaire général du patrimoine)

À moins de 30 minutes de Paris grâce au
futurs lignes de transport en commun du
Grand Paris Express, le Cluster des médias

constitue un développement urbain unique
incarnant la cité-jardin du XXIème siècle.



© - Cluster des Médias : ©TVK-SOLIDEO / image : MyLucky Pixel

RÉNOUER OU RÉHABILITER DES SITES QUI CONTRIBUERONT À TRANSFORMER LE TERRITOIRE

Au-delà des deux sites emblématiques de la transformation urbaine que sont le Village des athlètes et le Cluster des médias, cette section vise à présenter succinctement

les autres sites majeurs rénovés ou réhabilités, et leur héritage. Un document plus complet présentant les sites et infrastructures des Jeux sera publié ultérieurement.

• STADE NAUTIQUE VAIRES-SUR-MARNE

Le Stade Nautique Olympique d'Île-de-France est situé sur la commune de Vaires-sur-Marne. Financé à 85% par la Région Ile-de-France, et avec le soutien de l'Etat, il s'agit du plus grand centre d'eau vive d'Europe, en particulier grâce à ses équipements qui en font le lieu d'accueil idéal pour les épreuves d'aviron et de canoë-kayak pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques. Il s'agit d'un équipement existant dans la mesure où la création du stade nautique, inauguré le 22 juin 2019 dans le cadre de la Journée Olympique, a été pensée et validée en amont de l'attribution des Jeux à Paris.

Le stade nautique Olympique offrira les meilleurs équipements pour la pratique de haut niveau des sports nautiques. Avec un nouveau pôle sportif de 11 000 m² comprenant le stade d'eau vive, un bassin d'entraînement, un centre de formation et des hébergements comprenant 140 lits, il constitue l'un des 3 seuls sites au monde, avec Pékin et Sydney, regroupant les trois épreuves olympiques et paralympiques de canoë-kayak : le slalom, la course en ligne et para canoë, ainsi que l'aviron. Cette polyvalence, unique en Europe, permettra d'organiser dans un seul et même lieu, et à proximité immédiate de Paris, toutes les épreuves de canoë-kayak et d'aviron pendant les Jeux de Paris 2024 : canoë slalom, canoë sprint, aviron et les épreuves de para canoë et para aviron.

La grande force de cet équipement est d'avoir été pensé, dès sa conception, pour la population qui pourra profiter du site avant et après les Jeux de 2024, tout en satisfaisant les exigences

d'excellence des sportifs et sportives de haut niveau. Avec l'aménagement d'une rivière paysagère pour l'apprentissage du canoë-kayak, du raft, de la nage en eau vive, et de nombreuses autres activités nouvelles (fitness, voile, stand up paddle...) tous les publics, même les plus éloignés de la pratique sportive pourront y accéder et ainsi bénéficier de ce nouveau site. Le stade nautique Olympique sera également un véritable lieu fédérateur pour les instances représentatives des sports nautiques. Il abritera pour le canoë-kayak, le siège de la Fédération Française, son Comité Régional, mais aussi son Pôle France et son Pôle Espoir ; pour l'Aviron, la Ligue d'Île-de-France, son Pôle Espoir ainsi que la plateforme logistique de la Fédération Française d'Aviron.



Inauguration du stade nautique olympique - Juin 2019

© - Hugues-Marie Duclos

• ELANCOURT

Le site de la colline d'Élancourt se situe à 35km du centre de Paris. La colline a un potentiel de rayonnement qui va bien au-delà des frontières du territoire de Saint-Quentin en Yvelines. A partir de la fin du XIXème siècle et jusqu'à la fin des années 1950, le site a d'abord été exploité en carrière à ciel ouvert pour les argiles meulières notamment. Des années 1960 jusqu'à la fin des années 2000, diverses activités occupent le terrain dont une casse automobile et des dépôts sauvages. Des remblaiements (très majoritairement des terres et déblais de chantier de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, ainsi que deux dépôts de déchets ménagers) ont conduit à lui donner son apparence actuelle.

Le terrain de 52 hectares appartient à l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines sur lequel la colline culmine à 231 mètres de haut, constituant le point le plus élevé d'Ile de France. Malgré l'origine artificielle des sols, la nature a progressivement investi ce site post-industriel qui demeure en friche, sans destination. Le site est aujourd'hui pratiqué par les usagers du VTT, de la marche et de la course à pied.

Le projet de la colline d'Élancourt porte des ambitions fortes afin de favoriser l'inscription du site dans son environnement et contribuer à la régénération des milieux écologiques existants grâce à des adaptations paysagères.

Ces évolutions reposent sur la préservation de la bordure arborée du plateau de Saint-Quentin-en-Yvelines (espace boisé classé au sud-ouest du pied de colline) et une réorientation des dynamiques végétales, pour diversifier les habitats écologiques et leur richesse spécifique, au profit des milieux ouverts (herbacés). La zone herbacée du sommet de la colline sera notamment augmentée pour recréer un habitat favorable aux espèces protégées, en bonne cohabitation avec un usage récréatif et sportif après les Jeux :

- Un redéveloppement des parcours VTT à partir des chemins existants, à la fois pour les compétitions de 2024 et aussi pour accueillir des compétitions et championnats, en lien avec la FFC après les Jeux ;
- La création des plateformes complémentaires / structures d'entraînement/zone d'accueil pour les besoins temporaires de Paris 2024 qui seront ensuite mutualisées pour répondre aux besoins et attentes de la population locale post-Jeux, les structures temporaires réalisées seront de taille modeste (10% du site aménagé de façon paysagère) ;
- Une optimisation des accès à la colline pour faciliter les flux (accès à reprendre sur les actuels jardins familiaux notamment) et amélioration de la connexion du site au territoire alentour.



• STADE YVES-DU-MANOIR

Propriété du Département des Hauts-de-Seine depuis 2002, le stade olympique Yves-du-Manoir, situé à Colombes, est un lieu mythique du sport français. Haut lieu du sport mondial, football, rugby et athlétisme ont pérennisé sa gloire avec plus de 200 réunions internationales au XXème siècle. Le Stade Yves-du-Manoir se trouve une seconde jeunesse sous la houlette du Département et accueille de nombreuses manifestations sportives et scolaires et des matchs des équipes Jeunes du Racing 92¹¹.

100 ans après avoir été le principal site des Jeux de 1924, le Stade départemental Yves-du-Manoir sera le site olympique de compétition et d'entraînement de Paris 2024 pour les épreuves de hockey-sur-gazon.

Deux projets « Héritage » sous maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental des Hauts-de-Seine sont prévus sur le site :

1. Un projet en Marché Public Global de Performance pour les terrains et les bâtiments de la zone héritage hockey : il s'agit des travaux et aménagements nécessaires à l'implantation pérenne de la Fédération Française de Hockey sur Gazon. En complément, le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine profite de cette opportunité pour coupler au projet « héritage » un projet d'amélioration et de réorganisation de l'ensemble du site afin d'améliorer l'offre aux usagers.
2. Un projet en Loi MOP pour la partie démolition/réhabilitation de la Tribune d'Honneur : il traitera la mise en conformité et la rénovation intérieure de la tribune d'honneur, avec une démolition des 2 virages nord et sud et du gymnase Loury.

A terme, la Fédération Française de Hockey-sur-gazon s'implantera à Yves-du-Manoir ce qui constituera l'Héritage Hockey-sur-gazon, post Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, avec, notamment, le siège de la Fédération et son centre national d'entraînement comprenant deux terrains de hockey-sur-gazon avec une tribune, des vestiaires, ainsi que des bureaux et locaux. Le stade permettra également d'accueillir des compétitions nationales et internationales de hockey-sur-gazon.

Le réaménagement du Stade départemental Yves-du-Manoir s'accompagne également d'une opération d'envergure menée par la Ville de Colombes avec l'Arc sportif, nouveau quartier de 16,2 hectares au Nord-Est de Colombes, le long de l'A86, limitrophe du Stade départemental Yves-du-Manoir, et construit sur les anciens terrains Thalès laissés en friche. Cette opération consiste à redynamiser le tissu urbain et économique de la Ville en y édifiant un quartier entièrement nouveau dédié aux sports¹².

Les principales compétitions sportives accueillies par le stade :

- Jeux olympiques de 1924 ;
- Finale de la Coupe du Monde de football de 1938 ;
- 42 finales de Coupe de France entre 1924 et 1971 ;
- 79 matchs de l'équipe de France de football ;
- Matchs du Racing 92 (ProD2, Top14, matchs de coupe d'Europe).

11. <https://www.hauts-de-seine.fr/sortir-et-decouvrir/sport/equipements-sportifs/le-stade-departemental-yves-du-manoir>

12. <https://www.hauts-de-seine.fr/mon-departement/les-hauts-de-seine-grands-projets/les-projets-dequipements-sportifs/yves-du-manoir-a-colombes>

• MARINA DE MARSEILLE

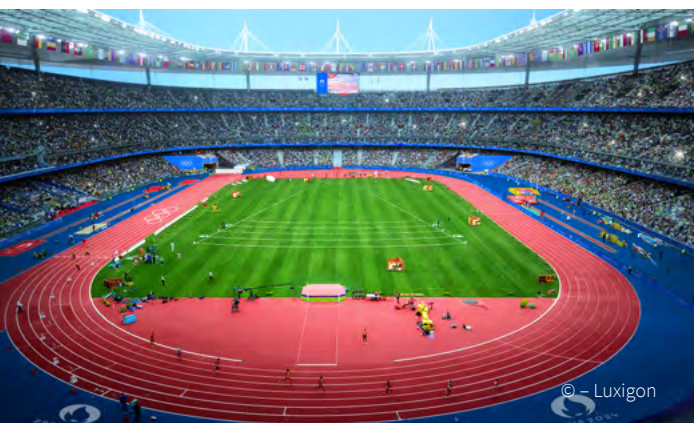
La Marina du Roucas Blanc, site existant, sera réaménagée afin d'être en mesure d'accueillir des épreuves olympiques, ainsi que des activités nautiques au bénéfice du public et des athlètes du Pôle France de voile. Le site sera libéré de ses fonctions régulières pendant la durée des Jeux afin de dégager les espaces

nécessaires à l'accueil de l'évènement. Après les Jeux, la rade du Roucas Blanc restera un site nautique majeur pour la ville de Marseille. A ce titre, les dynamiques sportives et évènementielles vont s'intensifier compte tenu du renforcement de Marseille sur la scène nautique internationale.

• STADE DE FRANCE

Le stade de France est actuellement le stade disposant de la plus grande capacité d'accueil en France (80 698 places en configuration football/rugby). Depuis son inauguration en 1998, le Stade de France accueille de nombreux événements exceptionnels :

À l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, le Stade de France sera le lieu de réception des cérémonies d'ouverture et de clôture, ainsi que des compétitions d'athlétisme, d'handi-athlétisme et de rugby.



- Sportifs tout d'abord : la Coupe du Monde de football en 1998, les Championnats du Monde d'athlétisme en 2003, la Coupe du Monde de rugby en 2007 – ainsi qu'en 2023 –, deux finales de Ligue des Champions en 2000 et 2006, une finale de Coupe d'Europe de rugby en 2010 et l'Euro 2016.
- Musicaux également, à travers des concerts mythiques : Rolling Stones, AC/DC, Madonna, U2, etc.

Les travaux auront pour but de moderniser le stade et ses abords notamment en :

- Améliorant l'éclairage de la vidéo surveillance ;
- Améliorant l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap ;
- Améliorant les services pour l'accueil du public (restaurants, buvettes, sanitaires supplémentaires) ;
- Rénovant la tribune presse et la salle de conférence ;
- Rénovant le stade annexe ;
- Améliorant les accès piétons depuis la ligne 13 et créer une rampe d'accès.

La mission originelle du Stade de France perdura après les Jeux, à savoir l'accueil des plus grands événements sportifs et musicaux au profit du plus grand nombre.

• GRAND PALAIS

Situé sur l'avenue des Champs-Élysées, dans le 8^{ème} arrondissement, le Grand Palais est un monument historique emblématique, « consacré par la République à la gloire de l'art ». Édifié pour l'Exposition universelle de 1900, il a connu une vie intense depuis plus d'un siècle. Il a accueilli de nombreux événements artistiques ainsi que des manifestations aussi variées que fantastiques, et notamment sportives. Des concours hippiques avec, par exemple, le Saut Hermès, la boxe avec

le championnat d'Europe des mi-moyens en 1942 et la victoire de Marcel Cerdan, ou encore les championnats du monde d'escrime en 2010¹⁴.

En 2024, le Grand Palais accueillera les épreuves d'escrime, de taekwondo, d'escrime fauteuil et de para taekwondo. D'ici les Jeux de Paris 2024, le Grand Palais va faire l'objet d'un réaménagement pour améliorer l'accueil du public. Enfin, la mission originelle du Grand Palais perdura après les Jeux.



14. <https://www.rmngp.fr/les-activites-de-la-rmn-gp/missions-et-metiers/organiser-un-evenement-au-grand-palais>

DES JEUX RESPONSABLES ET PORTEURS D'OPPORTUNITÉS POUR TOUS

**PRÉPARER LES ENTREPRISES
ET LES HABITANTS
AUX OPPORTUNITÉS DES JEUX**

—
2018

**DES JEUX PORTEURS
D'OPPORTUNITÉS
POUR TOUS**

—
2024

**CONSTRUIRE ET TRANSMETTRE
DES OUTILS ET DES MÉTHODES
QUI PERDURERONT APRÈS LES JEUX**

—
2028

DES JEUX RESPONSABLES ET PORTEURS D'OPPORTUNITÉS POUR TOUS

PERMETTRE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ET AUX HABITANTS DE PROFITER DES OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES LIÉES AUX GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS ET PARTICULIÈREMENT AUX JEUX

Paris 2024 est un événement gigantesque, mais pas l'événement du gigantisme, réservé uniquement aux grands groupes et aux personnes dans l'emploi ; c'est la diversité des talents, des petites et moyennes structures qui fait toute la richesse de notre projet. Des milliers de marchés et des milliers d'opportunités d'emploi seront publiés dans les prochaines années par Paris 2024, en charge de l'organisation de l'événement et par la Société de livraison

des ouvrages olympiques (SOLIDEO) et les maîtres d'ouvrage, en charge de la construction, de la livraison des ouvrages et des opérations d'aménagement liés aux Jeux. Pour nous assurer que toutes les entreprises, y compris les TPE-PME et les acteurs de l'ESS, et que toutes les personnes, y compris celles qui sont éloignées de l'emploi, soient prêtes à saisir ces opportunités, nous créons des outils sur mesure.

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES ET LES PERSONNES À LA RECHERCHE D'UNE OPPORTUNITÉ PROFESSIONNELLE

Dans cet esprit, Paris 2024 a développé des outils sur mesure, au service de toutes les entreprises et des personnes à la recherche d'une opportunité professionnelle. Le déploiement de ces outils se traduit par de nombreuses rencontres de terrain avec toutes les forces vives des territoires (collectivités, associations, entreprises...), les acteurs du développement économique, du service public de l'emploi et de l'insertion professionnelle.

La stratégie Héritage et Durabilité en matière d'emploi et de développement des compétences a pour objectifs de :

- soutenir et faire rayonner les TPE-PME et les entreprises de l'ESS françaises ;
- faciliter la relation entre ces entreprises

et les grands groupes à travers la recherche du groupement de commandes ;

- développer l'employabilité des salariés des Jeux en leur permettant d'acquérir des compétences mobilisables après 2024 ;
- construire et transmettre des outils et des méthodes qui perdureront après les Jeux, à l'image de la Charte sociale Paris 2024, à travers laquelle Paris 2024 s'engage notamment à protéger la santé et la sécurité des travailleurs et à prévenir et lutter contre toutes formes de discrimination, qui fait l'objet d'un projet de réplique à l'échelle européenne ;
- inspirer, au-delà des Jeux, les futurs organisateurs de grands événements sportifs internationaux (GESI).

PILERS	OBJECTIFS	SOUS-OBJECTIFS	INITIATIVES LANCÉES OU ACCÉLÉRÉES
Des Jeux responsables et porteurs d'opportunités pour tous	DE JEUX PORTEURS D'OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	Favoriser l'accès des TPE et PME, notamment locales aux marchés des Jeux	<ol style="list-style-type: none"> 1. Charte sociale des Jeux de Paris 2024 2. Charte en faveur de l'emploi et du développement territorial 3. Convention entre Paris 2024, le Yunus Centre, la Solideo et les Canaux 4. Entreprises 2024 5. ESS 2024 6. Entreprendre 2024 7. La Fabrique des Jeux 8. Cartographie des emplois 9. Signature d'un EDEC pour les GESI 10. Toutes championnes, tous champions 2024 11. Emplois 2024 12. Du stade vers l'emploi 12. Entreprendre 2024 14. La Fabrique des Jeux 15. Paris + Inclusive avec les Jeux 16. Le Label Egalité 17. Des initiatives accélérées pour garantir l'accessibilité des Jeux
		Favoriser l'accès des structures de l'ESS et du secteur adapté aux marchés des Jeux (travailleurs en situation de handicap)	
	DES JEUX MOTEURS POUR L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES	Favoriser l'emploi local et la montée en compétence, notamment des publics éloignés de l'emploi	
	DES JEUX INCLUSIFS ET ACCESSIBLES À TOUS	Créer un nouveau modèle de Jeux qui pourra inspirer les futures éditions en termes de promotion de l'égalité femme/homme	
		Livrer des Jeux exemplaires en matière d'accessibilité universelle	

DES JEUX PORTEURS D'OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Il est souvent plus difficile de remporter un marché pour une TPE-PME. Ces entreprises ne sont pas toujours structurées pour réaliser de la veille active, consacrer du temps pour assurer la partie administrative propre aux appels d'offres sans garantie de résultat, ou développer des réseaux professionnels pour se rapprocher des donneurs d'ordre ou encore, pour constituer des groupements.

L'expérience de Londres 2012 et de Rio 2016 a montré que la mobilisation des TPE – PME était possible si la stratégie d'achat du Comité d'Organisation, non seulement se fixait comme ambition l'obtention de ses marchés par ce type d'entreprises, mais surtout mettait en place une méthodologie

d'accompagnement, de formation et d'acculturation des TPE- PME à la logique des marchés liés aux GESI.

Paris 2024 a souhaité très tôt se mobiliser sur le sujet en mettant en place :

- un projet politique porté avec les partenaires sociaux français ;
- une gouvernance impliquée et attentive sur ces sujets ;
- des outils créés constituant, avant même 2024, un héritage ;
- une mobilisation de l'ensemble des directions de Paris 2024 ;
- des actions de terrain très régulières.

DES JEUX SOCIALEMENT ET ÉCONOMIQUEMENT RESPONSABLES

Afin d'assurer l'exemplarité des Jeux, Paris 2024, la SOLIDEO et les parties prenantes ont signé 3 documents clés :

- La Charte sociale des Jeux de Paris 2024 ;
- La Charte en faveur de l'emploi et du développement territorial de la SOLIDEO ;
- La Convention entre Paris 2024, le Yunus Centre, la Solideo et les Canaux.

Le 19 juin 2018, Paris 2024 a adopté avec la SOLIDEO, les entreprises, les collectivités

et les représentants de tous les partenaires sociaux, la Charte sociale des Jeux de Paris 2024. Cette charte, qui avait été conçue et signée une première fois dès la phase de candidature, a pour objectif de déterminer les engagements sociaux qui guideront l'action de Paris 2024 et de la SOLIDEO jusqu'aux Jeux. Les engagements de cette charte constituent donc une référence en matière sociale pour Paris 2024, les entreprises, les collectivités mais aussi la SOLIDEO et les 28 autres maîtres d'ouvrage publics et privés mobilisés dans le cadre de la préparation et l'organisation des Jeux de Paris 2024.

Parmi les engagements de la Charte Sociale, figurent notamment :

- La mise en place d'une gouvernance et un pilotage qui assurent l'exemplarité sociale des Jeux de Paris 2024 (constitution d'un comité consultatif, représentations des organisations syndicales de salariés et d'employeurs etc.). Cette gouvernance est totalement innovante et participe à l'implication des partenaires sociaux de niveau national à l'organisation des Jeux. Leur rôle au sein de ce comité de suivi est d'accompagner, de conseiller, d'alerter Paris 2024 et la SOLIDEO. Cette méthode est en soi un héritage puisque elle positionne le monde économique, représenté par les partenaires sociaux, comme un acteur de premier rang de l'organisation des Jeux. En effet deux représentants syndicaux (une organisation de salariés et une organisation patronale) siègent également au Conseil d'administration de Paris 2024.
- Le soutien à l'emploi durable et une garantie de conditions de travail décentes à tous les salariés et employés qui travaillent à l'organisation des Jeux (prévention de toutes formes de discriminations, anticipation des besoins en compétences des entreprises etc.) ;
- L'appui au développement des compétences et la sécurisation des parcours professionnels des salariés et des bénévoles engagés dans l'organisation des Jeux ;
- La volonté de faire du sport, le moteur d'un développement économique, social et solidaire (ex : assurer une reconversion exemplaire du Village olympique, promouvoir le sport en entreprise etc.).

Dans le cadre de la Charte sociale, le 5 juillet 2018, la SOLIDEO a adopté la Charte en faveur de l'emploi et du développement territorial pour les opérations de construction liées à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

La Charte décline ainsi de manière opérationnelle la Charte sociale Paris 2024 pour les travaux liés aux équipements pérennes des Jeux.

Elle se donne entre autres les objectifs suivants :

- Le soutien à l'insertion professionnelle en

réservant 10% des heures travaillées aux personnes éloignées de l'emploi, aux alternants ou aux habitants des quartiers défavorisés ;

- L'engagement selon lequel 25% du chiffre d'affaires des marchés liés aux Jeux revienne aux TPE, PME et entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) ;
- L'engagement de lutter contre le travail illégal, les pratiques anticoncurrentielles et la discrimination pour garantir la qualité des conditions de travail sur ses chantiers.

Afin d'organiser des Jeux inclusifs et solidaires, Paris 2024 et la Ville de Paris ont signé, le 23 mai 2018, une convention avec le Yunus Centre, la Solideo et l'association « Les Canaux ». A travers cette convention, Paris 2024 et les signataires souhaitent partager les objectifs suivants :

- Accompagner le développement économique local et permettre le changement d'échelle de structures porteuses d'innovations sociales et environnementales dans les domaines de l'ESS, de l'insertion et du travail adapté ;
- Soutenir la création d'entreprises dans les quartiers de Paris, de Seine-Saint-Denis, du Grand Paris et plus globalement de la Région Île-de-France et la création d'emplois liés à l'organisation et aux infrastructures des Jeux dans tous les secteurs économiques concernés ;
- Apporter des solutions concrètes et diffuser les principes de l'économie inclusive et de l'économie circulaire dans toutes les initiatives de Paris 2024 et de la Solideo afin de maximiser le développement de l'innovation et les impacts sociétaux et environnementaux ;

- Informer et mobiliser l'ensemble des entreprises locales et des acteurs de l'ESS, de l'insertion, et du handicap sur les opportunités économiques liées au Jeux ;
- Garantir que le secteur de l'entrepreneuriat social et solidaire, ainsi que les PME/TPE des quartiers, aient accès aux marchés pour le développement des infrastructures et à la fourniture des services de toute nature liés à l'organisation des Jeux.



Signature de la Convention avec le Yunus Centre

DES JEUX PORTEURS D'OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES

Afin d'accompagner les TPE-PME et les entreprises de l'ESS, Paris 2024, en partenariat avec les acteurs économiques concernés, a mis en place des dispositifs pour les entreprises afin qu'elles puissent plus facilement répondre aux marchés des Jeux. Cela signifie informer, mais aussi et surtout mobiliser, accompagner pour lever les freins, identifier les innovations et créer des passerelles entre des acteurs diversifiés pour faire en sorte que tout le tissu économique soit au rendez-vous des marchés de Paris 2024.

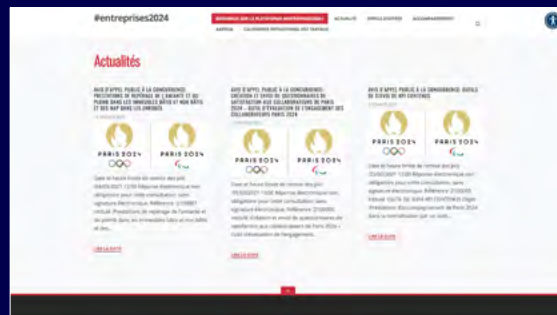
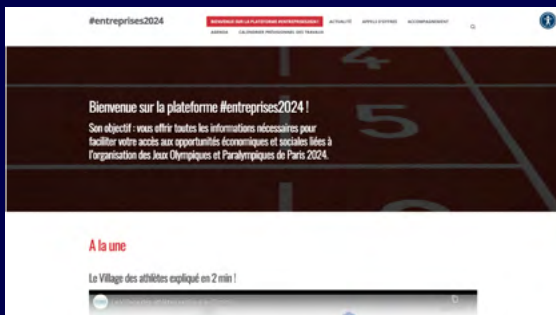
En effet, des centaines de marchés seront

publiés dans les prochaines années pour contribuer à la préparation et à l'organisation des Jeux. Pour que toutes les entreprises soient prêtes à se saisir de ces opportunités, et notamment celles qui en ont le plus besoin (TPE-PME, ESS), des aides concrètes sont mises à leur disposition pour les recenser, évaluer leur capacité à proposer des solutions robustes et innovantes pour l'organisation des Jeux, les connecter aux grandes entreprises quand la taille des marchés le nécessite, les accompagner sur la dimension juridique ou développer les logiques de groupement ou de co-traitance.

INITIATIVES LANCÉES GRÂCE AUX JEUX

LA PLATEFORME **ENTREPRISES 2024**

Entreprises 2024 est une plateforme créée par le MEDEF avec le soutien de Paris 2024 et la SOLIDEO pour permettre à toutes les entreprises d'être informées sur les marchés liés aux Jeux. La plateforme a vocation à perdurer au-delà de 2024 pour faire connaître les appels d'offres liés à l'organisation de grands événements sportifs en France.



LE PROGRAMME **ESS 2024**

Paris 2024 et la SOLIDEO, Les Canaux et le Centre Yunus, ont lancé le programme d'accompagnement des entreprises de l'ESS, ESS 2024, qui vise à les informer sur les marchés en cours (via une plateforme, une newsletter, des rencontres régulières ou des fiches méthodologiques par secteur d'activité), à les encourager à collaborer ensemble et avec des grands groupes et à valoriser les entreprises référencées pour soutenir leur accès à tous les marchés.

Ce programme s'inscrit dans le cadre de la convention signée par Paris 2024, la Ville de Paris, la Solideo, le Yunus Centre

et les Canaux. Il répond en partie aux objectifs fixés par la convention, à savoir la mise en place de solutions concrètes pour informer et mobiliser les acteurs de l'ESS sur les opportunités liées aux Jeux.



LE PROGRAMME *ENTREPRENDRE 2024*



La tournée *Entreprendre 2024* est organisée par le Groupe BPCE, partenaire premium des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et ses marques Banque Populaire et

Caisse d'Épargne. Informer et faciliter l'accès des TPE-PME régionales et des structures de l'ESS aux opportunités générées par les Jeux de Paris 2024 : c'est l'engagement pris par les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne, qui ont créé cette tournée baptisée « *Entreprendre 2024* ».

Concrètement, cette tournée vise à informer les TPE, PME et entreprises de l'ESS afin qu'elles répondent aux centaines d'appels d'offres qui seront lancés d'ici à 2024. Être acteur des Jeux et ce dans tous les territoires est le message fort que délivre cette tournée auprès des tissus économiques locaux.

LA FABRIQUE DES JEUX SE MOBILISE POUR LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

Afin de permettre aux acteurs du département (collectivités, entreprises, associations) de tirer bénéfice des opportunités liées aux Jeux, le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis a lancé le 2 mars 2018, la « *Fabrique des Jeux en Seine-Saint-Denis* » pour créer un cadre de travail et d'échange et de construction de projets.

Dans l'objectif de mobiliser les entreprises du secteur de l'ESS et des TPE/PME, la *Fabrique des Jeux* a organisé les 23, 24 et 25 novembre 2020 des ateliers pour présenter les « opportunités économiques » que représentent les marchés du Comité d'organisation des Jeux Olympiques

et Paralympique de Paris 2024. Les 5 webinars proposés à destination des entreprises avaient pour objectif de présenter la stratégie durable des achats de Paris 2024, le calendrier de ses marchés à venir et de donner les clés à chacun pour être en capacité d'y répondre.

Au total, ces trois jours d'ateliers ont vu intervenir une quinzaine de responsables de l'organisation des Jeux, permettant ainsi aux 450 acteurs économiques de la Seine-Saint-Denis présents lors des ateliers, d'obtenir une information et un accompagnement sur-mesure pour candidater aux marchés de Paris 2024.

DES JEUX MOTEURS POUR L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Un des enjeux principaux de Paris 2024 repose sur la capacité à créer et à mobiliser des emplois mais aussi à mettre en œuvre toutes les conditions pour que les personnes puissent accéder à ces opportunités (montées en compétences, accès aux offres d'emploi, sécurisation des parcours). Pour répondre à ces enjeux, Paris 2024

a d'abord pris l'initiative d'identifier et de quantifier les emplois mobilisés grâce aux Jeux. Paris 2024 a lancé, dès 2018, en lien avec la SOLIDEO et les maîtres d'ouvrage, une étude pour identifier précisément les emplois et les formations qui seront nécessaires à la préparation et l'organisation des Jeux.

LA CARTOGRAPHIE DES EMPLOIS

Paris 2024 a commencé par dresser une cartographie des emplois mobilisés par les Jeux avant de construire un plan d'action sur les filières métiers liées à l'organisation de GESI.

Elle constitue un outil de pilotage destiné à trois grands acteurs :

- **Premièrement**, elle permet aux branches professionnelles d'identifier les volumes d'emplois mobilisés sur les secteurs qui les concernent de 2019 à 2024 (par secteur

d'activité) et les filières en tension pour anticiper les besoins en recrutement et en formation afin de mobiliser des parcours de formation adaptés pour les salariés ;

- **Deuxièmement**, elle permet aux acteurs de la formation d'identifier les parcours de préqualification nécessaires sur chacun des métiers des Jeux pour permettre aux demandeurs d'emploi et aux salariés de se former ou de développer leurs compétences ;



Extrait de la cartographie des emplois

• **Troisièmement**, cette étude permet aux acteurs de l'insertion et aux services publics de l'emploi de s'organiser pour préparer les publics en insertion aux opportunités d'emploi et de formation identifiées.

Cette cartographie fera l'objet d'une actualisation pour répondre aux évolutions de la conjoncture, économique, sociale et sanitaire.



Extrait de la cartographie des emplois

Pour que les Jeux bénéficient réellement au plus grand nombre et notamment aux personnes éloignées du monde du travail, Paris 2024 s'est engagé aux côtés des acteurs de l'emploi et de l'insertion professionnelle : l'Etat (ministère du Travail, Préfecture de Région), Ville de Paris, Région Île-de-France, Ville de Marseille, Département de la Seine-Saint-Denis, Etablissements publics territoriaux (Plaine Commune, Paris Terres d'Envol, Grand Paris Grand Est, Est Ensemble), service public de l'emploi local, branches professionnelles, partenaires sociaux et acteurs de la formation

professionnelle pour susciter des dispositifs d'accompagnement durables.

Les chantiers prioritaires pour Paris 2024 et ses parties prenantes en termes d'emploi et de développement des compétences sont les suivants :

1. La structuration et le développement des filières et métiers mobilisés pendant les Jeux ;
2. Le développement des compétences professionnelles des habitants et l'accompagnement spécifique des salariés et des demandeurs d'emplois avant les Jeux.

LA STRUCTURATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES ET MÉTIERS MOBILISÉS PENDANT LES JEUX

La France accueille de nombreux événements internationaux qui génèrent une activité intense, souvent saisonnière, mais pas forcément des emplois durables. Ainsi les entreprises de ces secteurs peinent à « fidéliser » leurs salariés, voire à recruter lors de pics d'activité. L'effet démultiplicateur des Jeux pourrait renforcer ces phénomènes de pénurie de main d'œuvre, sauf à imaginer des réponses collectives autour des filières métiers qui permettront de structurer des besoins du côté des entreprises et des parcours professionnels du côté des personnes (salariés ou demandeurs d'emploi).

L'objectif est d'accompagner les branches professionnelles concernées par les grands événements à construire ensemble un projet visant à :

- Identifier les métiers, les fonctions

et les compétences mobilisés lors de ces grands événements ;

- créer des parcours de formation et des passerelles entre les métiers d'un même secteur ;
- expérimenter ces parcours et de nouvelles pratiques de recrutement ;
- développer des compétences spécifiques à l'organisation d'événements écologiquement et socialement responsables.

Il sera également envisagé d'identifier les différents événements dans le sillage de Paris 2024, soit ponctuels (France 2023 par exemple) ou récurrents (Tour de France, Internationaux de Tennis de Roland Garros) pour contribuer à structurer la filière et générer une dynamique de sécurisation des métiers et des parcours professionnels qui perdure au-delà des Jeux.

INITIATIVES ACCÉLÉRÉES GRÂCE AUX JEUX

LA STRUCTURATION DES FILIÈRES MÉTIERS DANS LE CADRE DES GESI AFIN DE MAXIMISER L'EMPLOYABILITÉ DES SALARIÉS MOBILISÉS

Porté par les deux OPCO¹⁵ en charge de la formation professionnelle des secteurs de l'événementiel et de la sécurité, un projet d'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) lie 18 branches professionnelles, le ministère du Travail et Paris 2024, afin de mieux anticiper les besoins en emplois et en compétences générés par les Grands événements culturels et sportifs. Ce projet participe également à la sortie de la crise sanitaire et économique.





« **Toutes championnes, tous champions 2024** » est un programme porté par la Ville de Paris et l’Etablissement Public Territorial « Plaine Commune » pour former et accompagner 1 000 personnes éloignées de l’emploi dans des métiers identifiés dans la cartographie (bâtiment, sécurité, propreté, communication, logistique- transport, restauration...).

LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ET L’ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE DES SALARIÉS ET DES DEMANDEURS D’EMPLOIS

Même quand les filières professionnelles sont suffisamment structurées pour identifier leurs besoins et sécuriser les parcours professionnels, la population, et parfois, les personnes les plus éloignées de l’emploi, ne sont pas au rendez-vous de ces opportunités d’emploi (déficit d’information, déficit de qualifications, déficit de connexions avec les offres et les employeurs potentiels). La construction d’outils innovants de rapprochement de l’offre et de la demande est donc primordiale dans le champ de l’emploi. Aussi, la conception de parcours types

de formation dédiés aux jeunes et moins jeunes demandeurs d’emploi constitue une action prioritaire pour faire des Jeux de 2024 une porte d’accès à l’emploi durable. De même, la création d’outils innovants d’information sur les métiers, les filières, les opportunités d’emploi liées aux Jeux, sera fortement encouragée. Enfin, toutes les initiatives favorisant le recrutement de personnes éloignées de l’emploi sur la base de méthodes nouvelles de repérage d’aptitudes (travail sur les soft skills, compétences transverses par exemple) seront soutenues.

EXEMPLE D’INITIATIVE LANCÉE GRÂCE AUX JEUX

LA PLATEFORME *EMPLOIS 2024*

A l’initiative de Pôle Emploi, une agence virtuelle Emplois 2024 sera déployée en 2021. Cette plateforme, partagée avec l’ensemble des membres du service public de l’emploi,

permettra de recenser les emplois mobilisés par les Jeux, mais aussi tous les parcours de formation et la construction des filières métiers.

EXEMPLE D'INITIATIVE ACCÉLÉRÉE GRÂCE AUX JEUX

LE PROGRAMME DU STADE VERS L'EMPLOI : DE NOUVELLES FORMES DE RECRUTEMENT

Paris 2024, la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) et Pôle Emploi se sont associés pour proposer une nouvelle forme de Job datings dans un stade d'athlétisme. Cette innovation, appelée « Du stade vers l'Emploi », née à l'échelle d'une région en 2019, devient avec Paris 2024 un dispositif national avec une cinquantaine de dates prévues¹⁶. Sur les prochaines années, la Région Île-de-France a décidé, avec la FFA et le concours de la Ligue Île-de-France d'Athlétisme, en partenariat avec Pôle Emploi Île-de-France et Paris 2024, de déployer 13 opérations du programme.

Cette initiative consiste à utiliser le sport pour créer des moments partagés entre demandeurs d'emploi et recruteurs à travers lesquels se manifestent savoir-être, compétences socio-professionnelles et état d'esprit, avant la tenue d'entretiens d'embauche. Elle vise ainsi à faciliter le recrutement de publics éloignés de l'emploi, grâce à un dispositif innovant axé sur la mise en valeur des savoir-être des candidats. Avec un taux de retour en emploi ou en formation qualifiante de 50 % pour les participants, son efficacité est déjà démontrée.

La moyenne des sorties positives post job datings classiques tourne autour de 40%.

Fort des résultats obtenus lors des premières expérimentations, ce type d'initiatives où le sport devient un révélateur de compétences des candidats sur le marché du travail, sera largement déployé sur l'ensemble du territoire national. Il pourra être soutenu financièrement dans le cadre

du Fonds de dotation de Paris 2024 et promu auprès des acteurs publics de l'emploi (Pôle Emploi en tête) et du mouvement sportif. Il servira enfin d'outils de recrutement innovant pour bon nombre d'emplois liés aux Jeux, à commencer par les emplois du Comité d'Organisation lui-même, ou ceux des partenaires marketing, très intéressés par la capacité d'un tel événement à susciter des candidatures atypiques, mais aussi à valoriser leur marque employeur et rendre leurs métiers encore plus attractifs. Enfin, si le contexte sanitaire le permet, les entreprises des chantiers des Jeux pourront également procéder à des recrutements dans des stades de Seine Saint-Denis et de Paris notamment.



© - CASSE Simon

16. Les mesures sanitaires tout au long de 2020 obligent les organisateurs à reporter une quarantaine de dates en 2021.

DES JEUX INCLUSIFS ET ACCESSIBLES À TOUS

Pour la première fois, aux Jeux de Londres en 2012, les femmes ont concouru dans tous les sports inscrits au programme olympique et le principe de la parité a été intégré au niveau du recrutement du personnel du comité d'organisation. A Rio en 2016, une structure claire a été mise en place pour dénoncer les cas d'abus et de harcèlement. Pour l'édition des Jeux de Tokyo, l'ordre des programmes de compétitions a été modifié pour garantir une représentation égale des épreuves féminines et masculines. A travers ces différentes éditions, les Jeux permettent de lancer et d'accélérer des initiatives en faveur de l'égalité femmes-hommes et d'être précurseurs par rapport aux autres grands événements sportifs. En 2024, pour la première fois dans l'histoire, il y aura une stricte parité entre les femmes et les hommes parmi les 10 500 athlètes olympiques qualifiés.

L'organisation des Jeux est également un levier pour accélérer les efforts collectifs en faveur de l'accessibilité et de l'inclusion. Par leur ampleur et leur visibilité, les Jeux offrent un calendrier commun pour se fixer des objectifs ambitieux en terme d'accessibilité. Lors des Jeux de Londres 2012 par exemple, la capacité des grands événements à changer le regard sur le handicap s'est manifestée avec force.

Les Jeux de Paris 2024 proposeront une livraison et une expérience olympique

et paralympique totalement inclusives et participatives. L'ensemble des projets relatifs à l'organisation et au bon déroulement des Jeux intègre, dès leur phase de conception, les principes d'inclusion, d'égalité et de conception universelle.

Dans la perspective des Jeux, le comité d'organisation et les parties prenantes ont décidé d'accélérer leurs programmes d'actions respectifs et de prendre des engagements communs pour :

- assurer l'exemplarité des Jeux et des autres grands événements sportifs en matière d'égalité femmes-hommes ;
- encourager la mixité dans les disciplines sportives et les métiers ;
- améliorer la prise en compte de l'accessibilité universelle ;
- améliorer l'accès à la pratique sportive des personnes en situation de handicap ;
- contribuer à une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap.

Le label « Terre de Jeux 2024 » qui permet aux acteurs du mouvement sportif et aux collectivités territoriales de s'engager dans la dynamique Paris 2024, constitue un levier de mobilisation complémentaire pour faire bouger les lignes partout en France.

La Ville de Paris a adopté son plan d'action **Paris + Inclusive avec les Jeux**, pour se préparer à accueillir les Jeux Paralympiques et optimiser l'héritage des Jeux de Paris 2024 en faveur des personnes en situation de handicap.

Ce plan se décline en 3 axes :

- Les Jeux au service de la mise en accessibilité de Paris ;
- Vers « Paris + parasportive » avec les Jeux ;
- Les Jeux comme accélérateurs de la participation à la vie de la cité de toutes les personnes en situation de handicap.

LA MISE EN PLACE DU LABEL EGALITÉ

Paris 2024 souhaite faire des Jeux une plateforme de promotion de l'égalité femmes-hommes, de l'inclusion et de la lutte contre toutes formes de discriminations. C'est pourquoi Paris 2024 s'est engagé avec l'Etat à la création d'un label événementiel « Egalité » pour les Jeux de Paris 2024.

A travers ce label, Paris 2024 est le premier organisateur d'un grand événement sportif à adopter une approche globale et structurée de la question de l'égalité femmes-hommes, avec l'ambition d'inspirer les futures éditions des Jeux et les autres grands événements sportifs.

Dans le cadre de ce label, Paris 2024, aux côtés du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et du Ministère délégué chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, s'engage dès 2020 pour :

- assurer l'égalité professionnelle, la diversité et la lutte contre les discriminations au sein

de Paris 2024 et du programme des volontaires ;

- mettre en place des actions concrètes pour assurer des Jeux accessibles à tous, inclusifs et égalitaires ;
- soutenir les projets qui luttent contre les violences dans le sport, encouragent la mixité et l'émancipation par le sport ;
- dynamiser la pratique féminine dans des sports où les hommes sont surreprésentés et inversement promouvoir certaines disciplines auprès de pratiquants masculins ;
- changer les représentations dans le sport et dynamiser l'image de certaines disciplines, en les rendant plus inclusives et en déconstruisant les stéréotypes sexuels qui y sont parfois rattachés.

Paris 2024 accompagne également la Ville Hôte dans sa stratégie de développement de la pratique sportive des femmes dans l'espace public et dans la transformation des cours d'école en espace non genrés.

DES JEUX EXEMPLAIRES EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Paris 2024 souhaite permettre à tous de participer pleinement aux Jeux, indépendamment des besoins spécifiques permanents ou temporaires de chacun, qu'ils soient liés à un handicap physique, sensoriel, intellectuel, à une différence linguistique ou culturelle. Paris 2024 étudie dès à présent toutes les solutions permettant de faciliter un égal accès à l'information

en ligne, à l'achat de billets, aux modes de transport, aux lieux et à la participation des célébrations et de compétitions, à la diffusion des épreuves à distance, au Village, aux lieux et activités touristiques des collectivités hôtes et à toutes les expériences liées aux Jeux. Cela s'illustrera notamment dans l'application du protocole d'accueil des volontaires et des spectateurs pendant les Jeux.

EXEMPLES D'INITIATIVES ACCÉLÉRÉES POUR GARANTIR L'ACCESSIBILITÉ DES JEUX

- **Tous les sites seront desservis par des transports en commun, particulièrement en Île-de-France sous le contrôle d'IdF Mobilités (IdFM) :** bus, métros, RER, tramways, véhicules légers (vans, minibus) et au moins l'un de ces modes de transport sera accessible aux personnes en situation de handicap. Paris 2024 travaille de concert avec les collectivités pour rendre les sites des Jeux accessibles.
- **Le « dernier kilomètre » fera l'objet d'un soin tout particulier :** cheminement accessible, signalétique efficace et universelle, moyens de locomotion spécifiques, etc.
- **L'aménagement des sites sportifs permettra de proposer une expérience de qualité et à tous :** placement des personnes en fauteuil roulant assurant une belle visibilité, audiodescription, etc.
- **Un protocole d'accueil inclusif sera mis en place** et 100% des volontaires formés à l'accueil des personnes en situation de handicap.
- **Une mutualisation des sites olympiques et paralympiques dans le nouveau concept des Jeux :** IdFM conduit, avec ses partenaires, les travaux du plan de transport en commun pour les personnes à mobilité réduite afin de trouver des solutions qui permettront, parfois en complément du réseau existant, à l'ensemble des spectateurs en situation de handicap de rejoindre aisément les sites de compétition. La mise en accessibilité d'une dizaine de gares de desserte des sites Olympiques était prévue dans le dossier de candidature.
- **Une accessibilité des sites d'entraînement :** la préfecture de la région Ile-de-France a commandé une étude sur la continuité des cheminements en termes d'accessibilité entre les gares ou stations et les sites Olympiques. Cette étude, s'appuyant sur des diagnostics, est en cours d'achèvement. Un guide d'aménagement en sera issu, destiné aux collectivités locales concernées, dans le but de les aider dans la mise en œuvre des travaux de correction des carences d'accessibilité.

O2

UNE AMBITION

**BÂTIR UN HERITAGE
SOCIAL
ET ENVIRONNEMENTAL**

Le tableau ci-dessous présente les principaux constats et objectifs des piliers mentionnés dans cette partie.

PILIER	CONSTATS PRINCIPAUX	OBJECTIFS PRINCIPAUX
<p>Le sport pour la santé, l'éducation et l'engagement citoyen</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 1 français sur 2 est en situation d'obésité (17% de la population) ou de surpoids (31%). • Jusqu'à 11 ans, âge de rupture, les petites filles et les petits garçons ont à peu près la même pratique sportive. Après, les filles deviennent plus sédentaires. • 38% des licenciés en situation de handicap ont rencontré des difficultés pour pratiquer en club. • 87% des 11-17 ans bougent moins d'une heure par jour, ce qui classe la France 119ème sur 146 pays selon une étude de l'OMS. • Pour 80% des enfants, les cours d'éducation physique et sportive à l'école sont la source d'activité physique la plus importante. • En 40 ans, les enfants de moins de 11 ans ont perdu un quart de leur capacités cardio-respiratoires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Donner envie aux Français et surtout aux enfants et adolescents de pratiquer une activité physique et sportive. • Développer la pratique d'activité physique et sportive partout : en ville, à l'école, au travail, notamment en utilisant les principes du design actif. • Développer la pratique sportive pour les personnes qui en sont les plus éloignées. • Soutenir et développer l'activité physique et sportive des jeunes et créer une prise de conscience sur l'importance de savoir lire, écrire, compter mais aussi pratiquer une activité physique régulière à l'entrée au collège. • Encourager l'usage du sport à des fins pédagogiques, notamment auprès des élèves en difficultés éducatives, comme outil de réussite éducative. • Promouvoir les valeurs du sport, de l'Olympisme et du Paralympisme. • Utiliser le sport comme moteur d'engagement et de citoyenneté et de respect des droits de l'homme..
<p>Le sport pour l'inclusion et la solidarité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le sport est largement reconnu comme un levier d'insertion et d'intégration sociale tant les pratiques sportives sont des supports essentiels de la vie sociale, des sources d'engagement, d'insertion professionnelle et d'épanouissement personnel. • La circulaire interministérielle « Sports-Villes-Inclusion », signée le 19 avril 2019, représente une nouvelle étape dans la reconnaissance du sport comme outil d'inclusion sociale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir, évaluer et valoriser l'impact social du sport. • Renforcer les liens entre le mouvement sportif et tous les acteurs des territoires. • Accompagner l'innovation sociale dans le sport. • Soutenir et accompagner les projets d'acteurs sportifs, associatifs ou socio-sportifs utilisant le sport à des fins d'inclusion.
<p>Le sport au service de la transformation écologique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les acteurs du sport et des territoires prennent conscience de leur impact sur l'environnement et se mobilisent pour changer les pratiques. • Le sport a un rôle à jouer dans la lutte contre le changement climatique et pour mobiliser en faveur de la préservation de l'environnement. • La pratique sportive au quotidien et le rôle modèle des athlètes sont de formidables leviers pour inciter au changement des comportements et des mentalités. 	<ul style="list-style-type: none"> • Accélérer la transformation des événements sportifs. • Promouvoir une pratique sportive durable. • Faire du sport un levier dans la lutte contre le changement climatique. • Accompagner la sortie du plastique à usage unique dans le sport et grâce au sport. • Soutenir le développement des mobilités actives au quotidien. • Valoriser une alimentation équilibrée pour la santé et pour la planète • Faire du sport un levier pour la préservation de la biodiversité.

LE SPORT POUR LA SANTÉ, L'ÉDUCATION ET L'ENGAGEMENT CITOYEN

**GÉNÉRATION 2024 : MOBILISER
AUTOUR DE LA PRATIQUE SPORTIVE,
DE L'APPRENTISSAGE À TRAVERS
LE SPORT, LES VALEURS OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES
ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN**

—
2018

**AMÉLIORER
LE BIEN-ÊTRE DES JEUNES
ET ACCOMPAGNER
LEUR CONSTRUCTION EN TANT
QUE CITOYENS**

—
2024

**UN RENFORCEMENT DE LA PRATIQUE
D'ACTIVITÉ PHYSIQUE
ET SPORTIVE ET DE L'ENGAGEMENT
PAR TOUS ET PARTOUT**

—
2028

LE SPORT POUR LA SANTÉ, L'ÉDUCATION ET L'ENGAGEMENT CITOYEN

LE SPORT POUR LA SANTÉ

LA SÉDENTARITÉ EST UN GRAVE PROBLÈME DE SANTÉ PUBLIQUE

Aujourd'hui, nos modes de vie nous poussent à la sédentarité et à l'inactivité physique. Or, la recherche scientifique a prouvé qu'elles ont de graves conséquences pour la santé. Les chiffres sont alarmants : quasiment un Français sur deux est en situation d'obésité (17% de la population) ou de surpoids (31%). L'épidémie de Covid-19 ajoute une urgence sanitaire et renforce ce constat : l'activité physique ou sportive (APS), même modérée,

a des bienfaits sur le système immunitaire, en plus de son rôle essentiel dans la prévention et le traitement de nombreuses pathologies, ainsi que dans le maintien global de la santé physique et mentale. Bouger un peu chaque jour permet de faire chuter de 30% les risques de mortalité prématurée, de réduire le risque de survenance de nombreux cancers, et de diminuer de 30% les risques de dépression.

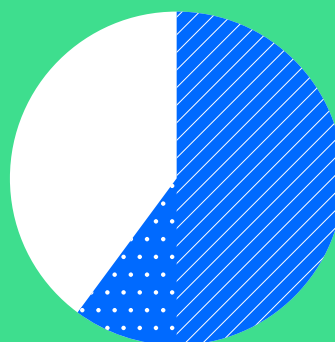
Avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) relatif à l'évaluation des risques liés aux niveaux d'activité physique et de sédentarité des enfants et des adolescents

L'objectif de l'étude de l'Anses, publiée en septembre 2020, est d'estimer la part de la population des enfants et adolescents dont les faibles niveaux d'activité physique, ou les comportements sédentaires, présenteraient des risques sanitaires. Pour les 6-17 ans, elle recommande de limiter la durée de temps passé devant un écran de loisir à 2 heures par jour, et de réaliser au moins 60 minutes d'activité physique d'intensité modérée à soutenue par jour.

RECOMMANDATIONS DE L'ANSES POUR LES 11-17 ANS :

MAXIMUM
2^h / jour
DEVANT UN ÉCRAN

MINIMUM
60 min / jour
D'ACTIVITÉ PHYSIQUE



LES 11-17 ANS

66%
ne respectent pas les recommandations de l'Anses et sont exposés à un risque sanitaire

17%
se trouvent dans une situation à risque (- de 20min d'activité physique / jour et + de 4h30 devant un écran)

Les résultats de l'étude sont préoccupants :

- 66% des 11-17 ans ont un niveau d'activité physique se situant au-dessous du seuil (60 min/j) et un niveau de sédentarité au-dessus du seuil (2h/j). Ainsi, près de deux tiers des enfants et adolescents sont exposés à un risque sanitaire ;
- Au sein de cette population, 17 % se trouvent même dans une situation particulièrement à risque, combinant les plus forts niveaux d'inactivité physique (moins de 20 minutes d'activité physique par jour) et les plus forts niveaux de sédentarité (plus de 4h30 d'écran par jour) ;
- L'âge de l'enfant, son sexe et le niveau d'étude de son représentant constituent les principales variables explicatives : le niveau de sédentarité est plus élevé chez les jeunes dont le représentant a un faible niveau d'étude ou dont le foyer a un faible revenu par unité de consommation, et chez

les adolescents les plus âgés (15-17 ans). Parallèlement, le niveau d'activité physique est plus faible chez les filles que chez les garçons dans la tranche d'âge des 11-14 ans.

Ces niveaux justifient le renforcement d'actions de prévention globales combinant la lutte contre la sédentarité et l'inactivité physique :

- Dans la lutte contre la sédentarité, des actions envers les adolescents les plus âgés ou ceux dont le niveau social est le plus faible doivent être privilégiées ;
- Dans la promotion de l'activité physique, des actions envers les filles doivent être privilégiées, en se basant notamment sur la sensibilisation des parents et des personnels éducatifs.

LA SÉDENTARITÉ EST UN GRAVE PROBLÈME DE SANTÉ PUBLIQUE

L'organisation des Jeux représente une opportunité unique pour prendre conscience collectivement de ces constats alarmants et pour aider tous les publics à bouger plus. Paris 2024 s'engage pour alerter et convaincre de l'importance de mettre plus d'activité physique dans tous les moments de la vie quotidienne, en particulier celle des plus jeunes et des personnes éloignées de la pratique sportive.

Grâce à une stratégie conçue avec de nombreux experts (médecins, professeurs de sport, enseignants, etc.), Paris 2024 adopte une approche

transversale pour faire reconnaître l'activité physique et sportive en tant qu'outil de santé publique et lui donner plus de place dans la société, avec deux objectifs majeurs :

- 1.** Donner envie de bouger plus, en portant un discours qui inspire sur les enjeux de la lutte contre la sédentarité et la promotion de l'activité physique et sportive ;
- 2.** Créer des occasions de bouger plus, à travers une plateforme d'engagement dont chacun peut être acteur, à son niveau.

AMBITIONS ET INITIATIVES

Paris 2024 souhaite soutenir et valoriser toutes celles et ceux qui, d'une façon ou d'une autre, contribuent à l'accès à l'activité physique et sportive, encadrée et libre : les athlètes, les enseignants, notamment les professeurs des écoles et ceux d'éducation physique et sportive, les éducateurs sportifs, les médecins, les responsables des ressources humaines, les urbanistes, les élus...etc.

La France peut compter sur un mouvement sportif engagé, qui fait vivre tous les sports sur tous les territoires. C'est grâce aux initiatives et à l'engagement de tous ces acteurs, notamment des clubs sportifs locaux, que nous atteindrons l'objectif de mettre plus de sport à l'école, au travail, dans la ville : dans

tous les moments de notre quotidien.

Cette approche permet d'apporter une diversité de choix pour bouger plus au quotidien, le plus facilement et naturellement possible, en commençant par donner une autre image du sport et de l'activité physique et en proposant un accompagnement et une offre adaptée aux attentes. Cette approche favorise également le développement des mobilités actives bénéfiques pour la santé et pour l'environnement. Les déplacements en mode actif (marche, course, vélo etc.) bénéficient en effet tout autant aux individus, qu'à l'environnement en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et de polluants liés à l'utilisation de véhicules.

PILERS	OBJECTIFS	SOUS-OBJECTIFS	INITIATIVES LANCÉES OU ACCÉLÉRÉES
Le sport pour la santé	DÉVELOPPER LA PRATIQUE D'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE PARTOUT : EN VILLE, À L'ÉCOLE, AU TRAVAIL	Inciter et soutenir le développement des écoles actives	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les cours d'écoles favorables à l'activité physique 2. La préparation physique professionnelle sur les chantiers des Jeux 3. Des fiches-actions pour valoriser les actions locales exemplaires 4. Focus sur le savoir-rouler à vélo et les mobilités actives 5. La formation des médecins et des clubs sportifs au sport sur ordonnance 6. La démarche de Trame Active et Sportive 7. Former les clubs à l'accueil de personnes en situation de handicap 8. Paris Sportives 9. 24 Sites dans 24 Villes
		Inciter et soutenir le développement des entreprises actives	
		Inciter et soutenir le développement des villes actives	
	DÉVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE POUR LES PERSONNES QUI EN SONT LE PLUS ÉLOIGNÉES	Augmenter l'accès à la pratique des personnes en situation de handicap	
		Renforcer la pratique des femmes, en particulier des adolescentes	

• DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE PARTOUT

À l'école

Seuls 13% des collégiens français respectent le seuil d'activité physique recommandé par l'OMS pour les adolescents, et près de 25% des enfants en classe de 3ème sont en surpoids ou obèses. Aux côtés des professeurs des écoles, des enseignants d'EPS et des acteurs du sport scolaire, nous souhaitons éveiller les enfants et leurs parents à l'importance du sport et de l'activité physique dès le plus

jeune âge. En mettant notamment l'accent sur le rôle de l'école primaire, afin que ces pratiques deviennent un réflexe tout au long de leur vie. Nous nous engageons ainsi à souligner le rôle des enseignants - professeurs des écoles ou professeurs d'EPS en particulier - en valorisant leurs bonnes pratiques et en centralisant des ressources utiles.

EXEMPLE D'INITIATIVE LANCÉE GRÂCE AUX JEUX

LES COURS D'ÉCOLES FAVORABLES À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Paris 2024 souhaite promouvoir les solutions d'aménagement des cours d'école favorables à l'activité physique quotidienne des enfants, traduisant le concept du design actif. Ces aménagements permettent aussi aux jeunes filles et garçons de partager un espace commun, pour encourager l'égalité

et la mixité dans l'usage de l'espace. Paris 2024 travaillera avec les établissements scolaires afin de leur proposer des exemples et solutions faciles à mettre en place, avec le concours des collectivités Terres de Jeux 2024.



© - Astrakan Images/Getty Images

PROFESSEUR FRANÇOIS CARRÉ

« Chaque pas supplémentaire est bon à prendre. Même juste 15 minutes d'activité physique et sportive par jour entraînent déjà des bénéfices visibles, comme l'a montré l'expérimentation « Daily mile, un programme qui a vu le jour dans les écoles écossaises en 2012 et dont le but est d'organiser 15 minutes d'activité quotidiennes à la maternelle et au primaire. »

Sur les lieux de travail

La sédentarité croissante s'observe aussi dans le monde professionnel et s'explique par le fait que la majorité de la population travaille aujourd'hui dans le secteur tertiaire, regroupant généralement des métiers dits de « bureau » et donc assis. Nos habitudes et nos logiques de vie quotidienne nous poussent à l'immobilisme. Plus de trois Français sur quatre passent ainsi chaque jour

plus de 3 heures devant un écran¹⁷.

Paris 2024 se donne pour objectif de favoriser la pratique d'activités physiques et sportives au travail et notamment d'augmenter le nombre de salariés des partenaires marketing et d'agents des collectivités « Terre de Jeux 2024 » qui pratiquent au moins 30 minutes d'activité physique et sportive quotidienne.

EXEMPLE D'INITIATIVE LANCÉE GRÂCE AUX JEUX

LA PRÉPARATION PHYSIQUE PROFESSIONNELLE SUR LES CHANTIERS DES JEUX

Paris 2024 souhaite soutenir la dynamique du « bouger plus » en entreprise, notamment avec ses prestataires et partenaires marketing. Avec les parties prenantes impliquées, en particulier la SOLIDEO, Paris 2024 souhaite proposer aux ouvriers travaillant sur les chantiers des Jeux, de pratiquer des échauffements quotidiens avant la prise de poste, accompagnés par une sensibilisation aux bénéfices de l'activité

physique quotidienne et des formations de relais. Même si les métiers du BTP ne sont pas à proprement dit sédentaires, ce type de programme permet de diminuer les accidents du travail, sensibiliser les ouvriers à la pratique d'une activité physique et sportive et contribue à la convivialité et aux rencontres entre les équipes. Les discussions avec la SOLIDEO sont en cours et 2021 sera l'occasion de lancer des premières opérations.



© – skynesher/Getty Images

17. Etude Esteban 2016 publiée par Santé Public France.

En ville

L'environnement urbain joue un rôle important dans le développement de l'activité physique au quotidien. La place accordée aux mobilités actives, l'aménagement de zones de cohabitation apaisée entre piétons et véhicules ou la conception des bâtiments publics sont autant de leviers pour les collectivités souhaitant favoriser des modes de vie plus actifs et plus sains. Paris 2024 s'engage à accompagner les collectivités

locales désireuses de développer la place de l'activité physique et sportive dans leurs politiques publiques, en s'appuyant notamment sur les principes du design actif. Cette approche identifie des stratégies de conception et d'aménagement de l'espace urbain pour développer un environnement favorable aux habitudes de vie actives et à la pratique quotidienne d'activités physiques.

EXEMPLE D'INITIATIVE LANCÉE GRÂCE AUX JEUX

DES FICHES-ACTIONS POUR VALORISER LES ACTIONS LOCALES EXEMPLAIRES

Avec le concours de médecins, d'urbanistes, d'élus et du mouvement sportif, Paris 2024 recense les bonnes pratiques menées au niveau local dans le domaine de la promotion de l'activité physique et sportive. Des fiches actions simples, pratiques et validées par des professionnels de santé sont en cours de conception pour être proposées aux collectivités souhaitant s'en saisir, avec l'ambition de constituer un réseau dynamique d'acteurs engagés, en lien avec les réseaux de villes existants



EXEMPLE D'INITIATIVE ACCÉLÉRÉE GRÂCE AUX JEUX

FOCUS SUR LE SAVOIR-ROULER À VÉLO ET LES MOBILITÉS ACTIVES



La voiture reste, au quotidien, le moyen de transport privilégié des Français. En effet, 45% des trajets effectués en voiture font moins de 5 km, 19% moins de 2 km. 70% des actifs utilisent majoritairement la voiture pour aller travailler et la voiture reste le moyen privilégié par les parents pour conduire leurs enfants à l'école. Pour des distances domicile-lieu d'études inférieures à 2 km, 6 enfants et adolescents sur 10 utilisent un mode de transport motorisé.

Les transports actifs, que sont la marche et le vélo, sont encore aujourd'hui peu utilisés : ils représentent un quart de l'ensemble des déplacements des français avec 22% pour la marche et 3% pour le vélo.

La crise sanitaire de 2020 a été un accélérateur pour l'utilisation des transports actifs et dans ce cadre, le Ministère de la Transition

écologique et le Ministère chargé des sports ont lancé, aux côtés de dix acteurs nationaux du vélo, l'opération « Mai à vélo », comme un rendez-vous annuel pour promouvoir l'utilisation du vélo au quotidien ainsi que les mobilités actives de manière générale. L'objectif à long terme est d'installer définitivement cette culture nouvelle au niveau de la France et particulièrement au sein de la Région Île-de-France et de la Ville de Paris.

L'Etat français a d'ailleurs inscrit dans son plan d'héritage des Jeux, l'objectif de « multiplier par 3 le nombre de trajets à vélo en France à horizon 2024 ». La Région Île-de-France, à travers son « Plan vélo » et la Ville de Paris à travers ses engagements de rendre la ville 100% cyclable en 2024, partagent également les mêmes ambitions d'héritage concernant le savoir-rouler à vélo.

Paris 2024 s'engage dans cette démarche pour :

- promouvoir le vélo pour se rendre au travail en lien avec ses partenaires marketing et les parties prenantes ;
- promouvoir la pratique du vélo pour les plus petits notamment dans les collectivités labellisées « Terre de Jeux 2024 ».

Le développement des mobilités actives et du savoir-rouler à vélo permet de conjuguer une activité physique à un geste de réduction de l'impact climatique et environnemental des mobilités.

LA FORMATION DES MÉDECINS ET DES CLUBS SPORTIFS AU SPORT SUR ORDONNANCE

Les bienfaits de l'activité physique sur la santé sont aujourd'hui reconnus de tous.

De nombreuses études mettent d'ailleurs en avant le rôle protecteur de l'activité physique contre certains cancers, notamment ceux du sein et du côlon. L'activité physique adaptée peut également avoir un impact sur la fatigue liée aux traitements ou sur certains symptômes. Dans certains cas, comme pour

le diabète, elle peut même faire partie prenante du traitement, voire permettre de réduire la médication. Paris 2024 soutient et co-finance une formation avec la Ville de Paris, le Comité Olympique et Sportif de Paris et l'association Médecine pour Tous pour former les clubs et tous les médecins du 19^{ème} arrondissement au sport sur ordonnance.

LA DÉMARCHE DE TRAME ACTIVE ET SPORTIVE (TAS) DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL (EPT) PLAINE COMMUNE

La Délégation à la stratégie territoriale et la Mission Jeux Olympiques et Paralympiques du territoire de Plaine Commune ont lancé au début de l'année 2019 une étude relative à la définition et à la mise en œuvre d'une trame active et sportive à l'échelle du territoire. Cette étude¹⁸ vise à promouvoir et à diffuser la pratique physique et sportive dans l'espace public, qu'il s'agisse de pratique organisée ou de pratique libre et avec une attention particulière portée vers les publics éloignés du sport (femmes, personnes âgées ou en situation de handicap, etc.).

Cette étude se structure autour de trois grandes étapes : un diagnostic des pratiques et des pratiquants ; une mise au jour de la trame telle qu'elle existe actuellement à l'échelle de l'EPT ; et une définition

de scénarios et de préconisations d'aménagement des espaces publics pour la concrétisation de la trame aux horizons 2024 et 2030.

Les travaux réalisés jusqu'alors avec l'ensemble des directions opérationnelles de Plaine Commune ont permis de mettre au jour une trame composée de 14 axes, dont 3 structurants et 11 secondaires. Cette trame, issue du croisement des politiques publiques mises en œuvre par l'EPT sur ses différents champs de compétence (Plan Vélo, Plan Marche, Trame verte et bleue, NPNRU, ZAC...), permet la formulation de préconisations d'aménagement des espaces publics sur les secteurs identifiés comme structurants pour sa concrétisation aux horizons 2024 et 2030.

18. Etude dont la réalisation a été confiée à l'Institut Régional de Développement du Sport (Institut Paris Région).

• DÉVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE POUR LES PERSONNES QUI EN SONT ÉLOIGNÉES

La pratique sportive chez les personnes en situation de handicap (PSH)

Le sport est un vecteur d'insertion sociale, d'épanouissement et de santé. Pourtant, beaucoup de personnes en situation de handicap rencontrent des difficultés dans l'accès à la pratique sportive. Paris 2024 veut contribuer à lever ces freins en participant

à la création de sections para-sport et en formant les dirigeants et éducateurs de clubs ordinaires à accueillir et encadrer du public en situation de handicap.

Selon une étude menée en 2019 pour Paris 2024 sur les freins et les leviers à la pratique sportive des personnes en situation de handicap¹⁹.

38%

DES LICENCIÉS

ont rencontré des difficultés pour pratiquer en club. Parmi eux :

34%

évoquent la difficulté « à trouver un club adapté à son handicap »

26%

évoquent « la crainte du regard sur leur handicap »

22%

déclarent « un manque d'informations sur les offres disponibles ».

1

ENCADRANT SUR 3 seulement au sein des clubs affiliés aux fédérations spécialisées a reçu une formation au handicap

47,2%

DES CLUBS SPORTIFS ISSUS DES FÉDÉRATIONS NON SPÉCIFIQUES n'ont aucun encadrant formé au handicap

POUR

50,5%

DES LICENCIÉS la première attente est de disposer d'un encadrement formé aux différents types de handicap

19. Etude sur les freins et les leviers à la pratique sportive des personnes en situation de handicap menée en 2019 par l'Observatoire pour la Recherche sur les Méga Evènements mandatée par Paris 2024.

EXEMPLE D'INITIATIVE ACCÉLÉRÉE GRÂCE AUX JEUX

FORMER LES CLUBS À L'ACCUEIL DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH)

Paris 2024 soutient et co-finance une formation avec la Ville de Paris et le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) afin de former 20 clubs sportifs parisiens à l'accueil de PSH et à la création d'une section parasportive à la rentrée scolaire de 2021. Les modules de formation conçus dans ce cadre permettront ensuite de répliquer cette initiative ailleurs en France, dans une démarche d'évaluation des résultats et d'amélioration continue. Au-delà de ces formations, en coopération avec le CPSF et les Comités départementaux Handisport et Sport adapté, la Ville de Paris et Paris 2024 œuvrent pour lever le maximum

de freins à la pratique des personnes en situation de handicap. L'objectif à terme est de pouvoir répliquer ce dispositif à plus grande échelle.

Pour ce faire, plusieurs autres actions sont engagées pour accompagner les clubs dans leur projet de création de section parasport :

- Une promotion de l'offre parasport auprès des publics ;
- Une mise à disposition de matériels spécifiques ;
- Un accès à des espaces de pratiques adaptés.



La pratique sportive chez les jeunes filles

Jusqu'à l'âge de 11 ans, les filles et les garçons ont à peu près le même niveau de pratique sportive. Mais dès le début de l'adolescence, les filles deviennent plus sédentaires. La rupture se fait autour de l'âge de 11 – 12 ans. Elles sont 69% à pratiquer un sport entre 6 et 11 ans, mais elles ne sont plus que 53% entre 12 et 17 ans. Le nombre de licenciées en club lui n'est plus que de 38%²⁰. A travers sa stratégie, Paris 2024 souhaite faire du soutien à la pratique sportive des filles une de ses priorités.

EXEMPLE D'INITIATIVE ACCÉLÉRÉE GRÂCE AUX JEUX

DÉVELOPPER L'APS CHEZ LES JEUNES FILLES : L'EXEMPLE DE L'APPEL À PROJET *PARIS SPORTIVES*



A Paris, où les femmes représentent 53% de la population, des inégalités se manifestent encore dans tous les aspects de la vie courante. Le sport peut être un formidable outil d'émancipation et d'affirmation et œuvrer pour la mixité dans la ville.

Dans le cadre de la mesure 12 du programme « Transformations Olympiques » de la Ville de Paris intitulée « Les femmes à la conquête

de l'espace public », la Ville de Paris et Paris 2024 ont lancé conjointement l'appel à projets Paris Sportives qui vise à soutenir l'organisation d'activités sportives associatives régulières dans le but d'inciter et d'habituer les femmes à utiliser les terrains d'éducation physique (TEP) en accès libre. Cette démarche a vocation à être répliquée si ses résultats sont probants.

La pratique sportive en Seine-Saint-Denis

La crise sanitaire de la Covid-19 a mis en exergue le fait que l'activité sportive est un élément essentiel de bien-être, d'équilibre physique et psychologique et ce, en particulier pour les populations particulièrement touchées par l'épidémie,

comme en Seine Saint-Denis. À travers notamment la construction et la rénovation d'équipements sportifs et le soutien de projets socio-sportifs, Paris 2024 souhaite favoriser la pratique sportive sur ce territoire au cœur des Jeux.

INITIATIVE ACCÉLÉRÉE GRÂCE AUX JEUX

LE PROJET 24 SITES DANS 24 VILLES AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Ce projet conçu par le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, avec le mouvement sportif local et le soutien financier et en communication de Paris 2024, vise à amener les publics éloignés de l'activité physique à la pratique sportive, à travers des initiations sportives adaptées et innovantes, et à faire de l'espace public un lieu de pratique sportive, notamment pour pallier la saturation des équipements sportifs.

Ce projet a été expérimenté durant l'été 2020 avec le soutien de Paris 2024. Il a permis à près de 1 000 personnes de découvrir de nouvelles pratiques et de recréer du lien avec

les dispositifs sportifs de proximité. Son déploiement dans plusieurs villes du département pourrait potentiellement bénéficier du soutien du Fonds de dotation Paris 2024. Le Département s'est également engagé de manière complémentaire lors de l'été 2020 à déployer dans le cadre du « Bel été solidaire » au sein des parcs départementaux des stands de promotions du projet des Jeux et de la pratique sportive avec le soutien de Paris 2024 et la participation d'athlètes de Paris 2024 ainsi qu'un évènement de trois jours de découverte des nouveaux sports des Jeux et des disciplines paralympiques.

LE SPORT POUR ÉDUCUER ET S'ENGAGER

L'ÉDUCATION COMME UN DES PILIERS ESSENTIELS DU MOUVEMENT OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

Pour le Comité International Olympique (CIO), l'éducation est un pilier de l'Olympisme, comme le précise son premier principe fondamental : « L'Olympisme est une philosophie de la vie, exaltant et combinant en un ensemble équilibré les qualités du corps, de la volonté et de l'esprit. Alliant le sport à la culture et à l'éducation, l'Olympisme se veut créateur d'un style de vie fondé sur la joie dans l'effort, la valeur éducative du bon exemple et le respect des principes éthiques fondamentaux universels. » Un engagement et une conviction partagés par le Comité International Paralympique (IPC).

Ce principe du CIO résume bien l'ambition de Paris 2024 en matière d'éducation et d'engagement : nous souhaitons mettre plus d'activité physique et sportive dans la vie des jeunes, utiliser le sport et ses valeurs comme outil pédagogique et, enfin, en faire un moteur d'engagement.

En France, le système éducatif prévoit l'enseignement obligatoire de l'EPS tout au long de la scolarité de l'élève. 3 heures par semaine doivent être dispensées à l'école primaire, 4 heures en sixième, 3 heures de la cinquième à la troisième et enfin 2 heures par semaine au lycée. Dans les écoles maternelles et élémentaires, les enseignants du premier degré, réunis en équipe pédagogique, enseignent l'ensemble des disciplines

du programme scolaire, dont l'EPS. Ils peuvent être assistés d'un personnel agréé disposant de qualifications définies par l'Etat pour cette discipline. Dans les établissements du second degré (collèges et lycées), l'EPS est enseignée par des professeurs disposant d'une formation spécifique²¹.

Les professeurs qui enseignent l'EPS jouent un rôle de toute première importance. L'enseignement de cette discipline essentielle, qui utilise les activités physiques, sportives et artistiques dans une finalité éducative, participe notamment, mais pas uniquement, à l'égal accès de tous les enfants aux pratiques physiques et sportives. A leurs côtés, toute la communauté éducative, les fédérations sportives scolaires, les dirigeants et bénévoles de clubs sportifs locaux, assurent ensemble une mission d'intérêt général d'une valeur inestimable pour notre jeunesse, que Paris 2024 souhaite soutenir et valoriser.

En complément de l'EPS, les fédérations sportives scolaires et universitaires jouent également un rôle important en proposant des rencontres sportives ou des activités physiques et sportives aux enfants et jeunes volontaires dans le cadre des associations sportives : l'USEP pour les écoles primaires, l'UNSS pour les collèges et les lycées, l'UGSEL pour l'enseignement privé et la FFSU pour le sport universitaire.

21. Article L. 312-3 du Code de l'éducation

SOUTENIR ET VALORISER L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE DES JEUNES ET LE RÔLE DU SPORT DANS L'ÉDUCATION

Dès la phase de candidature, la stratégie héritage de Paris 2024 a consisté à concevoir et à mettre en œuvre un programme dédié à la jeunesse, avec tous les acteurs concernés, dans le but que ces actions perdurent au-delà de 2024.

Le programme Génération 2024 s'articule autour de trois objectifs :

1. Augmenter l'activité physique et sportive, de la maternelle à l'université : soutenir et développer l'activité physique et sportive des jeunes ;

2. Soutenir le rôle du sport pour le plaisir d'apprendre et pour mieux vivre-ensemble : encourager l'usage du sport à des fins pédagogiques, notamment auprès des élèves en difficultés éducatives, comme outil de réussite éducative et promouvoir les valeurs du sport, de l'olympisme et du paralympisme ;

3. Utiliser le sport comme moteur d'engagement et de citoyenneté.

AMBITIONS ET INITIATIVES

La jeunesse trouve ainsi toute sa place dans la stratégie Héritage et Durabilité de Paris 2024, à travers deux ambitions majeures :

1. Promouvoir l'activité physique et sportive auprès des plus jeunes et de leur entourage ;

2. Soutenir et valoriser le rôle du sport, de l'activité physique et de l'EPS pour l'épanouissement des enfants, le plaisir d'apprendre, le vivre ensemble et l'engagement citoyen.

Pour mener à bien ces ambitions, Paris 2024 se mobilise aux côtés de tous les acteurs engagés

au quotidien dans l'atteinte de ces objectifs (communauté éducative, fédérations sportives scolaires et autres acteurs du mouvement sportif, collectivités locales, etc.). La coopération avec tous les services de l'Éducation nationale, les fédérations sportives scolaires et universitaires et le concours du mouvement sportif sont une clé de la réussite. Les collectivités labellisées « Terre de Jeux 2024 » sont également d'importantes alliées pour renforcer la place de l'activité physique et sportive dans le quotidien des enfants.

PILERS	OBJECTIFS	SOUS-OBJECTIFS	INITIATIVES LANCÉES OU ACCÉLÉRÉES	
Le sport pour éduquer et s'engager	AUGMENTER L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE DE LA MATERNELLE À L'UNIVERSITÉ	Promouvoir l'activité physique et sportive en particulier pour les 6-11 ans	<ol style="list-style-type: none"> 1. 30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école 2. Transformation des cours d'école* 3. Le Label Génération 2024 4. La Semaine Olympique et Paralympique (SOP) 5. Le développement de la Carte Passerelle 6. Le projet universitaire Dansons vers 2024* 7. Rencontres sportives Unis'vers USEP 2024* 8. En route vers les Gymnasiades Normandie 2022* 	
		Renforcer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif		
	SOUTENIR LE RÔLE DU SPORT POUR LE PLAISIR D'APPRENDRE ET POUR MIEUX VIVRE-ENSEMBLE	Encourager l'usage du sport et de ses valeurs à des fins pédagogiques	Utiliser le sport pour accompagner les publics en difficulté éducative et lutter contre le décrochage scolaire	<ol style="list-style-type: none"> 9. La plateforme Génération 2024 10. L'appel à projets Education par le sport 11. Le Cartable des Jeux*
		Promouvoir les sports et les valeurs olympiques et paralympiques		<ol style="list-style-type: none"> 12. 1000 stages de découverte des JOP 13. Le programme de Pédagogie en mouvement 14. Le kit pédagogique autour du film La Couleur de la Victoire* 15. Les programmes d'éducation aux valeurs olympiques et paralympiques : l'mPossible 16. Les Usépiades de Paris-Seine- Saint-Denis et de Terres d'Envol* 17. Les Jeux Sportifs Scolaires (JSS)* 18. Déploiement territorial du projet Session Olympique Universitaire*
		Faire connaître les Jeux à la Génération 2024		
	UTILISER LE SPORT COMME MOTEUR D'ENGAGEMENT ET DE CITOYENNETÉ	Renforcer la place du sport dans les dispositifs d'engagement citoyen		<ol style="list-style-type: none"> 19. Le Service civique Génération 2024 20. Le sport et ses valeurs dans le Service National Universel (SNU) 21. Le programme « Dirigeants de demain »
		Renforcer l'engagement citoyen dans le mouvement sportif		

* Initiatives développées dans le rapport « Génération 2024 : programme éducation
des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 »

• DES ACTIONS POUR AUGMENTER LA PRATIQUE PHYSIQUE ET SPORTIVE DE LA MATERNELLE À L'UNIVERSITÉ

L'école permet de transmettre à tous les enfants des valeurs et des savoirs fondamentaux, quels que soient leur milieu social, leur genre, leur origine. Pour 80% d'entre eux, les séances d'éducation physique et sportive à l'école sont la principale source d'activité physique. Il est donc crucial qu'à leur entrée au collège, tous les enfants sachent lire, écrire, compter mais aussi pratiquer une activité sportive. De plus, la pratique dans les clubs diminue au fur et à mesure de la scolarité de l'élève, et plus particulièrement chez les jeunes filles.

Paris 2024 souhaite contribuer à éveiller les enfants à l'activité physique et sportive dès l'école afin qu'elle devienne un réflexe tout au long de leur vie. Le programme Génération 2024 permet notamment de :

- Contribuer à développer l'activité physique des jeunes;
- Contribuer à renforcer les liens entre le monde scolaire et le mouvement sportif local avec les fédérations sportives scolaires ;
- Développer un univers propice à la mixité sportive et à la pratique des filles.

INITIATIVE ACCÉLÉRÉE GRÂCE AUX JEUX

LE DÉPLOIEMENT DE L'EXPÉRIMENTATION DE 30 MINUTES D'ACTIVITÉ PHYSIQUE QUOTIDIENNE À L'ÉCOLE



En février 2020, le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a lancé, en collaboration avec Paris 2024, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour déployer l'expérimentation de 30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école, en complément de l'EPS.

Cet AMI vise à faire connaître les initiatives, à les encourager et à les faire essaimer. Paris 2024 met à disposition des équipes éducatives une « boîte à outils » sur sa plateforme Génération 2024. Elle propose des ressources pédagogiques existantes, mais également des travaux nouveaux, à l'image des fiches-action réalisées par les équipes pédagogiques de l'académie de Créteil.

Cette initiative a été lancée en novembre 2020, notamment dans l'académie de Créteil et devrait être généralisée dans tout le territoire et toutes les écoles élémentaires volontaires de France dès le début de l'année 2021. Les premiers résultats seront connus en fin d'année scolaire.

INITIATIVES LANCÉES GRÂCE AUX JEUX

LA MISE EN PLACE DU LABEL GÉNÉRATION 2024

Afin de contribuer à l'Héritage des Jeux, le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports et le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ont mis en place le label Génération 2024 à destination des écoles et établissements scolaires et d'enseignement supérieur. L'objectif de ce label est de « développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes ». La première labellisation a eu lieu en 2018. Fin 2020, plus de 3 000 établissements sont déjà labellisés.



Pour obtenir le label, 4 critères doivent être respectés :

1. Développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire, ce qui nécessite pour le primaire l'existence d'une association sportive (USEP ou UGSEL) ;
2. Participer aux événements olympiques et paralympiques ;
3. Accompagner ou accueillir des sportifs de haut niveau ;
4. Ouvrir les équipements sportifs des établissements aux associations sportives locales pour favoriser la pratique sportive.

L'objectif à horizon 2024 est que 20% des écoles et établissements soient labellisés Génération 2024. Un tel objectif pourra être atteint grâce à la collaboration entre la communauté éducative et le mouvement sportif local. Le développement et l'appui des Services Civiques Génération 2024 qui, au sein d'un établissement ou d'une association, œuvreront à l'articulation des synergies entre l'Éducation nationale et le mouvement sportif, contribuera à la réalisation de cet objectif et à la mise en place d'actions innovantes au sein des établissements labellisés.

À compter de 2021, certains Instituts Médico-Educatifs (IME) et Instituts d'Éducation Motrice (IEM) d'Ile-de-France bénéficieront du Label Génération 2024. Ce projet en lien avec le Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports et l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France a vocation à se déployer au niveau national ultérieurement. L'ouverture de ce label aux Établissements ou Services Médico-Sociaux (ESMS) constitue un levier important du développement de la pratique physique et sportive des jeunes en situation de handicap et permettra une intégration plus effective des élèves en situation de handicap dans les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.



LE DÉPLOIEMENT DE LA SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE (SOP)



Mise en place pour la première fois en janvier 2017, la SOP est désormais inscrite dans le calendrier du Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et a vocation à se dérouler chaque année.

A destination de l'ensemble des écoles, établissements scolaires et d'enseignement supérieur, elle a pour objectifs de :

- Sensibiliser les élèves et étudiants aux valeurs de l'Olympisme et du Paralympisme ;
- Utiliser le sport comme outil pédagogique ;
- Découvrir avec les élèves et les étudiants les disciplines olympiques et paralympiques ;
- Changer le regard des jeunes sur le handicap et amener les jeunes à la pratique ;
- Éveiller les jeunes à l'engagement citoyen.

Ces projets, majoritairement portés par les enseignants, accompagnés par les fédérations du sport scolaire et universitaire,

permettent de fédérer les élèves autour des sports olympiques et paralympiques, de favoriser la rencontre de jeunes, d'étudiants et d'athlètes, d'utiliser le sport comme outil pour l'apprentissage d'autres disciplines et de sensibiliser au handicap.

En 2020, plus de 450 000 élèves et étudiants ont participé à la SOP. Cette Semaine se révèle être un formidable outil pour aborder la question du handicap : deux-tiers des projets intègrent la pratique ou la sensibilisation aux parasports. Au service de la stratégie Génération 2024, elle permet d'accélérer les prises de conscience et de mettre en valeur les bienfaits de la pratique sportive. Par ailleurs, thématisée chaque année au regard d'enjeux sociétaux (la mixité, l'interculturalité, la santé...), elle donne à voir l'étendue des possibilités qu'offrent le sport et ses valeurs comme outil éducatif.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA CARTE PASSERELLE POUR PERMETTRE AUX JEUNES DE TESTER DIFFÉRENTS SPORTS

Le CNOSF développe la Carte Passerelle, qui offre à tous les écoliers de CM1 et CM2 licenciés, USEP ou UGSEL, la possibilité de tester gratuitement différents sports au sein des clubs sportifs participants. Entre la rentrée scolaire et les vacances de la Toussaint, les jeunes pourront bénéficier de 3 séances pour découvrir un sport dans un club, avant de prendre une licence s'ils le souhaitent.



• SOUTENIR LE RÔLE DU SPORT POUR LE PLAISIR D'APPRENDRE ET POUR MIEUX VIVRE-ENSEMBLE

L'activité physique, le sport, l'Olympisme et le Paralympisme constituent de formidables outils au service de la communauté éducative tout au long de la scolarité des jeunes, au bénéfice de leur santé, de l'apprentissage des disciplines scolaires et des valeurs citoyennes. Le programme Génération 2024 vise à faire connaître et à valoriser des outils, méthodes et ressources pédagogiques.

Paris 2024 souhaite encourager les initiatives permettant d'associer le sport et ses valeurs à l'apprentissage de l'ensemble des matières du programme scolaire tout au long de la scolarité, et se mobilise ainsi pour :

- Recenser et regrouper, de façon la plus exhaustive possible, les ressources pédagogiques en lien avec le sport, sa pratique, l'Olympisme, le Paralympisme et l'ensemble des matières enseignées ;
- Créer des ressources pédagogiques en complément pour accompagner les enseignants dans toutes leurs disciplines d'enseignement en leur proposant des outils permettant d'aborder les Jeux dans leur ensemble (les Jeux Olympiques de 1936 pour

étudier la propagande, les performances d'Usain Bolt pour un calcul de vitesse, les forces qui s'exercent sur un gymnaste faisant du trampoline en physique, etc.) ;

- Animer la communauté Génération 2024 ;
- Accompagner les enseignants dans l'exploitation des ressources pédagogiques ;
- Mettre en lumière et accompagner les projets de lutte contre le décrochage scolaire par le sport.

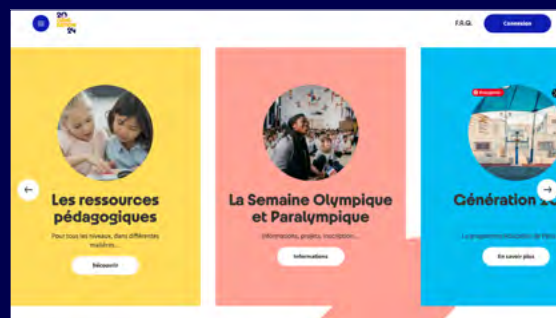
Le programme Génération 2024 vise notamment à encourager les initiatives permettant la pratique sportive et la découverte des disciplines olympiques et paralympiques pour :

- Promouvoir les sports et les valeurs olympiques et paralympiques, associées aux valeurs républicaines et citoyennes ;
- Découvrir les Jeux et leurs valeurs pour mieux vivre ensemble.

L'amitié, l'excellence et le respect sont les trois valeurs de l'Olympisme quand l'égalité, le courage, la détermination et l'inspiration sont celles du Mouvement paralympique. Elles sont promues par les comités internationaux olympiques et paralympiques et trouvent toute leur place dans le programme Génération 2024.

INITIATIVES LANCÉES GRÂCE AUX JEUX

LA PLATEFORME GÉNÉRATION2024



La plateforme en ligne Génération 2024 recense les ressources pédagogiques en lien avec le sport, sa pratique, l'Olympisme, le Paralympisme et l'ensemble des matières enseignées tout au long de la scolarité. Cette plateforme, lancée en novembre 2020, vise à accompagner les professeurs dans la construction de leurs cours et de leurs projets. Elle s'adresse à toute la communauté éducative, aux parents, aux éducateurs, et aux jeunes eux-mêmes.

Paris 2024 s'appuie sur les acteurs engagés à ses côtés : le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et ses services déconcentrés, ainsi que le CNOSF,

le CPSF et les fédérations du sport scolaire et universitaire. Les fédérations sportives ont également construit des ressources pédagogiques qui permettent aux enseignants de mieux appréhender leurs disciplines.

L'ambition est de créer une communauté Génération 2024, pour les élèves et leur bien-être, à travers le sport et les Jeux. Des actualités et projets y seront présentés pour valoriser les acteurs de terrain, notamment les professeurs d'EPS.

Les contenus seront harmonisés et complétés afin de proposer des outils cohérents aux enseignants pour construire des projets tout au long de l'année.

L'APPEL À PROJETS « EDUCATION PAR LE SPORT »

Le sport peut jouer un rôle précieux dans la réussite éducative des enfants. Le club donne en effet accès, à côté de la famille et de l'école, à des lieux d'apprentissage des valeurs citoyennes, d'engagement et de respect de l'autre. On peut également parfois y faire du soutien et de la médiation scolaire. Une pratique sportive régulière est dans tous les cas, un atout pour les enfants

dans leur épanouissement, leur attention et in fine leur réussite scolaire.

C'est pour ces raisons que Paris 2024 et la Ville de Paris ont souhaité soutenir et accompagner des projets d'éducation et de remobilisation par le sport en lançant un appel à projets « Education par le sport ». Cinq projets sont mis en œuvre depuis septembre 2019.

"1000 STAGES DE DÉCOUVERTE DES JOP" ORGANISÉS CHAQUE ANNÉE PAR LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

A destination des collégiens en classe de troisième, ces stages ont pour objectif de les sensibiliser aux valeurs de l'olympisme, à la pratique d'une activité physique et /ou sportive, au rôle de volontaire, et aux métiers liés à l'organisation des Jeux. Avec la volonté de mobiliser, d'engager toute la jeunesse francilienne dans cet événement exceptionnel, la Région Île-de-France

met tout en œuvre pour que chaque jeune en devienne un acteur. Pour chacune des promotions, il est prévu un accueil au siège du Conseil régional d'Île-de-France à Saint-Ouen, des déplacements, animations et interventions sur différents sites, dont certains accueilleront des épreuves olympiques et/ou paralympiques en 2024.

INITIATIVE LANCÉE GRÂCE AUX JEUX

LE PROGRAMME DE PÉDAGOGIE EN MOUVEMENT POUR FAVORISER L'ÉDUCATION DES ENFANTS



En phase de candidature, un projet pilote mené en collaboration avec l'ONG Play International²², Paris 2024 et l'UNICEF visait à faire vivre les valeurs olympiques de respect, d'amitié, d'excellence pour favoriser l'éducation des enfants sur plusieurs territoires, le tout en jouant dans la cour de récréation.

Fort de cette expérience, Paris 2024 continue à promouvoir la Pédagogie en mouvement, une méthode d'éducation par le sport mettant en activité les enfants de 6 à 12 ans tout en les faisant travailler sur le vivre ensemble. Elle fait appel à un programme déjà testé et éprouvé.

L'ambition de Paris 2024 est de développer le programme de Pédagogie en mouvement dans l'ensemble des écoles du Réseau

d'Éducation Prioritaire (REP) et du Réseau d'Éducation Prioritaire renforcé (REP+) du département de la Seine-Saint-Denis et de la ville de Paris. Mis à disposition de tous sur la plateforme Génération2024.org, ce programme pourra être déployé plus largement, partout en France, notamment outre-mer et dans le réseau des cités éducatives, dans le temps scolaire ou extra-scolaire.



22. L'ONG Play International dispose d'un agrément par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports pour proposer des programmes et des activités éducatives complémentaires aux enseignements dans le respect des projets d'école et d'établissement.

EDUQUER À TRAVERS LES VALEURS OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES : L'EXEMPLE DU PROGRAMME *l'impossible*

Paris 2024 soutient l'utilisation des programmes d'éducation aux valeurs olympiques (PEVO) développés par le CIO et l'imPossible, développé par le Comité International Olympique (IPC). Le programme l'imPossible est un outil particulièrement riche pour

les professeurs des écoles. Il permet une prise de conscience et contribue au changement de regard sur le handicap. Paris 2024 souhaite accompagner la prise en main par les professeurs de ces programmes d'éducation pour qu'ils puissent les exploiter au mieux.

• UTILISER LE SPORT COMME MOTEUR D'ENGAGEMENT ET DE CITOYENNETÉ

La culture du bénévolat est déjà bien ancrée en France : plus de 16 millions de Français sont bénévoles²³. Environ un tiers d'entre eux le sont dans le milieu sportif. Le sport est également moteur d'engagement au-delà des frontières : chaque année, le CNOSF permet à des volontaires français de partir en mission dans les Comités Olympiques de la francophonie. Ces jeunes s'engagent pour devenir ambassadeurs des valeurs de l'Olympisme à l'international et portent différentes actions de sensibilisation (éducation par le sport, promotion de la pratique sportive, sport et santé, etc.).

Paris 2024 souhaite promouvoir l'engagement citoyen, qui participe à la cohésion sociale et joue un rôle crucial pour faire vivre

le mouvement sportif, tant au quotidien dans les clubs que lors des grands événements sportifs internationaux, pendant lesquels les volontaires jouent un rôle de toute première importance.

Le programme Génération 2024 vise ainsi à :

- Encourager l'engagement citoyen des jeunes dans le mouvement sportif ;
- Renforcer, au sein des dispositifs d'engagement citoyen existants, la dimension sportive des missions d'intérêt général confiées aux jeunes dans des collectivités, des établissements scolaires et des associations ;
- Faire émerger une nouvelle génération de jeunes femmes et de jeunes hommes dirigeants du mouvement sportif.

23. www.jeunes.gouv.fr

INITIATIVE LANCÉE GRÂCE AUX JEUX

MOBILISATION DE 10 000 JEUNES EN SERVICE CIVIQUE GÉNÉRATION 2024

Paris 2024 va proposer aux jeunes de nouvelles formes d'engagement citoyen notamment en s'appuyant sur le dispositif du service civique. Le service civique consiste en un engagement volontaire d'une durée de 6 à 12 mois pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général dans un des neuf domaines d'intervention reconnus prioritaires pour la nation, dont le sport. Il implique au moins 24 heures hebdomadaires d'engagement, donnant lieu au versement d'une indemnité prise en charge par l'État et d'un soutien complémentaire, en nature ou argent, pris en charge par la structure d'accueil.

L'objectif du Service Civique est de proposer aux jeunes de 16 à 25 ans un cadre d'engagement dans lequel ils pourront gagner en confiance en eux, en compétences, et prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir, tant personnel que professionnel.

De 2019 à 2020, Paris 2024 a mené avec l'Agence du Service Civique et le CNOSF une expérimentation concluante dans 6 Comités régionaux olympiques et sportifs (CROS) et Comités départementaux olympiques et sportifs (CDOS) pour tester une mission dédiée à renforcer l'accès à la pratique sportive. Paris 2024 a également confié à l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP), appuyée par l'USEP et la Ligue de l'Enseignement, le déploiement de 100 jeunes volontaires en service civique en quartiers urbains et ruraux prioritaires (QPV-ZRR) pour faciliter l'accès à la pratique sportive, faire découvrir les nouveaux sports au programme des Jeux de Paris 2024 et organiser un événement sportif sur leur territoire lors de la Journée Olympique.

Sur la base de ces expérimentations et dans le cadre du plan héritage de l'Etat, Paris 2024 prévoit, avec l'Agence nationale du service civique et le CNOSF, de proposer des missions pour 10 000 services civiques Génération 2024, prioritairement à destination :

- Des établissements Génération 2024 pour activer le label, monter des projets lors de la Semaine olympique et paralympique, participer à la Journée Olympique, etc. ;
- Des villes Terre de Jeux 2024 pour activer leur label et monter des projets en faveur de l'activité physique et sportive sur leur territoire ;
- Des départements Terre de Jeux 2024 pour activer leur label et monter des projets en faveur de l'activité physique et sportive sur leur territoire en particulier au bénéfice des personnes en situation de handicap ;
- Des clubs sportifs et des associations pour accompagner les projets innovants, candidater à Impact 2024, se rapprocher des écoles, etc.

Ces missions contribueront à créer une Génération 2024 de jeunes citoyens ayant envie de s'engager et pourquoi pas de devenir des responsables associatifs de clubs sportifs.



INITIATIVES ACCÉLÉRÉES GRÂCE AUX JEUX

LE SPORT ET SES VALEURS DANS LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU)

Paris 2024 a pour objectif de sensibiliser les jeunes à l'engagement citoyen et au bénévolat dans le sport en s'appuyant sur le SNU, un projet d'émancipation de la jeunesse, complémentaire de l'instruction obligatoire, qui s'adresse aux jeunes de 15 à 17 ans.

Grâce à une convention en cours d'élaboration qui pourra lier Paris 2024 et le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, Paris 2024 a l'ambition d'enrichir l'expérience des jeunes engagés dans le SNU.

LE SOUTIEN AUX DIRIGEANTS DU MOUVEMENT SPORTIF DE DEMAIN : L'EXEMPLE DU PROGRAMME *DIRIGEANTS DE DEMAIN*

Paris 2024 encourage l'accès aux responsabilités associatives au sein du mouvement sportif, en particulier des jeunes femmes. Pour cela, il est notamment prévu de soutenir, dans le cadre du Fonds de dotation Paris 2024, la volonté du CNOSF de mettre en place un nouveau programme Dirigeants de demain pour favoriser l'accès aux responsabilités du plus grand nombre et diversifier les profils des dirigeants de clubs et de fédérations à l'échelle internationale, nationale et territoriale. Ce programme sera dédié aux jeunes et s'articulera notamment autour de dispositifs d'information, de sensibilisation, d'un programme de formation, du développement du mentorat, de la création

et de l'animation d'un réseau territorial de dirigeants et de la récompense des parcours les plus méritants.



LE SPORT POUR L'INCLUSION ET LA SOLIDARITÉ

UNE VOLONTÉ D'UTILISER
ET DE DÉVELOPPER L'UTILISATION
DU SPORT COMME UN OUTIL
D'INCLUSION, D'INSERTION
ET D'INTÉGRATION SOCIALE

—
2018

S'APPUYER
SUR LES JEUX POUR FAIRE
CHANGER LE REGARD
SUR CERTAINES PROBLÉMATIQUES
DE NOTRE SOCIÉTÉ

—
2024

UN RENFORCEMENT DE LA PLACE
DU SPORT COMME OUTIL D'IMPACT
SOCIAL DANS NOS SOCIÉTÉS

—
2028

LE SPORT POUR L'INCLUSION ET LA SOLIDARITÉ

LE SPORT, UN FORMIDABLE OUTIL D'INCLUSION

Source d'engagement, de lien social et d'épanouissement personnel, le sport est largement reconnu comme un levier d'insertion et d'intégration sociale. Les activités sportives constituent donc des supports éducatifs à part entière.

La circulaire interministérielle « Sports-Villes-Inclusion », signée le 19 avril 2019, représente une nouvelle étape dans la reconnaissance du sport comme outil d'inclusion sociale en mentionnant le fait que les contrats de ville doivent désormais comporter un volet « action sportive à vocation d'inclusion sociale et territoriale »²⁴. Cette circulaire précise le rôle des acteurs utilisant le sport à des fins d'inclusion sociale pour ainsi dépasser l'activité sportive « de droit commun » et servir d'autres enjeux liés à la politique de la ville.

Trois grands types d'activités socio-sportives,

définis par la circulaire, seront mis en avant au sein de la stratégie Héritage et Durabilité :

1. L'activité sportive « révélatrice de talents » :

il s'agit de s'appuyer sur la pratique sportive pour repérer et valoriser des savoir-être et des savoir-faire mobilisables pour l'accès à la formation et à l'emploi ;

2. L'activité sportive « porteuse de valeurs » :

l'utilisation du sport pour diffuser des messages faisant la promotion des valeurs citoyennes telles que cohésion sociale ou la prévention et le traitement des dérives (racisme, antisémitisme, homophobie etc.) ;

3. L'activité sportive comme « projet de territoire » :

l'utilisation du sport pour permettre de mobiliser les jeunes publics dans une dynamique d'insertion et/ou de citoyenneté au sein et avec les acteurs de différentes institutions (l'école, l'entreprise...).

RENFORCER, DÉMONTRER ET VALORISER L'IMPACT SOCIAL DU SPORT

A travers la stratégie Héritage et Durabilité, Paris 2024, souhaite renforcer le rôle du sport comme un outil :

- d'inclusion sociale ;
- de remobilisation des publics en difficultés, notamment des décrocheurs ;
- d'intégration des personnes en situation de précarité ou d'exclusion, notamment les personnes réfugiées ;
- d'émancipation des jeunes filles ;
- d'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi.

24. CIRCULAIRE N° DS/DIR/2019/108 du 19 avril 2019 relative à l'intégration du sport dans les contrats de ville

OBJECTIFS ET INITIATIVES

Paris 2024 a pour objectif de faire évoluer la perception des stéréotypes en termes de racisme et de sexisme auprès des bénéficiaires des projets accompagnés, d'assurer un taux de sortie positive

des bénéficiaires des actions d'insertion par le sport ou encore d'augmenter la part des bénéficiaires ayant acquis des soft-skills (savoir-être, compétences transversales, leadership, etc.).

PILERS	OBJECTIFS	SOUS-OBJECTIFS	INITIATIVES LANCÉES OU ACCÉLÉRÉES
Le sport pour l'inclusion et la solidarité	UTILISER LE SPORT POUR L'ÉGALITÉ ET LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS	Valoriser la place des femmes dans le sport	<ol style="list-style-type: none"> 1. Application du label Génération 2024 aux IME et IEM d'Ile-de-France 2. 30 minutes d'activité physique par jour pour les élèves en situation de handicap 3. Le Label Egalité 4. La Semaine Olympique Paralympique (SOP) 5. Le Programme « Dirigeantes » 6. Création de l'incubateur Paris 2024 – AFD 7. Génération Jeux : un dispositif de soutien aux jeunes athlètes 8. Le Label Egalité 9. Le programme « Dirigeantes »
		Lutter contre les discriminations	
		Changer le regard sur le handicap et favoriser la pratique sportive grâce aux Jeux	
	UTILISER LE SPORT POUR L'INCLUSION SOCIALE	Remobiliser des publics vulnérables et en parcours d'intégration grâce à l'activité physique et sportive (APS)	
	UTILISER LE SPORT POUR SOUTENIR L'INSERTION PROFESSIONNELLE	Lutter contre le décrochage scolaire et accompagner le rattachage des NEETs (décrocheurs)	
Soutenir l'insertion socio-professionnelle des personnes éloignées de l'emploi grâce et par le sport			

• CHANGER DE REGARD SUR LE HANDICAP ET FAVORISER LA PRATIQUE SPORTIVE GRÂCE AUX JEUX

Les Jeux Paralympiques sont le plus grand événement sportif mondial pour les athlètes en situation de handicap. Paris 2024 affiche un très haut niveau d'ambition pour organiser cette compétition, comme en témoigne par exemple le choix de réunir les Jeux Olympiques et les Jeux Paralympiques sous un emblème unique.

Pendant les Jeux, le monde entier aura les yeux rivés sur la France : c'est une opportunité unique pour catalyser les énergies, accélérer des projets. Les performances réalisées par les athlètes paralympiques constitueront ainsi une occasion unique de mettre un coup de projecteur sur les compétences des personnes en situation de handicap, et au-delà, de démontrer leur employabilité. Paris 2024 s'est donc entouré d'un écosystème d'acteurs qui, chacun à leur échelle, agissent au quotidien pour améliorer la place des personnes en situation de handicap dans la société : État, collectivités territoriales, acteurs du mouvement sportif, de la santé, associations du secteur du handicap, acteurs du secteur protégé et adapté et de l'emploi, athlètes olympiques et paralympiques.

Changer le regard passe aussi par des symboles forts et une exposition forte. Paris 2024 a notamment choisi d'utiliser des sites communs aux Jeux Olympiques et Paralympiques en plein cœur de la capitale comme le Grand Palais ou le Champ de Mars.

Sur un autre registre, Paris 2024 a pour la première fois de l'histoire un emblème commun aux Jeux Olympiques et Paralympiques. Enfin, en lançant une initiative pour inclure les sports paralympiques parmi la gamme des émojis, Paris 2024 s'engage pour une représentation plus inclusive du sport, et une meilleure notoriété des Jeux Paralympiques dans le monde entier.

A titre d'exemple, la Région Île-de-France conduit une politique sportive ambitieuse afin de développer une offre sportive pour tous les publics et ce, sur l'ensemble du territoire, et ainsi combattre les inégalités d'accès à la pratique. L'attention particulière portée aux femmes, aux personnes en situation de handicap (PSH) et aux jeunes en est un axe prioritaire. Pour exemple, au travers de conventions un soutien est apporté aux Fédérations, aux ligues et comités sportifs pour l'achat de matériels spécifiques en faveur des PSH afin de répondre à la demande de près de 250 clubs répartis dans toute l'Île-de-France, qui proposent une offre parasport ou bien de sport adapté. L'accessibilité est également un marqueur fort pour la Région Île-de-France qui se traduit par un conditionnement des financements accordés aux collectivités afin de les inciter à mettre en œuvre une politique sportive dédiée aux PSH.

INITIATIVE LANCÉE GRÂCE AUX JEUX

APPLICATION DU LABEL « GÉNÉRATION 2024 » AUX INSTITUTS MÉDICO-EDUCATIFS (IME) ET INSTITUTS D'EDUCATION MOTRICE (IEM) D'ILE-DE-FRANCE

A compter de 2021, certains IME et IEM d'Ile-de-France bénéficieront du Label Génération 2024. Ce projet en lien avec le Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports et l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France a vocation à se déployer au niveau national ultérieurement. L'ouverture de ce label aux Etablissements ou Services Médico-Sociaux (ESMS) constitue un levier important du développement de la pratique physique et sportive des jeunes en situation de handicap et permettra une intégration plus effective des élèves

en situation de handicap dans les temps scolaires, périscolaire et extrascolaire.



INITIATIVE ACCÉLÉRÉE GRÂCE AUX JEUX

« 30 MINUTES D'ACTIVITÉ PHYSIQUE PAR JOUR » : UNE ATTENTION PARTICULIÈRE POUR LES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

La promotion des 30 minutes d'activités physiques et sportives par jour est également

mise en place avec le CPSF pour faire bouger les élèves en situation de handicap à l'école.

• SOUTENIR LA RECONVERSION PROFESSIONNELLE DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU

Les athlètes de haut niveau peuvent connaître des difficultés d’insertion professionnelle à la fin de leur carrière. Nombre d’entre eux ont partagé avec Paris 2024 les difficultés rencontrées lors de la concrétisation de leur projet entrepreneurial et l’absence de cadre adapté. La crise sans précédent que nous sommes en train de vivre

complicite encore cette situation et renforce notre volonté de les accompagner dans le déploiement de leurs projets. Paris 2024 souhaite ainsi permettre aux athlètes qui le souhaitent de créer leur propre emploi à la suite de leur carrière et de prendre part à un projet à impact environnemental et social positif.

INITIATIVE LANCÉE GRÂCE AUX JEUX

CRÉATION DE L’INCUBATEUR PARIS 2024 AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD)

Paris 2024, en collaboration avec l’AFD, propose un programme d’incubation unique, inspiré de la phase de candidature, et totalement dédié aux athlètes-entrepreneurs. En 2021, 24 d’entre eux composeront

la première promotion d’athlètes accompagnés pendant huit mois pour lancer leur projet entrepreneurial à impact social et environnemental, dont 8 en France et 16 en Afrique.

GÉNÉRATION JEUX : UN DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX JEUNES ATHLÈTES

Le Département de Seine-Saint-Denis a créé en 2018 le dispositif « Génération Jeux » pour soutenir financièrement et encourager les athlètes de Seine-Saint-Denis repérés comme potentiels espoirs pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. En 2020, le dispositif a permis à 30 athlètes de bénéficier d’une aide de 3 000 euros, essentielle pour leur permettre de mener leur projet sportif

dans les meilleures conditions.

L’accompagnement au sein de « Génération Jeux » est reconductible d’une année à l’autre, sous réserve que certains critères soient remplis (avoir entre 15 et 23 ans ; être inscrit sur les listes ministérielles de haut niveau ; faire partie d’un club sportif en Seine-Saint-Denis).

• SOUTENIR L'ÉMANCIPATION DES FEMMES PAR LE SPORT

Face au constat de diminution de la pratique physique et sportive chez les adolescentes, Paris 2024 souhaite soutenir la pratique sportive et l'émancipation des femmes par le sport. Paris 2024 a pour objectif d'accompagner

le mouvement sportif dans une démarche d'égalité et de développement de la pratique sportive féminine en mobilisant tous les acteurs pour soutenir cette cause afin d'assurer un héritage durable sur le territoire.

LE LABEL ÉGALITÉ : UN OUTIL ÉGALEMENT PENSÉ POUR GARANTIR L'HÉRITAGE DES JEUX

L'émancipation des femmes par le sport est un des enjeux soulevés par le Label Égalité. Au-delà de l'enjeu d'organiser des Jeux exemplaires dans ce domaine, le label vise également à assurer un rayonnement national et international de la cause de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations. En soutenant la féminisation des pratiques sportives et l'émancipation des filles et des femmes à travers le sport, le Label Égalité souhaite assurer un héritage social sur le territoire après les Jeux.



LE PROGRAMME « DIRIGEANTES »

En janvier 2020, le CNOSF a initié le programme « Dirigeantes » pour soutenir la féminisation des instances dirigeantes sportives et de valoriser l'engagement des femmes dans le sport. Ce programme doit permettre de lancer une dynamique autour de ce sujet à travers différentes

actions construites pour et avec un public de dirigeantes, de futures dirigeantes mais également de dirigeants. Il se structure autour d'ateliers et de conférences réalisés pendant l'année pour garantir un temps de partage et une mise en réseau après d'experts.

LE SPORT AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE

UNE PRISE DE CONSCIENCE
DE LA NÉCESSITÉ
DE TRANSFORMER LE MODÈLE
DES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

—
2018

FAIRE DES JEUX
UN ACCÉLÉRATEUR
DE LA TRANSFORMATION
ÉCOLOGIQUE

—
2024

UN CHANGEMENT DANS LA MANIÈRE
DE CONCEVOIR LES GRANDS ÉVÉNEMENTS
SPORTIFS ET DE PRATIQUER
LE SPORT AU SEIN DE NOS SOCIÉTÉS

—
2028

LE SPORT AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE

LE SPORT PREND CONSCIENCE DE SON IMPACT ET A BESOIN D'OUTILS POUR DEVENIR UN LEVIER AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE

Le constat de l'urgence climatique et environnementale a été dressé en première partie : face à cette réalité, il est urgent de s'adapter et se mobiliser, car c'est l'avenir du sport qui est en jeu.

La majorité des acteurs du sport ont pris conscience de leur impact et de leur rôle, et initient leur transformation par des initiatives telles que les Chartes des 15 engagements éco-responsables des organisateurs d'événements et des gestionnaires d'équipements du Ministère chargé des Sports et du WWF France. Par le rassemblement des acteurs, la dynamique est lancée, dans la droite lignée des accords de Paris qui fixent un horizon commun, mais elle a encore besoin d'outils concrets et d'un changement des mentalités pour se concrétiser.

Le sport a un incroyable pouvoir de mobilisation et de rassemblement. Il a tout son rôle à jouer dans la lutte contre le changement climatique et la mobilisation pour la préservation de l'environnement. Sport amateur ou professionnel, tant la pratique sportive du quotidien que la fonction de modèle des athlètes sont des formidables leviers pour

inciter au changement des comportements et des mentalités.

En raison de l'impact des Jeux et de l'aura exceptionnel de cet événement, Paris 2024 est une opportunité pour montrer l'exemple, inspirer et donner de la voix aux solutions pour l'avenir. Plus encore, alors que le rôle du sport est largement reconnu en faveur de l'éducation, l'inclusion et la solidarité, les Jeux de Paris 2024 sont l'occasion de faire du sport un outil de plaidoyer au service du développement durable et de la transformation écologique.

Afin d'accélérer la transformation écologique du monde du sport, Paris 2024 souhaite :

- Accélérer la transformation des événements sportifs ;
- Accompagner la sortie du plastique à usage unique dans le sport et grâce au sport ;
- Promouvoir une pratique sportive durable ;
- Faire du sport un levier dans la lutte contre le changement climatique ;
- Valoriser une alimentation saine pour les humains et pour la planète ;
- Faire du sport un levier pour la préservation de la biodiversité.

GRÂCE À PARIS 2024, FAIRE DU SPORT UN ACCÉLÉRATEUR DE LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE

Sur le long terme, Paris 2024 souhaite léguer un héritage fort et durable sur la manière de concevoir et de préparer les grands événements sportifs mais aussi sur la manière de pratiquer le sport au sein de nos sociétés.

Paris 2024 souhaite accélérer un changement des mentalités et des comportements pour inciter au développement de pratiques durables dans le sport amateur ou professionnel.

PILERS	OBJECTIFS	INITIATIVES LANCÉES OU ACCÉLÉRÉES
Le sport au service de la transformation écologique	ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION DES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS	<ol style="list-style-type: none"> 1. Accompagnement du programme WWF France pour l'accélération de la transformation des événements sportifs 2. Partage des outils et méthode de Paris 2024 avec les acteurs du sport
	PROMOUVOIR UNE PRATIQUE SPORTIVE DURABLE	<ol style="list-style-type: none"> 3. Accompagnement du programme PEXE « Rapprocher le monde du sport et les éco-entreprises » 4. Participer au changement des mentalités et des comportements pour des pratiques durables dans le sport amateur et professionnel, notamment grâce au Club 2024 (sera déployé et détaillé ultérieurement)
	ACCOMPAGNER LA SORTIE DU PLASTIQUE À USAGE UNIQUE DANS LE SPORT ET GRÂCE AU SPORT	<ol style="list-style-type: none"> 5. Participation aux travaux initiés par nos parties prenantes, les acteurs de l'événementiel et de la société civile en faveur de la sortie du plastique à usage unique (sera déployé et détaillé ultérieurement) 6. Soutien et relais de solutions et de projets en faveur de la suppression du plastique à usage unique (sera déployé et détaillé ultérieurement) 7. Contribuer au changement des comportements des organisateurs, athlètes, spectateurs, partenaires marketing et gestionnaires de site etc. lors des événements sportifs (WWF)
	VALORISER UNE ALIMENTATION SAINES POUR LA SANTÉ ET POUR LA PLANÈTE	<ol style="list-style-type: none"> 8. Promouvoir les engagements et les méthodes de Paris 2024 comme levier de changement des pratiques dans la restauration des événements sportifs (sera déployé et détaillé ultérieurement) 9. Contribuer au changement des comportements en faveur d'une alimentation bas carbone, locale et de saison respectant les recommandations de nutrition et de santé (sera déployé et détaillé ultérieurement)
	FAIRE DU SPORT UN LEVIER POUR LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE	<ol style="list-style-type: none"> 10. Soutenir et développer l'initiative Sports for Climate Action des Nations Unies (UNFCCC) 11. Renforcer le rôle du sport dans le plaidoyer en faveur du développement durable, notamment dans le cadre de la Convention entre Paris 2024 et l'AFD (sera déployé et détaillé ultérieurement)
	FAIRE DU SPORT UN LEVIER POUR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ	<ol style="list-style-type: none"> 12. Contribuer au respect de la biodiversité dans le sport professionnel et amateur (sera déployé et détaillé ultérieurement) 13. S'appuyer sur le sport et en particulier les sports de nature pour mobiliser en faveur de la préservation et la régénération de la biodiversité (sera déployé et détaillé ultérieurement)

ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION DES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

Avec plus de 2,5 millions de manifestations sportives organisées chaque année en France, 55 compétitions internationales organisées ces 20 dernières années, la France est sur le podium des pays ayant accueilli le plus

d'événements sportifs d'ampleur mondiale et a l'ambition, la légitimité et l'opportunité de faire de Paris 2024 une nouvelle référence mondiale des événements sportifs en matière de durabilité.

• RENDRE LES MÉTHODES DÉVELOPPÉES POUR PARIS 2024 ACCESSIBLES ET EXPLOITABLES PAR D'AUTRES ORGANISATIONS

Réinventer le modèle des Jeux ne consiste pas seulement à changer les biens et services nécessaires à leur organisation mais à interroger la façon dont on les livre. Paris 2024 veut utiliser le pouvoir d'inspiration des Jeux pour montrer qu'il est possible de faire différemment. Car l'enjeu est bien d'agir collectivement – c'est la raison pour laquelle nous léguons, dès aujourd'hui, des méthodes et des outils. En commençant par ceux qui vont nous

permettre de maîtriser les émissions de gaz à effets de serre ou à acheter de façon responsable.

Par exemple, la stratégie responsable des achats de Paris 2024, construite autour de l'intégration systématique des enjeux environnementaux et sociaux, sera largement partagée afin que n'importe quel acteur, public²⁵ ou privé, puisse s'en emparer et l'intégrer à sa politique d'achats.

INITIATIVE ACCÉLÉRÉE GRÂCE AUX JEUX

PARIS 2024 ET LE WWF FRANCE S'ENGAGENT POUR DES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS DURABLES

Dans l'objectif d'assurer un héritage environnemental, Paris 2024 s'est engagé aux côtés de WWF France pour soutenir son programme d'accompagnement à la transition écologique du sport. Ce travail visera à mener des actions concrètes et à réaliser des expérimentations grandeur nature lors d'événements sportifs.

Organisateurs d'événements sportifs, gestionnaires d'équipements sportifs, collectivités, prestataires, sportifs, spectateurs : chacun de ces acteurs porte une part de responsabilité environnementale d'un événement sportif. Il est donc

incontournable d'associer et d'engager l'ensemble de l'écosystème événementiel sportif pour rendre les événements sportifs durables.

Le programme de WWF repose sur trois axes :

1. Accompagner la transition écologique des événements sportifs français ;
2. Sensibiliser et accompagner les spectateurs en vue d'adopter des comportements plus respectueux de l'environnement ;
3. Développer la mobilité active lors des événements sportifs.

25. La stratégie responsable des achats de Paris 2024 a été rédigée en conformité avec la commande publique.

PROMOUVOIR UNE PRATIQUE SPORTIVE DURABLE

Le sport ne se résume pas seulement aux grands événements : avec 16,1 millions de licenciés en France et 32 millions de Français déclarant pratiquer une activité sportive au moins une fois par mois, la pratique sportive au quotidien représente aussi un impact à maîtriser et un levier pour changer les méthodes et les comportements, et mobiliser en faveur de l'environnement et du climat.

Par ailleurs, encourager une activité physique

régulière, une alimentation saine et des modes de mobilité active - via la pratique du sport - sont des leviers pour améliorer la santé et également réduire l'impact climatique et environnemental quotidien des Français.

Pour cela, Paris 2024 souhaite inspirer des pratiques plus durables au sein du sport amateur et professionnel - notamment via les initiatives Terre de Jeux 2024 et du Club Paris 2024.

PARIS 2024 SOUTIENT LE PEXE²⁶, AVEC LE MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS, POUR RAPPROCHER LE MONDE DU SPORT ET LES ÉCO-ENTREPRISES

Il n'existe aujourd'hui pas de démarche structurée permettant un changement d'échelle dans l'intégration des solutions par les organisateurs d'événements sportifs, les gestionnaires d'infrastructures sportives, les fédérations sportives et les territoires accueillant des événements sportifs.

C'est pourquoi Paris 2024, avec le Ministère chargé des Sports, soutient le PEXE dans son projet visant à rapprocher le monde du

sport et les éco-entreprises pour :

- animer le réseau des acteurs (création de référents, espaces dédiés aux événements du PEXE) pour la transition écologique et énergétique pour répondre aux enjeux du monde du sport ;
- créer et valoriser l'annuaire des solutions innovantes pour le sport durable.

Les premières réalisations seront dévoilées au printemps 2021.

26. Le PEXE est l'association des éco-entreprises françaises et regroupe 40 réseaux comprenant environ 6000 PME.

ACCOMPAGNER LA SORTIE DU PLASTIQUE À USAGE UNIQUE DANS LE SPORT ET GRÂCE AU SPORT

La production de plastique a crû de manière exponentielle, passant de 2,3 millions de tonnes en 1950 à 162 millions en 1993 puis 448 millions en 2015. On estime que 40% de ces plastiques produits ne sont utilisés qu'une seule fois avant d'être jetés. Sur les 10 tonnes de plastique produites chaque seconde dans le monde²⁷, seule une part minoritaire est recyclée, le reste étant incinéré, mis en décharge ou tout simplement jeté dans la nature. Ce qui explique que 73% des déchets collectés sur les plages du monde soient des déchets plastiques, et qu'un vortex de déchets représentant trois fois la surface de la France flotte entre le Japon et les États-Unis. Le monde du sport s'est engagé dans la lutte contre ce fléau, à l'instar du CIO qui a publié pour aider la communauté à lutter contre la pollution plastique : Plastic Game Plan for Sport.

Pour Paris 2024, il s'agit tout d'engager son exemplarité, à travers son siège « Zéro Plastique à Usage unique », mais également d'entraîner l'ensemble de l'écosystème vers la sortie du plastique à usage unique²⁸.

Pour cela, Paris 2024 vise à :

- participer aux travaux initiés par nos parties prenantes, les acteurs de l'événementiel et de la société civile en faveur de la sortie du plastique à usage unique ;
- soutenir et relayer des solutions et des projets en faveur de la suppression du plastique à usage unique ;
- contribuer au changement des comportements des organisateurs, athlètes, spectateurs, gestionnaires des sites et entreprises, lors des événements sportifs, notamment dans le cadre de l'accompagnement du projet WWF.

VALORISER UNE ALIMENTATION ÉQUILIBRÉE POUR LA SANTÉ ET POUR LA PLANÈTE

Et si l'on commençait par choisir ce que l'on veut mettre dans son assiette ? En fonction de la saison, de la localisation, des besoins nutritifs, il est possible de construire une offre de restauration plus durable. Partout en France et dans le monde, les pratiques agricoles évoluent, avec une plus juste rémunération des producteurs, une limitation des intrants chimiques, des méthodes agroécologiques, une amélioration des conditions d'élevage... A toutes les étapes, de l'approvisionnement à la gestion des déchets, nous devons faire le choix d'une restauration qui limite son impact sur l'environnement et encourager les changements de pratiques.

Dans ses engagements, Paris 2024 ne veut plus opposer la santé humaine et la santé planétaire. Les solutions sont liées pour faire progresser ces deux sujets. C'est pourquoi Paris 2024 s'engage à proposer 15 millions de repas à la fois bons pour la santé et pour la planète. Nous souhaitons associer toute la créativité

et le savoir-faire gastronomique français pour engager une modification des comportements alimentaires. En lien avec tout l'écosystème territorial, nous voulons avancer ensemble pour favoriser un changement en faveur des pratiques agricoles plus durables, tout en proposant une alimentation qui valorise et développe l'emploi local.

Tous ces engagements se formaliseront dans le cadre de la Food Vision qui sera publiée fin 2021 afin d'atteindre les objectifs suivants :

- 1.** Promouvoir les engagements et les méthodes de Paris 2024 comme levier de changement des pratiques dans la restauration des événements sportifs ;
- 2.** Contribuer au changement des comportements en faveur d'une alimentation bas carbone, locale et de saison respectant les recommandations de nutrition et de santé ;
- 3.** S'inscrire et s'associer aux démarches territoriales.

FAIRE DU SPORT UN LEVIER POUR LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La transformation écologique n'est pas seulement une affaire de solutions techniques : elle engage avant tout nos comportements et notre système de valeurs. Les Jeux, ce sont 4 milliards de téléspectateurs, 13,5 millions de billets vendus, 15 000 athlètes et 206 nations réunies. L'ampleur de l'événement en fait une opportunité unique pour aligner les acteurs et porter un message auprès de plusieurs

milliards de personnes.

C'est pourquoi Paris 2024 s'engage à utiliser l'opportunité des Jeux, plus grand événement sportif au monde, pour mobiliser et inciter son écosystème à agir pour l'environnement. Nous savons pouvoir compter sur l'élan fédérateur des Jeux pour engager à nos côtés l'ensemble du Comité, le mouvement sportif, nos parties prenantes et nos partenaires marketing.

COP 24 – PARIS 2024 S'ASSOCIE À L'INITIATIVE « SPORTS FOR CLIMATE ACTION » AUPRÈS DE LA CCNUCC

A l'occasion de la 24^{ème} Conférence des Nations Unies sur le changement climatique (COP24), Paris 2024 a annoncé son engagement à s'associer à l'initiative « Sports for Climate Action » auprès de la CCNUCC (Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques), destinée à inciter le monde du sport à réduire ses émissions de gaz à effet de serre liées à l'organisation des compétitions sportives.

Cette initiative pose cinq engagements majeurs :

1. Promouvoir des pratiques environnementales plus responsables ;
2. Réduire l'impact climatique des événements sportifs ;
3. Eduquer sur les enjeux climatiques ;
4. Promouvoir des modes de consommation plus durables et responsables ;
5. Promouvoir les actions en faveur du climat par des campagnes de communication.

FAIRE DU SPORT UN LEVIER POUR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

De la même manière que pour le climat, il s'agit d'aller plus loin que la réduction ou la compensation des impacts environnementaux sur les sites de compétitions. Paris 2024 veut être le levier d'une prise de conscience de ce que revêt la biodiversité dans sa globalité. L'organisation des Jeux doit être le fer de lance d'une information claire et complète des citoyens, et d'une régénération écologique. Cet engagement est d'autant plus pertinent que le sport et la biodiversité participent tous deux au bien-être des citoyens : ils améliorent la santé, le bien-être et peuvent participer à la résilience des villes

et des territoires par des aménagements ancrés dans le paysage écologique tout en fournissant des biens écosystémiques. Il est, depuis la candidature, travaillé en lien étroit avec la mise en œuvre de la neutralité carbone.

Paris 2024 vise donc à :

- contribuer au respect de la biodiversité dans le sport professionnel et amateur ;
- s'appuyer sur le sport et en particulier les sports de nature pour mobiliser en faveur de la préservation et la régénération de la biodiversité.

03

UNE MÉTHODE

**UN BUDGET SECURISÉ,
UN HERITAGE
CO-CONSTRUIT
ET UN IMPACT MESURE**

L'INNOVATION SOCIALE PAR LE SPORT EN FRANCE LE FONDS DE DOTATION DE PARIS 2024

UNE STRATÉGIE HÉRITAGE ET DURABILITÉ
CO-CONSTRUITE, BASÉE SUR
UN BUDGET SÉCURISÉ ET UN OUTIL
INNOVANT : LE FONDS DE DOTATION

—
2018

DES INNOVATIONS
SOCIALES
ET ENVIRONNEMENTALES
POUR ET PAR LES JEUX

—
2024

UN IMPACT SOCIAL
ET ENVIRONNEMENTAL MESURÉ

—
2028

L'INNOVATION SOCIALE PAR LE SPORT EN FRANCE : LE FONDS DE DOTATION DE PARIS 2024

UN OUTIL PERMETTANT DE SÉCURISER LES MOYENS DÉDIÉS À L'HÉRITAGE

Afin de décliner opérationnellement les ambitions sociales et environnementales de Paris 2024, le Conseil d'Administration (CA) du Comité d'Organisation a approuvé, le 24 janvier 2019, les modalités de financement et de pilotage de la stratégie Héritage et Durabilité, ainsi que la création d'un outil dédié. Les délibérations du CA ont dès lors acté un budget de 50 millions d'euros exclusivement dédié à l'héritage et la création d'un fonds de dotation. Cette décision permet de sécuriser les moyens dédiés, d'optimiser les ressources en ouvrant au mécénat des partenaires marketing de Paris 2024 les projets inscrits dans le cadre de la stratégie Héritage et Durabilité, et de formaliser une gouvernance collective qui associe étroitement les membres du Conseil d'administration de Paris 2024.

Le budget alloué à l'héritage et à la durabilité peut ainsi provenir de trois sources :

- Le budget du Comité d'Organisation, qui contribue à hauteur de 50 millions d'euros (une partie de ce montant est versé au Fonds de Dotation Paris 2024) ;
- Les leviers d'action et financements des parties prenantes, que Paris 2024 peut valoriser ;
- Des financements complémentaires issus des partenaires marketing de Paris 2024.

Pour mobiliser ces ressources et décliner opérationnellement la stratégie Héritage et Durabilité, le Fonds de Dotation Paris 2024 a officiellement été créé le 27 juin 2019. Il s'agit d'une plateforme d'innovation sociale par le sport qui s'est donnée pour mission d'accompagner et de soutenir des projets qui utilisent le sport à des fins d'impact social. Cet outil et son approche méthodologique ont vocation à être laissés en héritage après 2024. L'avenir du Fonds de dotation sera défini en 2022.

UN OUTIL POUR RENFORCER LA PLACE DU SPORT DANS LA SOCIÉTÉ ET POUR ACCOMPAGNER LES ACTEURS DE L'INNOVATION SOCIALE PAR LE SPORT

LES DOMAINES D'INTERVENTION DU FONDS DE DOTATION

Les quatre domaines principaux d'intervention du Fonds de dotation sont :

- Le sport comme vecteur de santé ;
- Le sport pour l'éducation et la citoyenneté ;
- Le sport comme outil d'inclusion, d'insertion, de solidarité et d'égalité ;
- Le sport pour l'environnement.

Des initiatives mêlant sport et culture sont

éligibles à un soutien du Fonds de dotation. Le Fonds de dotation soutient en priorité des projets à destination de publics éloignés de la pratique sportive et/ou en situation de fragilité, mis en œuvre dans un territoire carencé. Il concrétise la volonté de Paris 2024 de renforcer la place du sport dans la société et de soutenir l'accès à la pratique sportive pour toutes et tous.

LES OBJECTIFS DU FONDS DE DOTATION

Le Fonds de dotation poursuit trois objectifs principaux :

- 1.** Susciter, détecter et financer des projets d'innovation sociale par le sport à fort potentiel ;
- 2.** Accompagner les porteurs de projets (mouvement sportif, collectivités, tissu associatif) dans la conception, la mise en place et l'évaluation de l'impact de ces projets ;
- 3.** Valoriser et faire connaître ces projets pour encourager leur réplique et démontrer l'impact social du sport.

LES PRINCIPAUX LEVIERS D'ACCOMPAGNEMENT

Le Fonds de dotation propose trois formes d'accompagnement à destination des porteurs de projets d'innovation sociale par le sport :

- Il permet aux porteurs de projets sélectionnés d'utiliser la signature Impact 2024 pour valoriser leur initiative ;
- Il propose un parcours d'accompagnement à la fois collectif et individuel, au plus près de chaque lauréat, en fonction de ses besoins spécifiques pour concevoir, mettre en œuvre, faire changer d'échelle ou répliquer un projet ;
- Il apporte un soutien financier aux porteurs de projets.

GOVERNANCE ET FONCTIONNEMENT

Présidé par Tony Estanguet, Président de Paris 2024, le Fonds de dotation est géré par un Conseil d'Administration - dont la composition est identique à celle du Comité d'Organisation - qui fixe ses orientations stratégiques, décide des soutiens et s'accorde sur les montants à allouer aux projets. Il est composé des membres du Conseil d'Administration de Paris 2024. Le Conseil d'Administration est assisté dans ses fonctions par un Comité de Sélection, composé d'institutions publiques, de représentants du mouvement sportif, d'athlètes et de personnalités qualifiées. L'équipe Impact et Héritage de Paris 2024 prépare et met en œuvre les orientations stratégiques du Fonds de dotation, pilote l'accompagnement des projets et l'évaluation de leur impact.

Le Fonds de dotation Paris 2024 intervient en faveur de l'impact social par le sport. Les projets lauréats peuvent être portés par les fédérations olympiques et paralympiques au programme des Jeux de Paris 2024, par des acteurs publics, ainsi que par tous les acteurs

(sportifs, associatifs, collectivités hôtes) de l'intérêt général. Le Fonds de dotation soutient des initiatives sur tout le territoire français (métropole, DOM-TOM et COM).

Sa marque de fabrique consiste à faire travailler les acteurs ensemble :

- Les fédérations au programme des Jeux sont encouragées à concevoir des projets collectifs impliquant d'autres acteurs de l'intérêt général ;
- Les acteurs publics éligibles sont encouragés à concevoir des projets avec le mouvement sportif et doivent impérativement faire appel à lui pour ce qui concerne l'encadrement de la pratique sportive ;
- Les candidats aux appels à projets Impact 2024 doivent candidater en groupement avec au moins un acteur du mouvement sportif.

Ces choix méthodologiques visent à renforcer durablement les liens de coopération entre mouvement sportif et pouvoirs publics et à optimiser l'impact et la pérennité des projets soutenus.

L'APPEL À PROJETS *IMPACT* 2024

L'Agence nationale du Sport, Paris 2024, le CNOSF et le CPSF ont lancé ensemble en 2020 un appel à projets, nommé Impact 2024 à destination des acteurs sportifs et associatifs faisant du sport un levier d'innovation sociale.

Cet appel à projets, qui sera renouvelé tous les ans, vise à :

- Faire émerger des solutions innovantes pour répondre à des problématiques nouvelles ;
- Favoriser les synergies locales entre collectivités, associations locales, et acteurs du sport du territoire ;

- Contribuer à l'essaimage des outils et bonnes pratiques pour agir durablement et sur plusieurs territoires ;
- Rendre compte des impacts et des effets sur les enjeux investis.

Lors de la première édition, lancée en 2020, 1 200 projets ont été déposés. Environ 1 000 projets ont été sélectionnés et pourront utiliser la signature Impact 2024 dans le respect de ses règles d'usage. Parmi eux, 5 projets nationaux et 50 projets régionaux et locaux bénéficieront de financements pour un montant total de 1,7 millions d'euros.

FRÉDÉRIC SANAUR,
directeur général de l'Agence
nationale du Sport

« Cette première édition d'Impact 2024 est un grand succès qui démontre la capacité d'innovation des acteurs du sport. Je félicite les 55 premiers lauréats retenus et l'ensemble des projets sélectionnés. Dès 2021, cette action commune avec Paris 2024, le CNOSF et le CPSF va se poursuivre et encore se renforcer. »

UN BUDGET EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE CONSACRÉ AU DÉPLOIEMENT DE LA STRATÉGIE

Pour déployer sa volonté politique de mettre en place des Jeux durables et respectueux de l'environnement, le Comité a identifié un budget de 52 millions d'euros, enveloppe budgétaire exclusivement dédiée à la mise en œuvre de la stratégie Excellence Environnementale de Paris 2024.

Ce budget se répartit de la manière suivante :

- 15 millions d'euros pour assurer la neutralité totale des Jeux via la compensation carbone des émissions carbone résiduelles ;
- 13 millions d'euros pour conduire des politiques innovantes en matière d'excellence environnementale (présentés notamment dans les partie 1 et 2 de ce document) ;
- 24 millions d'euros déployés au sein des directions de Paris 2024 pour atteindre les différents objectifs d'excellence environnementale. En effet, une partie des coûts, relative à la mise en œuvre effective

de la stratégie responsable des achats et de standards environnementaux élevés pour les différents projets, va se décliner en termes opérationnels au sein des directions en charge de la livraison des Jeux. Il s'agit par exemple du recours pour les sites et infrastructures temporaires à des matériaux responsables et des obligations de réutilisation et de recyclage des matériaux, du recours à l'énergie temporaire renouvelable, de l'instauration de critères d'achat pour une alimentation durable (produits labélisés, filière courte, pratiques agroécologiques, offre bas carbone et végétale, etc.), des exigences de recyclage supplémentaire en matière de gestion des déchets, des standards imposés aux opérations logistiques ou encore du recours aux véhicules propres. Cela comprend aussi des audits quant au respect de la stratégie responsable des achats et à l'intégration des enjeux environnementaux (en lien avec la direction des achats).

UNE STRATÉGIE CO-CONSTRUITE POUR LIVRER DES JEUX EXEMPLAIRES ET BÂTIR L'HÉRITAGE DES JEUX

UNE STRATÉGIE HÉRITAGE ET DURABILITÉ CO-PORTÉE IMPLIQUANT L'ENSEMBLE DES DIRECTIONS DE PARIS 2024

La stratégie Héritage et Durabilité est portée et co-construite par la direction Impact et Héritage et la direction de l'Excellence Environnementale. A travers la mise en place commune d'outils comme la stratégie responsable des achats ou le système de management durable, les deux directions s'assurent que cette stratégie soit intégrée par l'ensemble des directions de Paris 2024 dans leurs activités respectives. En outre, les différentes directions sont dès leur création, sensibilisées aux enjeux de durabilité et

doivent penser dès aujourd'hui aux méthodes et outils qu'elles pourraient laisser en héritage après la dissolution de Paris 2024.

Paris 2024 veut concevoir et livrer des Jeux Olympiques et Paralympiques durables, exemplaires et solidaires, et maximiser leur impact positif et leur héritage. Pour y parvenir, Paris 2024 a mis en place des outils transverses permettant à l'ensemble des directions du Comité de contribuer à l'atteinte de ces objectifs.

LES DOMAINES D'INTERVENTION DU FONDS DE DOTATION

En ligne avec les objectifs de l'Agenda 2020 du CIO et les Objectifs de Développement Durable de l'ONU, Paris 2024 a pour ambition de faire de ses Jeux une référence en matière de durabilité et de mettre en œuvre les pratiques les plus avancées en matière d'innovation sociale et environnementale. Au regard de la nature essentiellement événementielle des Jeux, et donc de son caractère éphémère, la traduction de cette ambition au niveau de la démarche d'achats est cruciale.

C'est la raison pour laquelle Paris 2024 a décidé de formaliser, à travers cette stratégie, une démarche globale et responsable des achats. Cette démarche vise à passer d'une logique de gestion des risques à une logique

d'encouragement des pratiques les plus vertueuses en matière de préservation de l'environnement, de progrès social et développement économique équitable. L'ensemble de la démarche a été conçue pour que l'impact positif des achats de Paris 2024 puisse être visible dès maintenant et tangible longtemps après la fin des Jeux.

La stratégie responsable des achats de Paris 2024 s'appuie sur trois principes fondamentaux :

- 1.** La prise en compte de l'après-Jeux ;
- 2.** Un recensement inclusif et accessible à tous ;
- 3.** Un effet démultiplicateur de la stratégie, grâce à l'engagement de l'écosystème de Paris 2024.

Paris 2024 a choisi de mettre un accent particulier sur 5 enjeux prioritaires :

- 1.** Les démarches d'économie circulaire pré et post-Jeux ;
- 2.** Les démarches au bénéfice d'une neutralité carbone et de préservation de l'environnement ;
- 3.** Les démarches d'innovation sociale ;
- 4.** Inclusion des publics, travailleurs et usagers handicapés ;
- 5.** Création de valeur sur les territoires.

Des indicateurs liés à chacun de ces 5 enjeux sont en cours de construction pour engager Paris 2024 à être efficient dans le déploiement de la stratégie responsable des achats et dépasser les bonnes intentions afin d'obtenir des résultats concrets.

UN SYSTÈME DE MANAGEMENT DURABLE CONFORME À LA NORME ISO 20121

Un système de management durable est un ensemble de processus permettant l'intégration systématique des enjeux environnementaux et sociétaux dans l'activité d'une organisation.

Le système de management durable de Paris 2024, conforme à la norme ISO 20121, est donc un outil qui aide à garantir la transformation de l'ambition en action. Il a pour but de faciliter la livraison de la stratégie Héritage et Durabilité de Paris 2024, en apportant un ensemble de processus visant à soutenir les équipes et permettant aux acteurs de l'écosystème des Jeux de s'aligner sur les ambitions de Paris 2024.

Le système de management durable de Paris 2024 comporte les éléments suivants :

- La politique du système de management durable et les plans d'action des directions concernées ;
- Des processus, formalisés par des procédures, lorsque nécessaire, qui définissent des façons de faire sur l'évaluation des enjeux, le dialogue

avec les acteurs de l'écosystème des Jeux, la veille réglementaire, la gestion des compétences, la maîtrise des opérations, la collecte de données pour le reporting, etc. ;

- Des outils opérationnels au service des équipes de Paris 2024 pour faciliter l'intégration des enjeux sociaux et environnementaux dans leurs activités : matrices de priorité, checklists de bonnes pratiques de durabilité, standards, chartes d'engagement, guides etc.

Ces éléments sont déclinés au niveau de la planification stratégique, de la planification opérationnelle, du support, de la livraison et du suivi de la performance.

Les éléments fondamentaux du système de management durable sont mis en place en 2020-2021, avec l'objectif d'obtenir une première certification ISO 20121 – pour la phase de planification- au premier semestre 2022. Paris 2024 réfléchit également aux possibilités de faire évoluer la norme pour une meilleure prise en compte des enjeux d'héritage.

UNE DÉMARCHÉ FÉDÉRATRICE : L'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

La stratégie Héritage et Durabilité est le fruit d'une collaboration et fait l'objet d'un co-pilotage avec les parties prenantes, les partenaires marketing et la société civile. A travers la mise

en place de groupes de travail, Paris 2024 promeut une démarche collaborative, enrichie par les contributions de nombreux acteurs.

L'ENGAGEMENT DE L'ÉCOSYSTÈME DE PARIS 2024

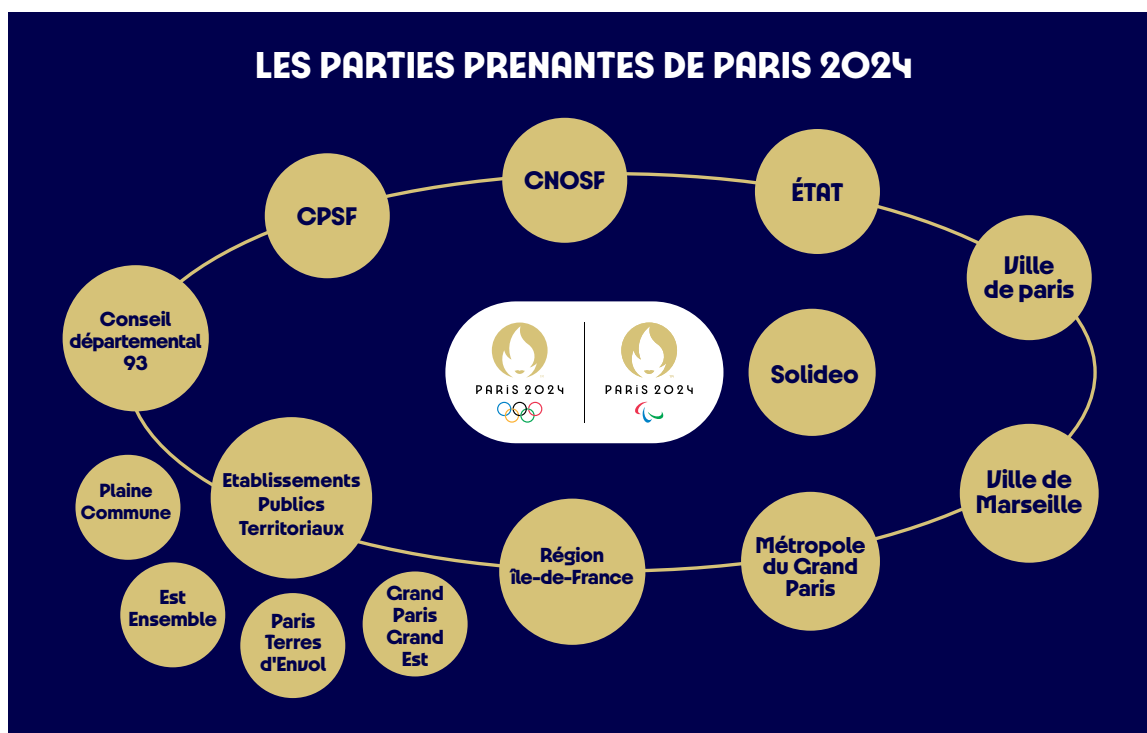
Paris 2024 est administré par un Conseil d'Administration (CA) qui réunit, entre autres, l'ensemble des membres fondateurs²⁹ du projet, la SOLIDEO³⁰ et des collectivités locales concernées par les Jeux. Ces acteurs constituent les principales parties prenantes de Paris 2024.

La construction de l'héritage de Paris 2024 repose sur la mobilisation collective de toutes ces parties prenantes. La stratégie Héritage et Durabilité constitue ainsi le cadre commun de cette ambition partagée, fondée sur la vision de Paris 2024. Elle doit permettre de relever un défi majeur : refléter la diversité des priorités des parties prenantes en matière d'héritage

et durabilité tout en assurant une cohérence d'ensemble et en garantissant un impact fort.

Au sein de cet ensemble, Paris 2024 joue un rôle de catalyseur :

- en facilitant une bonne coordination autour d'objectifs partagés ;
- en favorisant un partage des bonnes pratiques et un lien entre les projets d'héritage et de durabilité de chaque acteur ;
- en créant une impulsion à travers des programmes spécifiques et des appels à projets ;
- en proposant un cadre commun de mesure de l'impact social des Jeux.



29. Le Comité National Olympique et Sportif Français ; Comité Paralympique et Sportif Français ; la Ville de Paris ; l'Etat ; la Région Île-de-France ; la Métropole du Grand Paris ; le Conseil départemental de Seine Saint-Denis

30. Société de Livraison des Ouvrages Olympiques

LES PARTENAIRES MARKETING DE PARIS 2024 AU CŒUR DE L'HÉRITAGE DES JEUX

Les partenaires marketing de Paris 2024 participent à la réalisation et à l'amplification des programmes d'héritage et de durabilité de Paris 2024. Ils sont intégrés dès la conception des projets pour imaginer les opportunités de participation et d'engagement propres à leur écosystème. A cet effet, les programmes peuvent être adaptés pour intégrer les activations dans les entreprises (ex : session de jobs dating dédiée à une structure). Par ailleurs, les partenaires marketing peuvent amplifier les programmes à travers les kits de communication qui leur sont destinés. Ainsi, ils peuvent prendre une

pleine part aux projets pilotés et portés par Paris 2024. De plus, les partenaires marketing co-construisent leurs propres programmes en lien avec la vision de Paris 2024. C'est le cas de la tournée Entreprendre 2024, un programme développé par BPCE, partenaire Premium de Paris 2024, qui a pour objectif de faciliter l'accès aux opportunités économiques et sociales liées à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Entreprendre 2024 s'inscrit dans la dynamique créée par Paris 2024, le MEDEF et la Maison des Canaux avec les programmes Entreprises 2024 et ESS 2024.



L'IMPLICATION D'EXPERTS ET D'ASSOCIATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE³¹

Paris 2024 adopte sa vision et sa stratégie avec ses parties prenantes, via une gouvernance partagée, mais aussi divers acteurs de la société civile, experts et associations, qui sont consultés régulièrement pour concevoir et bâtir la durabilité et l'héritage des Jeux.

• LE COMITÉ DE PILOTAGE HÉRITAGE ET DURABILITÉ

Ainsi, la stratégie Héritage et Durabilité est co-construite et co-pilotée avec les parties prenantes. Cette collaboration se décline à travers des comités de pilotage « Héritage et Durabilité » bimestriels à l'occasion desquels les travaux sociaux et environnementaux du Comité d'Organisation et des parties prenantes sont partagés. La stratégie Héritage et Durabilité étant conçue pour fédérer les actions de chaque acteur, ces temps de travail sont essentiels afin de valoriser et distinguer clairement les contributions des parties prenantes, et ainsi assurer une cohérence d'ensemble pour bâtir un héritage collectif, fort et durable.

• LE CONSEIL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CLIMAT (CEC)

Le délégué interministériel aux Jeux Olympiques et Paralympiques (DIJOP) a souhaité la création et l'installation, début 2021, d'un Conseil de l'Environnement et du Climat (CEC) qui aura vocation à appuyer l'ensemble des acteurs des Jeux sur ces thématiques et permettra un suivi des différents engagements environnementaux et climatiques dans la préparation et l'organisation des Jeux.

• LE COMITÉ DE SUIVI DE LA CHARTE SOCIALE

Pour veiller à la bonne application de la Charte sociale, un comité de suivi a été mis en place. Il réunit une fois par trimestre les partenaires sociaux, Paris 2024 et la SOLIDEO.

BERNARD THIBAUT

membre du Conseil d'Administration de Paris 2024,
représentant des syndicats pour la France à l'OIT

« L'implication des partenaires sociaux dans l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques est une première. Nous sommes mobilisés depuis la phase de candidature et travaillons activement pour penser un nouveau modèle. Nous voulons marquer l'Histoire des Jeux dans leur dimension sociale. »

31. La constitution des différents comités et conseils est détaillée en annexe.

• LE COMITÉ STRATÉGIQUE ESS 2024

Un comité stratégique a été mis en place pour veiller à la bonne déclinaison de la Charte sociale signée le 23 mai 2018 par Paris 2024, la SOLIDEO, le Professeur Yunus et Les Canaux qui vise à l'organisation des premiers

Jeux inclusifs et solidaires. Ce comité, qui a donc pour objectif de suivre le bon avancement des actions portées par ESS 2024 et ses partenaires, s'est réuni pour la première fois le 19 novembre 2018.

PROFESSEUR MUHAMMAD YUNUS
Prix Nobel de la Paix 2006 et Président
du Yunus Centre

« Les Jeux sont un grand événement autour duquel le monde entier se rassemble. Le sport est un fabuleux outil et les Jeux Olympiques et Paralympiques une formidable opportunité de l'utiliser à des fins sociales et solidaire. Imaginer est une chose, agir en est un autre. Passer du souhait à l'action est un véritable défi mais les organisateurs de Paris 2024 ont accepté de le relever. »

• LE COLLECTIF POUR UNE FRANCE EN FORME

Ce collectif composé d'experts indépendants issus du monde du sport, de la santé et des médias a identifié 11 pistes d'actions concrètes pour lutter contre la sédentarité et encourager l'activité physique. Il accompagne Paris 2024 dans la conception et le déploiement de sa stratégie en faveur de l'activité physique et sportive pour tous les publics, en particulier les plus éloignés de la pratique.

• LE COMITÉ HORIZON 2024

Sous l'impulsion du délégué ministériel aux Jeux Olympiques et Paralympiques, le Comité de pilotage « Horizon 2024 » se réunit tous les trimestres et autant de fois que nécessaire, notamment pour préparer d'importantes échéances telles que la Semaine Olympique et Paralympique ou la Journée Olympique. A travers une déclinaison régionale, le COPIL « Génération 2024 », permet dans chaque rectorat de déployer le label Génération 2024 dans tous les territoires.

• LE COMITÉ HÉRITAGE DES JEUX PARALYMPIQUES

Le Comité « Héritage des Jeux Paralympiques » se réunit une fois par mois depuis janvier 2019 pour partager et écrire une feuille de route commune autour de trois engagements : l'accessibilité universelle des Jeux de Paris 2024 ; le développement de la pratique sportive des personnes en situation de handicap ; l'inclusion socioprofessionnelle des personnes en situation de handicap dans le projet des Jeux.

• LE COMITÉ EGALITÉ ET DIVERSITÉ

Le Comité « Egalité et diversité » de Paris 2024 a pour mission principale d'écrire une feuille de route partagée pour faire des Jeux de Paris 2024 des Jeux pour l'égalité et contre les discriminations et de piloter les travaux du label Egalité de Paris 2024.

• LE CONSEIL DE L'ENERGIE

Le conseil de l'Energie se réunit minimum deux fois par an et a pour missions principales de :

1. Développer un cadre de travail à travers lequel les risques liés à la résilience des réseaux et de l'approvisionnement en électricité et en gaz pour les Jeux peuvent être saisis, évalués, priorisés, et présentés pour étude par

les autorités adaptées pour la prise de décision et la remise d'autorisations ;

2. Travailler avec les agences et départements appropriés de l'Etat pour établir un processus permettant de gérer les risques liés à l'approvisionnement des sites en énergie et d'étudier leur résolution.

• LE COMITÉ DES MOBILITÉS

Le Comité des Mobilités a pour mission de coordonner l'organisation des transports liés aux Jeux. Se réunissant plusieurs fois par an,

il chapeaute 4 groupes de travail : infrastructure et héritage ; mobilités et circulation ; flottes disponibles à horizon 2024 et innovation.

LE GROUPE DE TRAVAIL DES SIGNATAIRES DE LA CHARTE DES 15 ENGAGEMENTS ÉCO-RESPONSABLES

La charte, lancée en 2017 par le Ministère chargé des Sports en partenariat avec WWF France, décline, en 15 axes prioritaires, des engagements pour l'organisation d'événements éco-responsables dans une démarche d'amélioration progressive (alimentation, achats responsables, recyclage des déchets, maîtrise de la consommation d'eau et d'énergie, accessibilité, égalité femme-homme, etc.). Paris 2024, en tant que signataire de la charte

version organisateur, participe aux groupes de travail organisés par le Ministère des Sports et le WWF, aux côtés des 105 organisateurs et gestionnaires d'équipements signataires. Ces groupes de travail sont tenus plusieurs fois par an et sont l'occasion d'échanger entre signataires, de partager les bonnes pratiques et retours d'expérience, de découvrir les initiatives mises en place par d'autres dans une logique d'amélioration collective.

• CCNUCC ET SPORTS FOR CLIMATE ACTION

Paris 2024 a également concrétisé son engagement de livrer des Jeux durables en signant officiellement l'initiative « Sport for Climate Action » de la CCNUCC (Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques). En lien avec plus de 200 signataires à travers le monde, Paris 2024 travaille à promouvoir des pratiques environnementales exemplaires, à réduire l'impact climatique des Jeux de 2024, à mener des actions pédagogiques sur les enjeux

climatiques, à promouvoir des modes de consommation plus durables et responsables et enfin à promouvoir des actions en faveur du climat. La direction de l'Excellence Environnementale participe activement aux différents groupes de travail opérationnalisant les engagements de l'initiative. Elle est particulièrement impliquée sur le principe n°2 « Reduce overall climate impact » pour lequel elle co-pilote le groupe de travail.

• LE COMITÉ EXÉCUTIF INTERMINISTÉRIEL

Dans le cadre du plan d'actions 2021 sur le thème de la sécurité des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, le Délégué interministériel aux Jeux Olympiques et Paralympiques (DIJOP) souhaite installer dès le début de l'année 2021 un comité exécutif interministériel (COMEX), destiné à mobiliser la filière de la sécurité privée (organisations syndicales patronales et de salariés) et les administrations compétentes dans l'objectif de faire émerger une ressource d'au moins 30 000 agents de sécurité pour la période des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Ce comité sera notamment chargé :

- De fédérer les expertises et les sources d'information de l'ensemble des parties prenantes ;
- De veiller à la fluidité de la circulation des informations et à la bonne coordination et collaboration entre les administrations concernées (Travail, Education Nationale, Intérieur) ;
- De s'assurer de la bonne mise en œuvre des mesures administratives de nature à contribuer à l'attractivité de la branche et, au besoin, d'adapter la réglementation dans un objectif d'efficacité et d'atteinte des objectifs quantitatifs et qualitatifs au sein du dispositif de sécurité globale ;
- De dynamiser les entrées en formation et de fluidifier la délivrance des certificats de qualification et des cartes professionnelles ;
- D'accompagner les organisateurs de la Coupe du Monde de Rugby 2023 et des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 dans leurs stratégies respectives de cartographie des missions, des volumes, des sites, des périodes et dans leur stratégie d'allotissement des marchés subséquents ;
- De prévoir les mécanismes de pérennisation des emplois et de transfert de compétences au-delà de la période des Jeux Olympiques et Paralympiques et au-delà de la sphère de la sécurité privée.

LA MESURE DE L'IMPACT SOCIAL

Pour suivre le respect des engagements d'exemplarité sociale et environnementale de Paris 2024 d'une part, et pour contribuer à une prise de conscience sur la contribution du sport à l'intérêt général d'autre part, Paris 2024 s'est engagé dans une démarche exigeante d'évaluation de ses résultats et de son impact.

Ces efforts sont encouragés et soutenus depuis leurs débuts par le CIO dans le cadre de sa nouvelle approche stratégique en matière d'héritage, adoptée en décembre 2017. Cette démarche s'appuie sur un travail engagé avec l'OCDE dans le cadre du protocole d'accord de juillet 2019 qui le lie au CIO, visant à renforcer leur collaboration en vue de promouvoir l'éthique, l'intégrité et la bonne gouvernance, ainsi que la paix et le développement

durable dans le sport.

Dans ce cadre, le CIO, l'OCDE et Paris 2024 travaillent à l'élaboration d'outils permettant d'évaluer la contribution des événements mondiaux au développement local et au bien-être des citoyens, sur la base d'analyses rigoureuses et fondées sur des données probantes.

Cette coopération s'inscrit dans le prolongement de la Recommandation du Conseil de l'OCDE sur les manifestations internationales et le développement local de mai 2018, qui constitue le premier cadre international visant à aider à la conception et à la gestion des manifestations de grande envergure afin de maximiser leur contribution potentielle à la création d'emplois, à la stimulation du développement local et à la production

d'effets bénéfiques à long terme pour les citoyens et l'environnement. Ces efforts s'inscrivent également au service de l'ambition du Plan d'action de Kazan de juillet 2017, adopté par la Sixième Conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables

de l'éducation physique et du sport de l'UNESCO, pour lier l'élaboration des politiques sportives au programme de développement 2030 des Nations Unies et mieux mesurer la contribution du sport aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

Dans ce cadre, Paris 2024 travaille à l'élaboration d'indicateurs de résultats et d'indicateurs d'impact afférents à chacun des objectifs de la stratégie Héritage et Durabilité. Ce travail sera finalisé d'ici les Jeux de Tokyo.

Lorsqu'ils auront été définis, ces indicateurs seront alimentés et suivis grâce à plusieurs démarches complémentaires :

- **Un outil de recensement** cofinancé avec la Ville de Paris et le CNOSF permettant de centraliser, qualifier, et suivre l'avancement des actions engagées par Paris 2024 et par l'ensemble de ses parties prenantes et des contributeurs à la stratégie Héritage et Durabilité, notamment les acteurs sélectionnés par Paris 2024 dans le cadre du Fonds de dotation. Cet outil de recensement, dont le prestataire a été sélectionné, sera opérationnel dès 2021, en impliquant toutes les parties prenantes dans sa mise en place et son déploiement et en intégrant les projets engagés en 2020. Outre sa contribution à la mesure

de l'impact des Jeux, il constituera également un outil de contrôle pour veiller à la juste répartition territoriale et thématique des soutiens accordés par le Fonds de dotation.

- **Un protocole de mesure de l'impact social** qui, grâce aux données recueillies par l'outil de recensement, permettra de mesurer les résultats et leur impact social et de valoriser la contribution aux Objectifs de Développement Durable ;
- **Des travaux de recherche** pour apporter des éclairages thématiques et contribuer aux efforts d'évaluation scientifique de l'impact social du sport, comme ce fut le cas dès l'année 2019 avec par exemple une étude sur les freins et leviers à l'accès à la pratique sportive menée par un laboratoire de recherche pour Paris 2024, ce qui a permis de définir les chantiers prioritaires en la matière et d'engager le projet de création de sections parasportives et de formation des dirigeants et éducateurs de clubs dès l'année 2020.

L'ensemble de ces travaux constituent une démarche inédite qui sera pilotée par un comité d'évaluation du Fonds de dotation. Composé d'experts nationaux et internationaux, il aura vocation à superviser les travaux d'évaluation et de mesure de l'impact, à les inscrire dans le cadre des efforts internationaux engagés en ce sens, et à définir une feuille de route annuelle. Sa composition et ses missions doivent être précisées durant le premier semestre 2021.

En complément de la démarche d'évaluation de l'impact social portée par Paris 2024 et en cohérence avec eux, l'Etat et les grandes collectivités territoriales de la région parisienne envisagent de réaliser, à partir de 2024, des études permettant d'évaluer l'impact des Jeux Olympiques et Paralympiques sur

la France et, plus spécifiquement, des collectivités hôtes, en tenant compte des politiques d'héritage et d'accompagnement prévues par l'ensemble des administrations.

La nature et la méthode de ces études ne sont pas encore précisément définies aujourd'hui, mais 13 sujets ont d'ores et déjà été considérés comme prioritaires par un premier groupe de travail, portant sur la pratique sportive, l'économie, la société, l'environnement, la technologie et l'urbanisme. Les travaux programmés respecteront les canons méthodologiques, de transparence et d'indépendance recommandés notamment par l'OCDE, et s'appuieront autant que possible sur les sources de la statistique publique et les meilleurs compétences académiques.

ANNEXES

ANNEXES

Annexe n°1 - Liste des membres des différents comités d'experts

Comité de Pilotage Héritage et Durabilité

- Paris 2024
- Solideo
- Ville de Paris
- Délégation interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympiques (DIJOP)
- Ministère chargé des Sports
- Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF)
- Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF)
- Région Ile-de-France
- Conseil départemental de Seine-Saint-Denis
- Les 4 établissements publics territoriaux de Seine-Saint-Denis
- Comité Olympique et Sportif de Paris
- Comité Départemental Olympique et Sportif de Seine-Saint-Denis

Le Conseil de l'environnement et du climat (CEC)

- Paris 2024
- Solideo
- Ville de Paris
- DIJOP
- Ministère chargé Sports
- CNOSF
- CPSF
- Région Ile-de-France
- Métropole du Grand Paris
- Ministère de la Transition Ecologique
- Ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales
- Ministère des Solidarités et de la Santé
- Secrétariat général pour l'investissement
- Agence de la transition écologique
- Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
- Office français de la biodiversité
- Agence nationale du sport (ANS)
- Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)
- Agence régionale de la santé d'île de France (ARS)

Le comité de suivi de la Charte sociale

- Paris 2024
- Solideo
- Confédération française démocratique du travail (CFDT)
- Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)
- Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME)
- Confédération générale du travail (CGT)
- Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres (CFE-CCG)
- Force Ouvrière (FO)
- Mouvement des entreprises de France (MEDEF)
- Union des entreprises de proximité (U2P)

Le comité stratégique ESS 2024

- Paris 2024
- Solideo
- Ville de Paris
- DIJOP
- Ministère chargé des Sports
- Région Ile-de-France
- Yunus Centre (Professeur Yunus)
- Les Canaux
- Porte-Paroles d'ESS 2024 (Sarah Ourahmoune et Ryadh Sallem)
- Ministère du Travail
- Secrétariat d'Etat à l'économie sociale, solidaire et responsable
- Métropole du Grand Paris
- Conseil départemental de Seine-Saint-Denis
- Les 4 établissements publics territoriaux de Seine-Saint-Denis
- Représentants des signataires de la charte sociale des Jeux de Paris 2024 (Bernard Thibault et Dominique Carlac'h)

Le collectif pour une France en forme

- Vincent ALBERTI
- André AUBERGER
- Pr. Xavier BIGARD
- Gilles BOUILHAGUET
- Dominique CARLAC'H
- Pr. François CARRÉ
- Dr. Michel CAZAUCADE
- Dr. Michel CYMES
- Pr. Martine DUCLOS
- Valérie FOURNEYRON
- Laurence FISCHER
- Pr. François GENËT
- Muriel HURTIS
- Dr. Roland KRZENTOWSKI
- Philippe LAMBLIN
- Odile LESAGE-DIAGANA
- Marc LIEUREMONT
- Pr. Jean-Michel OPPERT
- Pr. Daniel RIVIERE
- Pr. Gérard SAILLANT
- Isabelle SPITZBARTH
- Pr. Jean-François TOUSSAINT
- Georges VANDERCHMITT

Le comité Horizon 2024

- Le ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des sports
- CNOSF
- CPSF
- Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP)
- Union nationale du sport scolaire (UNSS)
- Union générale sportive de l'enseignement libre (UGSEL)
- Fédération française du sport universitaire (FFSU)

Le Comité Héritage des Jeux Paralympiques

- Paris 2024
- DIJOP
- Ville de Paris
- CPSF
- Région Ile-de-France
- Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis
- Agence Régionale de Santé Ile-de-France
- APF-France Handicap.

Le Comité Égalité et Diversité

Le Comité « Égalité et diversité » de Paris 2024 est composé de représentants des parties prenantes de Paris 2024 et d'experts de questions d'égalité, de genre et de lutte contre les discriminations.

Le Conseil de l'Énergie

Co-présidé par le Directeur Général de Paris 2024 et la Directrice de l'Énergie et du Climat (DGEC) du Ministère de la Transition Écologique, le conseil est constitué de membres permanents, que sont en plus de la co-présidence, la Solideo, ENEDIS et RTE, la CRE, la DRIEE et la DIJOP ; et de membres complémentaires, tels que GRDF, le SMIREC ou des autorités locales (CASQV, Ville de Marseille etc.).

Le Comité des Mobilités

Le Comité des Mobilités, piloté par la DIJOP et la DGITM, est constitué de parties prenantes (DGITM, SCP), d'acteurs du transport (IDFM, SNCF, RATP), des collectivités territoriales dont Ville Hôte et Paris 2024.

Le groupe de travail des signataires de la charte des 15 engagements éco-responsables

Le groupe de travail organisé par le Ministère des Sports et WWF est constitué de 105 organisateurs et gestionnaires d'équipements signataires.

Le comité stratégique de gestion des risques

- DIJOP
- Le Chef d'état-major des Armées
- Le Secrétaire général de la Défense et de la Sécurité Nationale
- Le Préfet de Police
- La Maire de Paris
- Le directeur général de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI)
- Le coordonnateur national pour la sécurité des Jeux (CNSJ)
- Le directeur général de Paris 2024
- Le directeur général de la SOLIDEO

Le comité exécutif interministériel

- DIJOP
- Ministère de l'Intérieur
- Ministère du Travail
- Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports
- Un membre au titre du comité de la charte sociale
- Représentants des Organisations syndicales patronales représentées dans le collège du CNAPS
- Représentants des Organisations syndicales de salariés, signataires de la charte sociale
- Personnalités qualifiées
- CPNEFP Formation professionnelle Sécurité privée
- Paris 2024
- France 2023
- Conseil Régional d'Ile-de-France
- Ville de Paris

Autres acteurs

- Les habitants des collectivités hôtes à travers des rencontres et des ateliers organisés par Paris 2024 et par les collectivités hôtes ;
- Les acteurs de l'ESS mobilisés par la Maison des Canaux ;
- Les acteurs du handicap notamment à travers le Conseil national consultatif des Personnes handicapées (CNCPH) mais également par des rencontres partout en France ;
- Des acteurs publics, para-publics, associatifs et privés de la transformation écologique tels que l'ADEME, le WWF France, le PEXE, l'Agence Internationale de l'Energie, la LPO, France Nature Environnement ;
- Des organisateurs de grands événements et opérateurs d'équipements sportifs ;
- Les collectivités, notamment à travers leurs associations représentatives et les réseaux de villes engagées pour la promotion de l'activité physique et sportive ;
- L'OMS, l'OCDE, l'IEA, l'UNFCCC, le Secrétariat du Commonwealth, l'UNESCO, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et d'autres organisations internationales.

Annexe n°2 - Les principaux plans Héritage des parties prenantes

Réussir les Jeux de Paris 2024 et leur héritage Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF)



Dans le contexte exceptionnel de l'organisation des Jeux, le mouvement sportif porte l'ambition de faire du sport un élément central d'un projet de société. Cette ambition suppose de se donner les moyens d'agir très concrètement, pour construire l'héritage que ces Jeux laisseront non seulement au monde sportif, mais également à la société toute entière parce que le sport change les vies.

• [Découvrir le plan héritage du CNOSF](#)

Pour un Héritage ambitieux des Jeux de Paris 2024 Comité Paralympique Sportif Français (CPSF)



Du 28 août au 8 septembre 2024 et pour la première fois, les Jeux Paralympiques seront organisés en France. Avec 22 sports, 23 disciplines et 4350 athlètes, Paris 2024 ambitionne de faire de cette compétition un événement unique... à l'image de l'emblème, le premier de l'histoire à réunir Jeux Olympiques et Paralympiques.

Les Jeux Paralympiques de Paris 2024 inspirent déjà et doivent contribuer à faire rêver. Lancée en mars 2019 par le Comité Paralympiques et Sportif Français et en coopération avec l'ensemble des Fédération paralympiques, La Relève a suscité un engouement fort puisque 660 personnes se sont inscrites au programme et 180 ont pris part aux six plateaux de détection, dont 40% de femmes.

• [Découvrir le plan héritage du CPSF et son manifeste](#)

Faire mieux grâce aux Jeux – Délégation interministérielle aux jeux Olympiques et Paralympiques (DIJOP) et le Ministère chargé des Sports



L'Etat, à travers la DIJOP et le Ministère chargé des Sports, a présenté en novembre 2019 son plan héritage pour les Jeux de Paris 2024. Six grands thèmes sont au programme de ce plan : favoriser les pratiques sportives des Français ; rayonner dans le monde à travers l'innovation et la culture ; accélérer la transition écologique ; nourrir les ambitions olympiques ; construire les infrastructures de demain ; engager la population autour des Jeux.

• [Découvrir le plan héritage de l'Etat](#)

SOLIDEO



À travers ces 4 grandes thématiques qui sont la ville durable, l'emploi et l'économie locale, l'accessibilité universelle et l'innovation et technologie, la SOLIDEO s'engage à assurer un héritage fort concernant la livraison des équipements sportifs et à la construction d'équipements nécessaires à l'organisation des Jeux.

• [Découvrir les engagements de la SOLIDEO en matière d'héritage](#)

Transformations olympiques – Ville de Paris



Dès la phase de candidature, la Ville de Paris s'est engagée à organiser des Jeux sobres et durables, qui impliquent pleinement la société civile. La Ville a également souhaité que ces Jeux puissent servir d'accélérateur des politiques publiques en faveur du territoire parisien et de la construction métropolitaine.

• [Découvrir le plan héritage de la Mairie de Paris en ligne](#)

La Seine-Saint-Denis mobilisée Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis



Dès la phase de candidature, le Département s'est fortement mobilisé pour faire de la Seine-Saint-Denis le cœur de ces futures olympiades et que ses habitants bénéficient durablement de cet événement. L'objectif du Département est que les Jeux laissent un héritage utile, durable et équilibré pour l'ensemble du territoire de la Seine-Saint-Denis et de ses habitants.

• [Découvrir le plan héritage du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis](#)

Stratégie d'accompagnement de la Région Ile-de-France Région Ile-de-France



Membre fondateur du Comité de candidature, la Région Île-de-France a toujours été un acteur essentiel de l'organisation des Jeux. L'héritage durable et significatif de l'événement dépendra en grande partie du rôle qu'elle jouera. En se mobilisant dès le début de l'aventure, elle a souhaité faire des Jeux olympiques et paralympiques une opportunité pour tout le territoire francilien, en tenant compte des multiples dimensions de l'événement dépassant le cadre des politiques sportives : attractivité économique, tourisme, formation, emploi, aménagement, urbanisme, transport, développement durable, handicap et accessibilité.

• [Découvrir le plan héritage de la Région Ile-de-France](#)

Métropole du Grand-Paris



En tant que maître d'ouvrage du Centre Aquatique Olympique (CAO) et du franchissement piéton qui reliera ce dernier au Stade de France, sous la supervision de la SOLIDEO, la Métropole du Grand Paris se donne pour objectif, aux côtés de ses partenaires, de construire un héritage durable pour le territoire métropolitain.

• [Découvrir le plan héritage de la Métropole du Grand Paris](#)

Stratégie territoriale d'accompagnement des Jeux Olympiques 2024 Grand Paris Grand Est



Les Jeux de Paris 2024 constituent une véritable opportunité de développement accéléré jusqu'en 2024 et au-delà, pour les collectivités qui accueilleront des sites olympiques, dont une part importante se situe en Seine-Saint-Denis. Grand Paris Grand Est s'investit pleinement dans cette dynamique et réaffirme sa volonté de profiter de l'organisation des Jeux pour créer une dynamique de coopération avec les Villes afin de bénéficier d'un effet accélérateur des politiques publiques et améliorer ainsi l'attractivité du territoire et la qualité de vie de ses habitants.

L'Etablissement Public Territorial se positionne comme un acteur ressource pour informer les communes sur les différents dispositifs lancés par Paris 2024, les accompagner dans leurs actions et proposer des projets communs à l'échelle du Territoire.

• [Découvrir le plan héritage de Grand Paris Grand Est](#)

Les Jeux à Plaine Commune – Plaine Commune



Accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 représente pour Plaine Commune une exceptionnelle opportunité de développement urbain, économique et social. Ils laisseront à la population non seulement de nouveaux équipements sportifs, un écoquartier en bord de Seine, des franchissements nouveaux pour résorber les fractures territoriales, mais également une montée en compétence des entreprises locales, des formations innovantes et de nouveaux emplois. Pour Plaine Commune, l'héritage se construit dès aujourd'hui pour faire de ces Jeux un évènement festif, solidaire et éthique.

• [Découvrir le plan héritage de Plaine Commune](#)

Paris Terres d'Envol au cœur de l'aventure olympique Paris Terres d'envol



La candidature de Paris 2024 a fédéré l'ensemble des collectivités et parties prenantes autour de Jeux responsables et ambitieux, avec de forts objectifs de transformation sociale et environnementale. Paris Terres d'Envol se prépare à tous les niveaux (économique, social, environnemental, sportif, culturel et éducatif) pour que l'accueil des Jeux contribue à la réduction des fractures territoriales, à la création d'emplois et à l'accompagnement des publics les plus éloignés de l'emploi, à l'accès aux marchés liés aux Jeux pour les entreprises et les TPE/PME locales, à l'accélération de la transition écologique, à l'amélioration du cadre et de la qualité de vie, à limiter le décrochage scolaire grâce à l'éducation et l'inclusion par le sport, à favoriser et valoriser l'engagement citoyen grâce à la culture et au bénévolat, ou encore à développer la pratique sportive et son ouverture au plus grand nombre.

• <https://www.paristerresdenuvol.fr/jeux-olympiques-et-paralympiques-2024>

On « Est » ensemble – Est Ensemble Grand Paris



Pour le Territoire d'Est Ensemble, les Jeux constituent une véritable chance et une opportunité extraordinaire en matière d'attractivité internationale mais aussi en matière de développement économique. Dès la phase de candidature, Est Ensemble a pris la mesure du levier que peut représenter cet évènement en termes de développement économique et d'emploi : en effet, de nombreux postes en lien avec les Jeux seront à pourvoir durant les prochaines années pour les habitants.

• [Découvrir le plan héritage de Est Ensemble Grand Paris](#)

Annexe n°3 - Charte sociale Paris 2024

• https://www.ilo.org/paris/actualites/WCMS_633182/lang--fr/index.htm

Annexe n°4 - Supervision de la SOLIDEO

• <https://www.ouvrages-olympiques.fr/fr/missions/supervision>

Annexe n°5 - Charte des 15 engagements éco-responsables des organisateurs d'événements

• https://developpement-durable.sports.gouv.fr/IMC/pdf/sdd_charteorga_2019_O1-3.pdf

Annexe n°6 - Sports for Climate Action

• <https://unfccc.int/fr/action-climatique/sectoral-engagement/le-sport-au-service-de-l-action-climatique>

Annexe n°7 - Convention avec le Yunus Center et les Canaux

• <https://www.paris2024.org/fr/content/communiqu-e-de-presse-23052018/>

GLOSSAIRE

ADEME	Agence de la transition écologique
ANCT	Agence nationale de la cohésion des territoires
ANS	Agence nationale du Sport
ANSES	Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail
ARS	Agence Régionale de santé
CAO	Centre aquatique olympique
CDOS	Comité départemental olympique et sportif
CEC	Conseil de l'environnement et du climat
CNOSF	Comité national olympique et sportif français
CPJ	Centre de préparation des Jeux
CPSF	Comité paralympique et sportif français
CROS	Comité régional olympique et sportif
DIJOP	Délégation interministérielle aux jeux Olympiques et Paralympiques
EDEC	Engagement développement et compétences
EPIC	Etablissement public à caractère industriel et commercial
EPS	Education physique et sportive
EPT	Etablissement public territorial
ESMS	Etablissements sociaux et médico-sociaux
ESS	Economie sociale et solidaire
ETI	Entreprise de taille intermédiaire
FFSU	Fédération française du sport universitaire
GESI	Grands événements sportifs internationaux
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
IEM	Institut d'Education Motrice
IME	Institut médico-éducatif
INSERM	Institut national de la santé et de la recherche médicale
LPO	Ligue pour la Protection des Oiseaux
MGP	Métropole du Grand Paris
MOP	Maitrise d'ouvrage public
NPNRU	Nouveau Programme National de Renouveau Urbain
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMS	Organisation mondiale de la santé
OPC	Opérateur de compétences
PEVO	Programme d'éducation aux valeurs olympiques
PIA	Programme Investissements d'Avenir
PME	Petites ou moyennes entreprises
PSH	Personne en situation de handicap
REP	Réseaux d'éducation prioritaire
SOLIDEO	Société de livraison des ouvrages olympiques
SOP	Semaine olympique et paralympique
TAS	Trame active sportive
TPE	Très petites entreprises
UGSEL	Union générale sportive de l'enseignement libre
UNDRR	Bureau des Nations Unies
UNFCCC	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
UNSS	Union Nationale du Sport Scolaire
USEP	Union sportive de l'enseignement du premier degré
VTT	Vélo tout-terrain
ZAC	Zone d'aménagement concerté



Paris 2024 remercie ses Partenaires pour leur engagement.

Partenaires Mondiaux



Partenaires Premium



Partenaires Officiels

